



Note d'information

Emprunt obligataire par Appel Public à l'Épargne
"Social Bond CRRH-UEMOA 6,00% 2025 – 2040"

OBLIGATIONS SOCIALES

FINANÇONS
ENSEMBLE L'ACCÈS
À LA PROPRIÉTÉ

Période du 05 mai au 30 mai 2025

TAUX D'INTÉRÊT
6,00%
L'AN
NET D'IMPÔT ET DE TAXE
DANS TOUS LES PAYS DE L'UEMOA

MONTANT ÉMIS :
60 MILLIARDS DE FCFA

DURÉE DE L'EMPRUNT : 15 ANS



Emetteur



Arrangeur et Chef de file



Certification GSS

MOODY'S

SOMMAIRE

SOCIAL BOND CRRH-UEMOA 6,00% 2025 – 2040

NOTE D'INFORMATION

LISTE DES ABRÉVIATIONS	5
LISTE DES DÉFINITIONS	6
AVERTISSEMENT	7
CONDITIONS DE DIFFUSION ET DE MISE À DISPOSITION DE LA NOTE D'INFORMATION	7
ATTESTATION DU RESPONSABLE DE LA NOTE D'INFORMATION	7
ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	8
POLITIQUE D'INFORMATION	12
1. Résumé de la transaction	13
1.1 Contexte de l'Opération	13
1.2 Résumé de l'Opération	13
1.3 Attraits de l'Opération	13
2. Caractéristiques de l'Opération	16
2.1 Caractéristiques de l'Opération « Social Bond CRRH-UEMOA 6,00% 2025 – 2040 »	16
2.2 Tableau d'amortissement	17
2.3 Notation de l'Etablissement	17
2.4 Utilisation des fonds	18
2.5 Première émission d'obligations sociales dans la zone UEMOA	18
2.5.1 Sélection et évaluation du projet	19
2.5.2 Gestion des fonds levés	19
2.5.3 Suivi de l'opération et reporting des investisseurs	19
2.5.4 Revue externe	20
2.6 Modalités de souscription et schéma d'allocation	20
2.6.1 Ordres de souscription	20
2.6.2 Souscripteurs concernés et règles d'allocation des ordres de souscription	20
2.6.3 Période indicative de souscription	20
2.7 Service financier	20
2.7.1 Régime fiscal	20
2.7.2 Service financier de l'emprunt	21
2.7.3 Des mécanismes de sûretés mis en place pour la sécurisation des flux	21
2.8 Renseignements relatifs aux précédents emprunts obligataires en cours de vie	21
2.9 Syndicat de placement	22
2.10 Juridiction et tribunaux compétents	23
2.10.1 Masse des obligataires	23
2.10.2 Tribunaux compétents	23
2.11 Calendrier de l'Opération	23
3. Présentation du marché de l'Emetteur	24
3.1 Analyse macroéconomique de l'UEMOA : marché de l'Emetteur	24
3.2 Situation du marché du logement dans la zone UEMOA	25
3.3 Analyse sectorielle des Etablissements Financiers de Crédit « EFC »	25
3.3.1 Le paysage bancaire de la zone UEMOA	25
3.3.2 Positionnement de la CRRH-UEMOA parmi les EFC de l'UEMOA	26

SOMMAIRE

SUITE

4. Présentation de l'Emetteur	28
4.1 Fiche signalétique de l'Emetteur	28
4.2 Historique de l'Emetteur	29
4.3 Activités de l'Emetteur	29
4.3.1 Activité de refinancement	30
4.3.2 Activités de titrisation	31
4.3.3 Activité de Garantie	31
4.4 Actionnariat et évolution de capital	32
4.5 Organigramme et schéma de gouvernance	37
4.5.1 Organigramme	37
4.5.2 Schéma de gouvernance	38
4.6 Politique des ressources humaines de la CRRH-UEMOA	40
4.6.1 Evolution de l'effectif	40
4.6.2 Grandes lignes de la politique de ressources humaines	40
5. Situation financière de la CRRH-UEMOA	42
5.1 Ratios prudentiels	42
5.2 Analyse de l'évolution du compte de résultat 2019 – 2023	42
5.2.1 Evolution des composantes du Produit Net Bancaire	43
5.2.2 Analyse des charges d'exploitation	44
5.2.3 Analyse du résultat net	44
5.3 Analyse de l'évolution du bilan 2019 – 2023	45
5.3.1 Evolution des créances : un portefeuille sain et de qualité	45
5.3.2 Evolution de l'actif productif et de la rentabilité du business model	46
5.3.3 Evolution des autres éléments de l'actif	46
5.3.4 Evolution du passif portant intérêt et mobilisation de ressources	47
5.3.5 Evolution des capitaux propres	47
6. Atterrissage des comptes au 31/12/2024 et perspectives financières	48
6.1 Atterrissage des comptes de l'Emetteur au 31/12/2024	48
6.2 Principales orientations hypothèses et conclusions préliminaires	48
6.3 Compte de résultats prévisionnels 2025 – 2040	49
6.4 Bilans et ratios prévisionnels 2025 – 2040	50
7. Facteurs de risques, faits exceptionnels et litiges	52
7.1 Facteurs de risques	52
7.1.1 Risque de crédit et de contrepartie	52
7.1.2 Risque de change	52
7.1.3 Risque de liquidité	52
7.1.4 Risques opérationnels	52
7.1.5 Risques liés au refinancement	53
7.1.6 Risques liés aux changement climatiques	53
7.1.7 Faits exceptionnels	53
7.2 Litiges et affaires en contentieux	53
ANNEXE 1 : NOTATION DE LA CRRH-UEMOA PAR BLOOMFIELD INVESTMENT	54
ANNEXE 2 : NOTATION INTERNATIONALE DE LA CRRH-UEMOA PAR MOODY'S RATINGS	55
ANNEXE 3 : EXONÉRATION DES IMPÔTS ET TAXES DE LA CRRH-UEMOA	57
ANNEXE 4 : TABLEAU RÉCAPITULATIF DES MANDATS DES ADMINISTRATEURS DE LA CRRH-UEMOA	59

LISTE DES ABREVIATIONS

AMF – UMOA	Autorité des Marchés Financiers de l'UMOA
BCEAO	Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest
BIDC	Banque d'Investissement et de Développement de la CEDEAO
BOAD	Banque Ouest Africaine de Développement
BRVM	Bourse Régionale des Valeurs Mobilières
CA	Chiffre d'Affaires
CCJA	Cour Commune de Justice et d'Arbitrage
CREPMF	Conseil Régional de l'Epargne Publique et des Marchés Financiers
CRRH-UEMOA	Caisse Régionale de Refinancement Hypothécaire de l'UEMOA
DC/BR	Dépositaire Central / Banque de Règlement
EFC	Etablissements Financiers de Crédit
FCFA ou XOF	Franc de la Communauté Financière en Afrique de l'Ouest
FSA	Fonds de Solidarité Africain
GPL	Garantie de Prêts au Logement

GSS Bond	Green, Social and Sustainability Bonds ou obligations vertes, sociales et durables
M	Millions
MFR	Marché Financier Régional
Mrds ou Mds	Milliards
OHADA	Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires
PCA	Président du Conseil d'Administration
PIB	Produit Intérieur Brut
PNB	Produit Net Bancaire
RN	Résultat Net
RSE	Responsabilité Sociétale des Entreprises
SFD	Systèmes Financiers Décentralisés
IFC	Société Financière Internationale
SGI	Société de Gestion et d'Intermédiation
TCAM	Taux de Croissance Annuel Moyen
UEMOA	Union Economique Monétaire Ouest Africaine
USD	United States Dollar

Liste des définitions

EMETTEUR

Caisse Régionale de Refinancement Hypothécaire de l'UEMOA (CRRH-UEMOA)

MARGE D'INTÉRÊTS NETTE OU « SPREAD »

Ce ratio mesure la différence entre le revenu d'intérêts généré et le coût du financement (coût d'intérêts) payé.

COEFFICIENT D'EXPLOITATION

Ce ratio permet de mesurer la part de la création de valeur de l'établissement qui est absorbée par les frais généraux. Ce ratio se calcule en faisant le rapport entre les frais généraux (frais de personnel, frais d'exploitation et dotations aux amortissements) et le Produit Net Bancaire. Un ratio inférieur ou égal à 60% démontre une bonne gestion et efficience de l'établissement.

COÛT DU RISQUE

Le coût du risque va représenter l'ensemble des coûts inhérents aux risques qu'ils soient de change, de contrepartie, de crédit, etc. L'ensemble de ces risques vont présenter un coût matérialisé par l'obligation de dotations aux provisions

PRODUIT NET BANCAIRE

Le Produit Net Bancaire désigne la valeur ajoutée créée par l'activité de l'institution. Il constitue la différence entre les produits issus de l'activité bancaire et les charges engendrées par cette même activité.

ACTIFS PRODUCTIFS OU ACTIFS PRODUCTEURS D'INTÉRÊTS

Les actifs productifs sont constitués de l'ensemble des éléments de l'actif du bilan pour lesquels la CRRH-UEMOA perçoit des intérêts et/ou commissions à savoir : les créances interbancaires, les créances à la clientèle, les obligations et autres titres à revenu fixe, les autres titres détenus à long terme

PASSIFS PAYANT INTÉRÊTS OU PASSIFS PORTANT INTÉRÊTS

Les passifs portant intérêts sont constitués de l'ensemble des éléments de passif du bilan pour lesquels la CRRH-UEMOA verse des intérêts à savoir : les dettes interbancaires, les dettes représentées par un titre et les emprunts et titres émis subordonnés

INTÉRÊTS PERÇUS

Les Intérêts perçus correspondent à la somme des intérêts et produits assimilés, des commissions (produits) et des autres produits d'exploitation bancaire

INTÉRÊTS PAYÉS

Les Intérêts payés correspondent à la somme des intérêts et charges assimilés, des commissions (charges) et des autres charges d'exploitation bancaire

REVENU D'INTÉRÊTS

Ce ratio mesure le rapport entre les intérêts perçus et les actifs productifs

COÛT DU FINANCEMENT OU COÛT D'INTÉRÊT

Ce ratio mesure le rapport entre les intérêts payés et les passifs portant intérêts

LOGEMENT ABORDABLE

Les logements abordables sont les logements d'une valeur inférieure à 100 millions FCFA, accordés par des banques de l'UEMOA aux ménages à revenus faibles à modérés, conformément aux statuts de la CRRH-UEMOA

AVERTISSEMENT

L'octroi par l'Autorité des Marchés Financiers d'un visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'Opération, ni authentification des éléments comptables et financiers présentés, ni garantie ou certification de l'information diffusée. La Note d'Information donnant lieu à visa est établie sous la seule responsabilité de l'Emetteur et le numéro de visa n'est attribué qu'après vérification que cette Note d'Information est complète et compréhensible et que les informations qu'elle contient sont pertinentes et cohérentes dans la perspective de l'Opération proposée aux souscripteurs. Le visa de l'AMF-UMOA ne constitue pas une garantie contre le risque de non-remboursement des échéances des titres dont l'émission est ainsi autorisée sous le n° EOP/25-01.

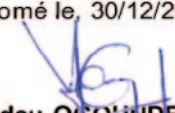
Conditions de diffusion et de mise à disposition de la Note d'Information

La Note d'Information sera disponible sans frais pour le souscripteur au siège social de la CRRH-UEMOA, auprès d'Impaxis Securities, Arrangeur et Chef de file. Elle sera également disponible, sur le site internet de l'Emetteur www.crrhuemoa.org

Attestation du responsable de la Note d'Information

A notre connaissance, les données de la présente Note d'Information sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats, les risques et les perspectives de la CRRH-UEMOA (l'«émetteur») et sur les droits attachés aux titres offerts : elle ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.»

Fait à Lomé le, 30/12/2024


Mme Yedau OGOUNDELE
Directrice Générale

Attestation des commissaires aux comptes

CONTRÔLEURS LÉGAUX DES COMPTES

Commissaires aux comptes Titulaires

Désignés respectivement par l'Assemblée Générale Ordinaire du 21/04/2022 et celle du 30/04/2024 pour un mandat de 3 années en cours, à compter de l'exercice ouvert le 1er janvier 2022 et expirant à l'issue de l'AGO statuant sur les comptes de l'exercice de 2024, les cabinets auditeurs associés en Afrique KPMG TOGO et DELOITTE TOGO sont inscrits à l'Ordre National des Experts Comptables et Comptables Agréés du TOGO.

AUDITEURS ASSOCIÉS EN AFRIQUE KPMG TOGO

Représenté par M. Franck FANOU
8^{ème} étage de l'immeuble CRBC,
Place de la Réconciliation,
Route de la nouvelle présidence, Quartier Atchante,
Lomé -Togo
Tel : +228 22 53 92 00

DELOITTE TOGO

Représenté par Mme Maryse ADOTEVI
Boulevard Gnassingbe Eyadéma,
Lomé II, CITE OUA,
06 BP : 61 825
Lomé -Togo
Tel : +228 22 23 21 00

Commissaires aux comptes Suppléants

Désignés, à la suite d'une reconstitution du collège des Commissaires aux Comptes, par l'Assemblée Générale Ordinaire du 30/04/2024 pour un mandat de 3 années en cours, à compter de l'exercice ouvert le 1er janvier 2022 et expirant à l'issue de l'AGO statuant sur les comptes de l'exercice de 2024, les cabinets Ficao Grant Thornton TOGO et FIDAF TOGO sont inscrits à l'Ordre National des Experts Comptables et Comptables Agréés du TOGO.

FICAO GRANT THORTON TOGO

Représenté par M. Koffi Abalo AMOUZOU
31, Avenue François Mitterrand
7378, Lomé - Togo
Tel : +228 22 21 68 22

FIDAF TOGO

Représenté par Mme Ellen TOGNISSO ADJAH
Quartier Atikoume
Lomé – Togo
Tel : +228 22 20 25 23 Tel : +225 20 22 57 53
Fax : +225 20 21 42 97



8ème étage Immeuble CRBC
Place de la Réconciliation
Route de la nouvelle présidence
06 BP 6019 Lomé 06, Togo
Tél : (228) 22 53 92 00
Email : contact@kpmg.tg



5082, Boulevard GNASSINGBE
Eyadema, Lomé II
Immeuble African Guarantee Fund (AGF),
06 BP: 61825 Lomé 06 – TOGO
Tél : (228) 98 88 77 08 / 70 79 99 89
Email : tgcontact@deloitte.com

Caisse Régionale de Refinancement Hypothécaire de l'UEMOA (CRRH-UEMOA)

Attestation portant sur la note d'information financière relative à
l'émission de l'emprunt obligataire par Appel Public à l'Epargne
"Social Bond CRRH-UEMOA [5,95%-6,15%] 2025 – 2040"

Caisse Régionale de Refinancement Hypothécaire
de l'UEMOA (CRRH-UEMOA).
BP 1172 Lomé - Togo
Cette attestation contient 3 pages



8ème étage Immeuble CRBC
Place de la Réconciliation
Route de la nouvelle présidence
06 BP 6019 Lomé 06, Togo
Tél : (228) 22 53 92 00
Email : contact@kpmg.tg



5082, Boulevard GNASSINGBE
Eyadema, Lomé II
Immeuble African Guarantee Fund (AGF),
06 BP : 61825 Lomé 06 – TOGO
Tél : (228) 98 88 77 08 / 70 79 99 89
Email : tqcontact@deloitte.com

Caisse Régionale de Refinancement Hypothécaire de l'UEMOA (CRRH-UEMOA)

Siège social : 68, avenue de la libération B.P. 1172
Lomé Togo
Capital social : F CFA 12 088 970 000

Attestation des Commissaires aux Comptes relative aux données comptables et financières contenues dans la note d'information sur l'emprunt obligataire par Appel Public à l'Épargne "Social Bond CRRH-UEMOA [5,95%-6,15%] 2025 – 2040"

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de la CAISSE RÉGIONALE DE REFINANCEMENT HYPOTHÉCAIRE de l'UEMOA (CRRH-UEMOA) et en application de l'instruction N° 36/2009 et de la circulaire N° 02-2010 de l'Autorité des Marchés Financiers de l'Union Monétaire Ouest Africaine (AMF-UMOA), nous avons procédé à la vérification des informations comptables et financières, contenues dans la note d'information établie dans le cadre de l'émission de l'emprunt obligataire par appel public à l'épargne, d'un montant de 60 milliards de FCFA, à un taux compris entre 5,95% et 6,15%, sur la période allant de 2025 à 2040.

Ces informations ont été établies sous la responsabilité de la direction générale de la CRRH-UEMOA.

Il nous appartient de nous prononcer sur la concordance de ces informations comptables et financières données dans la présente note d'information avec le système comptable de l'institution financière.

Nous avons effectué les diligences nécessaires conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur. Ces diligences, qui ne constituent ni un audit ni un examen limité, ont consisté essentiellement à nous assurer de la concordance desdites informations avec les états financiers semestriels au 30 juin 2024, ayant fait l'objet d'examen limité et d'autre part avec les états financiers annuels audités, au titre des exercices clos le 31 décembre 2020, le 31 décembre 2021, le 31 décembre 2022 et le 31 décembre 2023.

Les rapports d'audit des états financiers desdits exercices et le rapport d'examen limité des états financiers au 30 juin 2024 sont intégralement repris dans la présente note d'information.



CRRH-UEMOA S. A

Attestation portant sur la note d'information financière relative à l'émission de l'emprunt obligataire par Appel Public à l'Epargne "Social Bond CRRH-UEMOA [5,95%-6,15%] 2025 – 2040"

Deloitte

S'agissant des données prévisionnelles présentées au chapitre 6 (Atterrissage des comptes au 31/12/2024 et perspectives financières) de la présente note, couvrant la période allant de 2025 à 2040, elles ont été établies sous la responsabilité de la Direction Générale de la CRRH-UEMOA.

Nous rappelons que ces informations présentant par nature un caractère incertain, les réalisations pourraient, parfois de manière significative, différer des informations prévisionnelles présentées dans le cadre de cette opération. Nos diligences sur les données prévisionnelles de nature comptable et financière ont consisté à apprécier si les hypothèses retenues et décrites dans la présente note d'information constituent une base acceptable à l'établissement de ces données et à vérifier la correcte traduction chiffrée de ces hypothèses.

Sur la base de ces diligences mises en œuvre, nous n'avons pas d'observation à formuler sur :

- la concordance des informations comptables et financières données dans la présente note d'information avec la comptabilité ayant servi de base à l'établissement des états financiers ;
- les hypothèses retenues pour l'établissement des informations prévisionnelles données dans la présente note d'information et la correcte traduction chiffrée de ces hypothèses.

Cette attestation est établie à votre attention dans le contexte précisé au premier paragraphe et ne doit pas être utilisée, diffusée ou citée à d'autres fins.

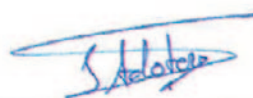
Lomé le 28 janvier 2025

Les Commissaires aux comptes

KPMG Togo

Deloitte Togo


Franck Fanou
Associé


Maryse ADOTEVI
Associée

Politique d'Information

LA POLITIQUE D'INFORMATION DE LA CRRH-UEMOA EST ASSURÉE PAR LES PERSONNES SUIVANTES :

Mme. Yedau OGOUNDELE
Directrice Générale

M. Thierry BALIBO
Directeur Administratif et Financier

Adresse CRRH-UEMOA :
Immeuble BOAD
68, Avenue de la Libération
BP 1172 Lomé (République Togolaise)
Téléphone : +228 22 23 27 51 / 22 ;
Télécopie : +228 22 23 27 52 ; infos@crrhuemoa.org

LA POLITIQUE D'INFORMATION D'IMPAXIS SECURITIES EST ASSURÉE PAR LES PERSONNES SUIVANTES :

M. Ababacar DIAW
Administrateur Directeur Général

M. Ahmet FALL
Directeur Marchés des capitaux

Adresse Impaxis Securities :
Fann Résidence
Rue Aimé Césaire
BP 45545 Dakar-Fann Sénégal
Téléphone : +221 22 869 31 40 ;
Fax : +221 33 864 53 41 ;
Website : www.impaxis-securities.com

1. Résumé de la transaction

1.1 CONTEXTE DE L'OPÉRATION

Fondée le 16 juillet 2010, la Caisse Régionale de Refinancement Hypothécaire de l'UEMOA « CRRH-UEMOA » est un établissement financier à caractère bancaire (ancienne dénomination des Etablissements Financiers de Crédit), soumis à la loi bancaire de l'UEMOA. L'actionnariat de la CRRH-UEMOA se compose de partenaires institutionnels, à savoir la BOAD, l'IFC, la BIDC et Shelter Afrique ainsi que de 58 banques commerciales de la zone UEMOA avec des fonds propres s'élevant à 20,4 milliards de FCFA au 31/12/2023. En tant qu'institution supranationale et émetteur de référence dans la zone UEMOA, elle bénéficie d'une des meilleures notations de la région, avec une note internationale Ba2 attribuée par Moody's Ratings avec une perspective stable lors de sa dernière revue en octobre 2024.

Elle a comme objectif de refinancer les prêts à l'habitat accordés par les banques commerciales et les Systèmes Financiers Décentralisés «SFD» à leurs clients, en mobilisant des ressources à long terme sur les marchés financiers ou via des partenaires au développement.

Dans le cadre de la mise en œuvre de son plan stratégique 2023-2027, l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires (AGO) tenue le 30 avril 2024 a autorisé, en sa 3ème résolution, l'émission d'obligations par appel public à l'épargne à concurrence de quatre-vingts milliards (80.000.000.000) de FCFA, et a délégué pouvoirs au Conseil d'Administration de la CRRH-UEMOA à l'effet de décider des modalités finales en fonction des opportunités qui se présenteront.

Depuis sa première émission en 2012, la CRRH-UEMOA a levé un total de 198 milliards de FCFA sur le Marché Financier Régional (MFR), à des taux d'intérêt compris entre 5,85 % et 6,10 % et des maturités allant de 10 à 15 ans.

IMPAXIS a été mandaté par la CRRH-UEMOA, en tant qu'Arrangeur et chef de file pour le placement de sa 10ème émission obligataire labellisée « Social Bond » pour un montant de 60 milliards de FCFA sur le Marché Financier Régional, pour une maturité de 15 ans avec un (1) an de différé.

1.2 RÉSUMÉ DE L'OPÉRATION

Libellés	Caractéristiques
Dénomination	• "Social Bond CRRH-UEMOA 6,00% 2025 – 2040"
Émetteur	• Caisse Régionale de Refinancement Hypothécaire (CRRH-UEMOA)
Montant de l'émission	• 60 000 000 000 FCFA
Taux d'intérêt	• 6,00% net l'an
Durée de l'emprunt	• 15 ans dont un (1) an de différé sur le remboursement capital
Type de placement	• Appel Public à l'Épargne
Objet de l'Opération	• Refinancement des créances hypothécaires des banques
Notation	• Investment grade valable de juin 2024 à mai 2025 de l'agence de notation agréée par l'AMF-UMOA ; Bloomfield - AA+ avec perspective positive à long terme - A1+ avec une perspective stable à court terme
Mécanisme de sûretés	• Mise en place d'un compte séquestre zéro débit, ouvert au nom de la CRRH-UEMOA

1.3 ATTRAITS DE L'OPÉRATION

Un Emetteur doté d'une mission d'impact social et une 10^{ème} émission qui est la 1^{ère} avec un label d'obligations dites sociales ou «Social Bond»

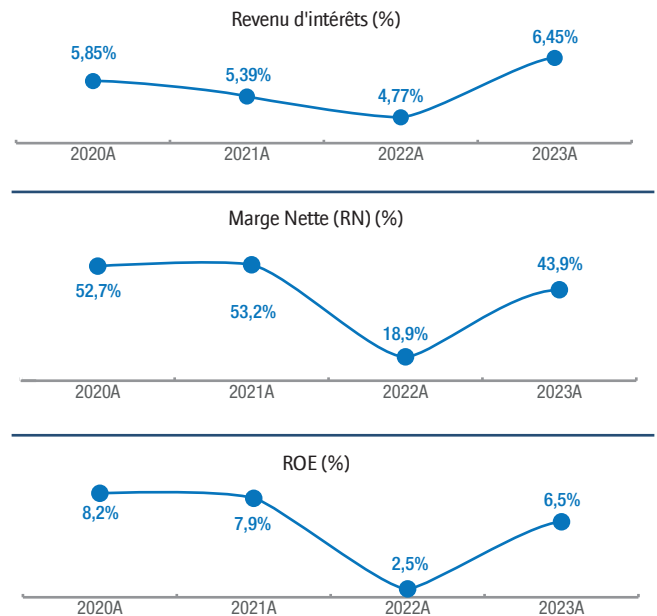
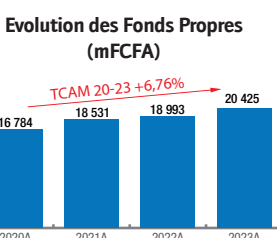
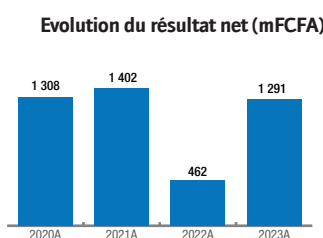
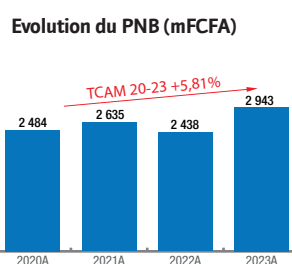
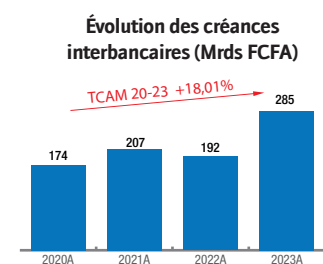
- La CRRH-UEMOA a pour ambition de tripler son impact en termes de nombre de logements financés par le secteur bancaire sur les 5 prochaines années
- L'impact social de la CRRH-UEMOA, s'est traduit par l'accès au logement pour 100 000 personnes, grâce aux actions entreprises depuis le début de ses activités

- Cette 10^{ème} émission contribuera aux atteintes des Objectifs de Développement Durable, notamment les ODD 1 sur l'éradication de l'extrême pauvreté, les ODD 10 sur la réduction des inégalités et les ODD 11 sur les villes et communautés durables.
- Les fonds levés seront intégralement déployés par la CRRH-UEMOA pour refinancer les portefeuilles de prêts hypothécaires résidentiels couvrant des logements abordables (d'une valeur inférieure à 100 millions F CFA), accordés par des banques de l'UEMOA aux ménages à revenus faibles et modérés, conformément à ses statuts



Une performance financière historique en nette progression

- Depuis le lancement de ses activités en 2012, la CRRH-UEMOA a levé 198 milliards FCFA sur le Marché Financier Régional, 134 milliards sur le marché international et 129 milliards auprès des bailleurs de fonds pour un total d'environ 461 milliards FCFA
- Un total de 350 milliards FCFA de refinancements accordés aux banques et SFD correspondant à 19 000 logements
- Une bonne allocation des ressources mobilisées et une relative maîtrise des charges opérationnelles
- Une amélioration des indicateurs de performance, en 2023 comparée aux années précédentes



Une refonte du modèle d'affaires et de nouvelles activités en perspective répondant aux besoins exprimés par les banques

- Le refinancement à travers de nouveaux modes d'origination visant à dynamiser l'écosystème tels que le partenariat dans le cadre de projets immobiliers et le refinancement des banques non-actionnaires
- La titrisation afin de réduire les besoins de fonds propres réglementaires des banques
- Les solutions de garantie, complémentaires pour les banques, leur permettant de couvrir le risque de leur portefeuille de prêts au logement

Une institution reconnue pour la qualité de sa signature

- La CRRH-UEMOA est dotée d'une des meilleures notes : AA+ pour la 7^{ème} année consécutive, avec une perspective positive à long terme depuis 2024 par Bloomfield Investment, une agence régionale agréée par l'AMF-UMOA
- A l'international, la CRRH-UEMOA bénéficie d'une notation Ba2 avec une perspective stable à long terme par Moody's Rating qui la positionne parmi les institutions les mieux notées de la région, équivalente à celle de la Côte d'Ivoire et supérieure à celle des autres pays de l'Union
- Un historique sans défaut ni retard de paiement sur le MFR. Cette opération marquera sa 10^{ème} émission obligataire

Un investissement de qualité et liquide et une fiscalité attractive

- Les titres émis seront cotés à la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) en libre négociation sur le marché secondaire
- Ces titres feront aussi l'objet d'une demande d'admissibilité aux guichets de refinancement de la BCEAO comme l'ont été les 9 émissions précédentes
- La CRRH-UEMOA bénéficie dans tous les pays de l'UEMOA d'une exonération de tous les impôts et taxes sur les obligations, quel que soit le détenteur de ces titres et valable jusqu'en 2032 avec un renouvellement de la période d'exonération pour 10 ans

Un actionariat solide doublé d'une bonne gouvernance

- La CRRH-UEMOA dispose d'une structure actionnariale solide constituée de 4 institutions de développement (BOAD, IFC, BIDC et Shelter Afrique) et de 58 banques provenant des pays de l'UEMOA
- Le renforcement de la structure actionnariale avec l'augmentation de capital de l'actionnaire principal, la BOAD, ainsi que l'IFC et quelques banques commerciales régionales
- Un top management pluridisciplinaire, doté d'une expérience reconnue sur les marchés financiers

M. Thierry TANOI, Président du Conseil d'Administration (PCA)	Diplômé de l'École Supérieure de Commerce d'Abidjan (ESCA), expert-comptable français, il est aussi titulaire d'un MBA de la Harvard Business School. Pendant plusieurs années, Thierry Tanoh a occupé les fonctions de ministre du Pétrole, de l'Énergie et des Énergies Renouvelables, Secrétaire Général Délégué de la Présidence de la République de Côte d'Ivoire, de Directeur Général du groupe Ecobank, Vice-président, Afrique subsaharienne, Amérique Latine et Caraïbe, et Europe de l'Ouest de International Finance Corporation (IFC).
Mme Yedau OGOUNDELE, Directrice Générale (DG)	Mme Yedau OGOUNDELE est experte des marchés financiers internationaux, elle a été responsable des activités de Structuration Crédit dans la Banque de Financement et d'Investissement (BFI) de Natixis et de Crédit Agricole à Paris et à Londres. Elle cumule plus de vingt années d'expérience en financements structurés pour avoir exercé des fonctions de structuration, de développement commercial, de trading et d'origination obligataire. Elle a occupé la fonction d'administratrice indépendante à la CRRH-UEMOA et a été membre du Comité des Risques. Elle a également piloté l'élaboration du Plan Stratégique 2023-2027 de la CRRH-UEMOA. Elle est Directrice Générale de la CRRH-UEMOA depuis le 30 janvier 2023.
M. Thierry BALIBO, Directeur Administratif et Financier (DAF)	Après neuf années d'expérience professionnelle dont huit années passées dans un Etablissement Financier comme Responsable de la Comptabilité et une année dans un Cabinet d'expertise comme Réviseur Comptable, M. Thierry BALIBO rejoint l'équipe de la CRRH-UEMOA le 2 mai 2012 comme Chargé de la Comptabilité et du Budget et occupe présentement la fonction de Directeur Administratif et Financier.
M. Aimé SAVADOGO, Directeur gestion des risques	M. Aimé SAVADOGO a été recruté en 2007 par la Société Générale Burkina Faso (SGBF), il y a occupé plusieurs postes à responsabilité notamment comme Directeur des Risques et du Recouvrement pendant sept (7) ans. Après une douzaine d'années d'expérience professionnelle passées à la Société Générale, il rejoint en mars 2019 la CRRH-UEMOA en tant Responsable de la Gestion des Risques et occupe présentement la fonction de Directeur gestion des risques.
M. Franck KEREKOU, Directeur adjoint en charge des opérations	Après son passage à la Caisse Nationale des Caisses d'Épargne à Paris, puis à la BNP Personal Finance, filiale du Groupe BNP Paribas, spécialisée dans le financement aux particuliers à travers ses activités de crédit à la consommation et immobilier, M. Franck KEREKOU rejoint la CRRH-UEMOA en 2012 en qualité d'Analyste financier à la Direction des Opérations où il participe entre autres activités, aux émissions de titres sur le marché financier régional. Il occupe présentement le poste de directeur adjoint en charge des opérations
M. Théodore BAMBARA, Responsable contrôle permanent, conformité et RSE	Titulaire d'un Diplôme d'Études Supérieures Spécialisées de Juriste d'entreprises et d'affaires, M. Théodore BAMBARA dispose d'une expérience professionnelle d'une quinzaine d'années. Il a été Juriste en Cabinet d'Avocats et Directeur Général Adjoint de société commerciale avant de rejoindre Société Générale Burkina Faso. Pendant 10 ans, il y a occupé plusieurs postes sur des fonctions de Contrôle Permanent, de Risque et de Conformité. Il a rejoint la CRRH-UEMOA en octobre 2023 en tant que Chef du Service Contrôle Permanent, Conformité et RSE.
M. Mawunyiga AIDOTE, Directeur Adjoint Audit interne	M. AIDOTE compte plus de 15 ans d'expérience dans les domaines de l'audit, du conseil, du contrôle de gestion, de la gestion financière et de la comptabilité. Il est titulaire du titre d'Expert-comptable diplômé d'État français de l'académie de Paris et détient des masters en audit et en comptabilité du CNAM ainsi que de l'académie de Nantes en France. Il a occupé le poste de chef de mission chez KPMG et a réalisé des missions dans plusieurs pays de l'UEMOA, couvrant divers secteurs d'activités.
M. Jean-Yves LOKO, Directeur Adjoint Juridique	Titulaire d'un DEA en droit privé fondamental et d'un diplôme ITB de banques, M. LOKO a une solide expérience acquise durant ses quinze années passées dans les services juridiques de banques et institutions financières ainsi que dans des entreprises du secteur des télécoms.

2. Caractéristiques de l'Opération

2.1 CARACTÉRISTIQUES DE L'OPÉRATION «SOCIAL BOND CRRH-UEMOA 6,00% 2025 – 2040»

LIBELLÉS	CARACTÉRISTIQUES
Dénomination	• Social Bond CRRH-UEMOA 6,00% 2025 – 2040
Émetteur	• Caisse Régionale de Refinancement Hypothécaire (CRRH-UEMOA)
Notation financière	• Investment grade valable de juin 2024 à mai 2025 de l'agence de notation agréée par l'AMF-UMOA ; Bloomfield - AA+ avec perspective positive à long terme - A1+ avec une perspective stable à court terme
Montant de l'émission	• 60 000 000 000 FCFA
Taux d'intérêt	• 6,00% net l'an
Durée de l'emprunt	• 15 ans dont un (1) an de différé
Type de placement	• Appel Public à l'Épargne
Nature des titres	• Obligations
Objet de l'Opération	• Refinancement des créances hypothécaires des banques
Rang des titres	• Pari passu
Prix d'émission	• 10 000 FCFA
Valeur nominale	• 10 000 FCFA
Nombre de titres à émettre	• 6 000 000 obligations
Fiscalité	• La CRRH-UEMOA bénéficie dans tous les pays de l'UEMOA d'une exonération de tous les impôts et taxes sur les obligations et autres valeurs mobilières, leurs revenus et plus-values, quel que soit le détenteur de ces titres, pour les dix (10) prochaines années à partir de 2022 • Cette décision du Conseil des Ministres de l'UMOA a été renouvelée le 30 septembre 2022
Forme des titres	• Les titres seront dématérialisés, inscrits en compte auprès du Dépositaire Central/Banque de Règlement (DC/BR) et tenus dans les livres des SGI de l'UEMOA ou des banques teneurs de compte agréées
Souscripteurs	• Les investisseurs personnes morales et physiques résidant ou non dans l'UEMOA et désirant investir sur le Marché Financier Régional
Liquidité des titres	• Les Obligations feront l'objet d'une demande d'admission au compartiment obligataire de la BRVM dans les deux (02) mois suivant la clôture de l'Opération • Les opérations secondaires se feront via les ordres introduits auprès des acteurs agréés par l'AMF-UMOA • Les Obligations feront l'objet d'une demande d'admissibilité aux guichets de refinancement de la BCEAO, dans les conditions fixées par le Comité de Politique Monétaire dans sa décision n°24/2013/CPM/BCEAO modifiant et complétant la décision n°397/12/2010 du 06 décembre 2010
Païement des intérêts et remboursement du capital	• Les intérêts seront payables semestriellement à partir de la date de jouissance des titres • Le remboursement du capital sera semestriel, après un (1) an de différé, soit deux semestres, à raison du paiement du vingt-huitième (1/28) du capital sur les 14 ans
Date de jouissance	• La date de jouissance des titres sera fixée en collaboration avec l'Émetteur à la date de clôture et la date de valeur ne pourra excéder les cinq (5) jours ouvrés suivant celle-ci
Période de souscription	• La période de souscription est prévue du 05 au 30 mai 2025. Elle pourra être raccourcie, prolongée ou déplacée en cas de besoin par l'Émetteur après saisine et approbation de l'AMF-UMOA
Spécificités	• La CRRH-UEMOA se réserve le droit d'annuler les obligations qu'elle recevrait au titre de remboursement anticipé par les banques refinancées dans le cadre de l'opération
Sûretés	• Les emprunts obligataires de la CRRH-UEMOA bénéficient de l'ouverture d'un compte séquestre pour assurer le paiement des échéances. Ce compte séquestre zéro débit, ouvert au nom de la CRRH-UEMOA, reçoit les échéances payées par les banques emprunteuses et sert uniquement au paiement des échéances des obligations émises par la CRRH-UEMOA vis-à-vis des souscripteurs • Le nantissement des portefeuilles de prêts à l'habitat assis sur une garantie hypothécaire de premier rang, consentis par les banques refinancées au profit de la CRRH-UEMOA • Les contrôles périodiques de la CRRH-UEMOA sur la constance de la qualité et la consistance des portefeuilles nantis en sa faveur • Un mécanisme de sécurisation des échéances de remboursement des emprunts de la CRRH-UEMOA auquel toutes les banques refinancées adhèrent, tant au titre des engagements statutaires qu'au titre des contrats signés pour chaque

2.2 TABLEAU D'AMORTISSEMENT

Tableau d'amortissement indicatif de l'emprunt obligataire « Social Bond CRRH-UEMOA 6,00% 2025-2040 »

Périodes	Capital en début de période	Intérêts nets	Amortissement	Capital en fin de période	Semestrialités
1	60 000 000 000	1 800 000 000	-	60 000 000 000	1 800 000 000
2	60 000 000 000	1 800 000 000	-	60 000 000 000	1 800 000 000
3	60 000 000 000	1 800 000 000	2 142 857 143	57 857 142 857	3 942 857 143
4	57 857 142 857	1 735 714 286	2 142 857 143	55 714 285 714	3 878 571 429
5	55 714 285 714	1 671 428 571	2 142 857 143	53 571 428 571	3 814 285 714
6	53 571 428 571	1 607 142 857	2 142 857 143	51 428 571 429	3 750 000 000
7	51 428 571 429	1 542 857 143	2 142 857 143	49 285 714 286	3 685 714 286
8	49 285 714 286	1 478 571 429	2 142 857 143	47 142 857 143	3 621 428 571
9	47 142 857 143	1 414 285 714	2 142 857 143	45 000 000 000	3 557 142 857
10	45 000 000 000	1 350 000 000	2 142 857 143	42 857 142 857	3 492 857 143
11	42 857 142 857	1 285 714 286	2 142 857 143	40 714 285 714	3 428 571 429
12	40 714 285 714	1 221 428 571	2 142 857 143	38 571 428 571	3 364 285 714
13	38 571 428 571	1 157 142 857	2 142 857 143	36 428 571 429	3 300 000 000
14	36 428 571 429	1 092 857 143	2 142 857 143	34 285 714 286	3 235 714 286
15	34 285 714 286	1 028 571 429	2 142 857 143	32 142 857 143	3 171 428 571
16	32 142 857 143	964 285 714	2 142 857 143	30 000 000 000	3 107 142 857
17	30 000 000 000	900 000 000	2 142 857 143	27 857 142 857	3 042 857 143
18	27 857 142 857	835 714 286	2 142 857 143	25 714 285 714	2 978 571 429
19	25 714 285 714	771 428 571	2 142 857 143	23 571 428 571	2 914 285 714
20	23 571 428 571	707 142 857	2 142 857 143	21 428 571 429	2 850 000 000
21	21 428 571 429	642 857 143	2 142 857 143	19 285 714 286	2 785 714 286
22	19 285 714 286	578 571 429	2 142 857 143	17 142 857 143	2 721 428 571
23	17 142 857 143	514 285 714	2 142 857 143	15 000 000 000	2 657 142 857
24	15 000 000 000	450 000 000	2 142 857 143	12 857 142 857	2 592 857 143
25	12 857 142 857	385 714 286	2 142 857 143	10 714 285 714	2 528 571 429
26	10 714 285 714	321 428 571	2 142 857 143	8 571 428 571	2 464 285 714
27	8 571 428 571	257 142 857	2 142 857 143	6 428 571 429	2 400 000 000
28	6 428 571 429	192 857 143	2 142 857 143	4 285 714 286	2 335 714 286
29	4 285 714 286	128 571 429	2 142 857 143	2 142 857 143	2 271 428 571
30	2 142 857 143	64 285 714	2 142 857 143		2 207 142 857
		29 700 000 000	60 000 000 000		89 700 000 000

2.3 NOTATION DE L'ETABLISSEMENT

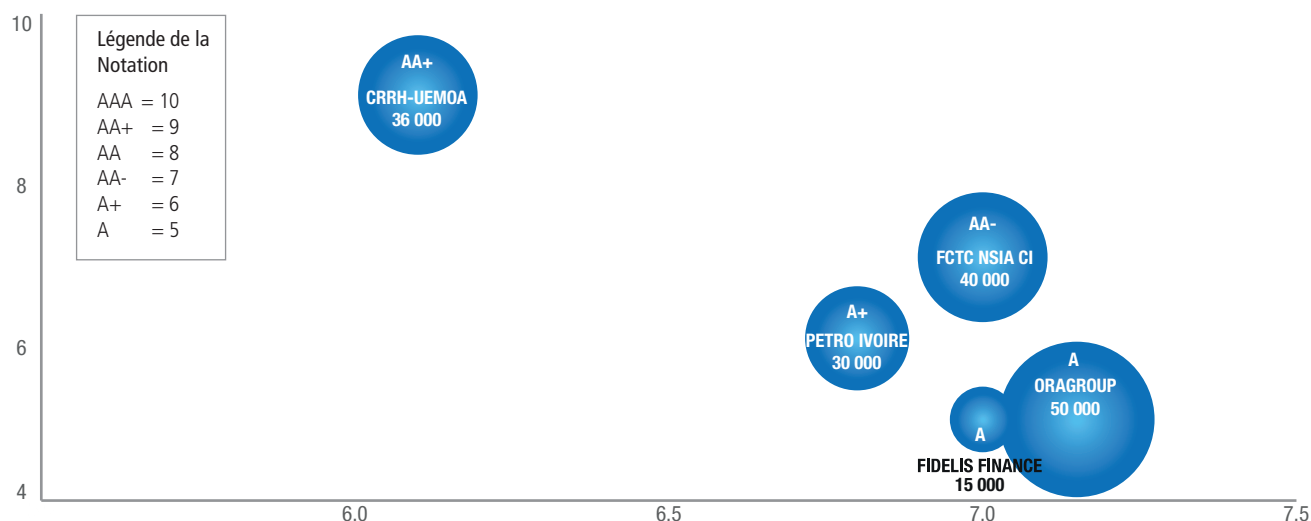
Depuis août 2015, la CRRH-UEMOA est notée avec une revue annuelle par l'Agence Bloomfield Investment Corporation, conformément à l'Instruction n°36/2009 du 23 novembre 2009 de l'AMF-UMOA.

En conservant sa note AA+ pour la septième année consécutive, avec une perspective positive depuis juin 2024, la CRRH-UEMOA maintient l'une des meilleures notes obtenues par une institution émettrice sur le Marché Financier Régional, attestant de la qualité de sa signature.

La notation de long terme de la CRRH-UEMOA s'est améliorée en passant de AA avec une perspective positive en juin 2017 à AA+ avec une perspective stable en juin 2018. Depuis lors, ce niveau de notation a été maintenu mais avec une perspective positive en 2024.

Catégories de valeurs	Echelle de notation	Monnaie 2024	Note actualisée 2023	Note actualisée	Date d'expiration	Perspective
Long Terme	Régionale	CFA	AA+	AA+	31/05/2025	Positive
Court Terme	Régionale	CFA	A1+	A1+	31/05/2025	Stable

La CRRH-UEMOA bénéficie d'une perspective positive qui laisse entrevoir la possibilité d'un rehaussement de sa notation financière à AAA, la meilleure notation accordée par Bloomfield.



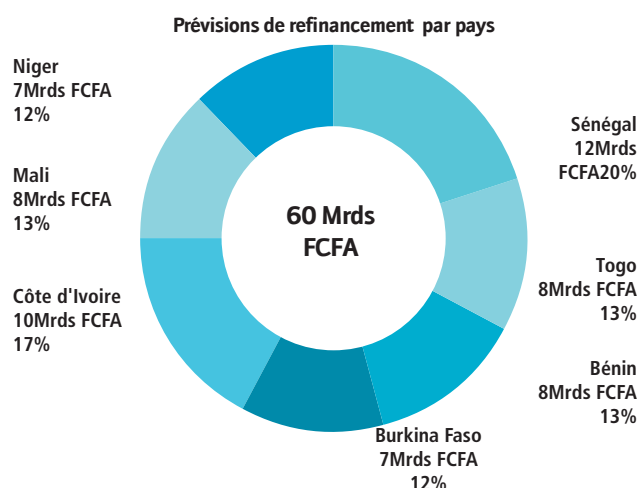
La notation donnée par Bloomfield à la CRRH-UEMOA est basée sur les facteurs positifs suivants :

- (i) Une bonne flexibilité de financement
- (ii) Un niveau record d'activités de refinancement grâce aux ressources mobilisées sur le marché régional et le marché international
- (iii) Une meilleure optimisation dans la gestion et l'allocation des ressources
- (iv) Une relative maîtrise des frais généraux
- (v) Une amélioration des performances financières en lien avec le dynamisme de l'activité
- (vi) Une refonte du modèle d'affaires avec de nouvelles activités en cours de déploiement

Le principal facteur de fragilité de la qualité de crédit est un environnement sous-régional marqué par plusieurs crises politiques et sécuritaires.

2.4 UTILISATION DES FONDS

Dans le cadre de sa mission et de ses objectifs visant à refinancer les créances hypothécaires des banques de la zone, afin de réduire le déficit de logements dans la région, la CRRH-UEMOA prévoit, à l'occasion de sa 10ème émission obligataire orientée vers des objectifs sociaux à travers l'accès au logement abordable, de refinancer les banques selon une répartition par pays comme suit :



Il convient de noter qu'environ 70% des fonds levés seront destinés au refinancement des banques actionnaires, tandis que le solde bénéficiera aux banques non actionnaires.

2.5 PREMIÈRE ÉMISSION D'OBLIGATIONS SOCIALES DANS LA ZONE UEMOA

La dixième émission obligataire de la CRRH-UEMOA sera labellisée "obligations sociales", conformément à la Circulaire N°01/CREPMF/2020 et au cadre défini par l'AMF-UEMOA.

Pour ce faire, la CRRH-UEMOA a mis en place un «framework ou guide» de son processus de refinancement de prêts hypothécaires permettant à Moody's de faire son évaluation externe. Ainsi, Moody's lui a accordé la note SQS1 qui est la meilleure note possible qu'elle accorde dans le cadre de l'évaluation des obligations sociales.

Ainsi, ces obligations portent le label d'obligations sociales, tel que défini par la Circulaire N°01/CREPMF/2020 relative à la mise en place d'un guide pour les émissions d'obligations vertes, sociales et durables sur le marché financier régional de l'UEMOA, et conformément à la Circulaire N°001/AMF-UEMOA/2024 relative à la mise en place d'une taxonomie des projets faisant l'objet d'émissions d'obligations vertes, sociales et durables sur le Marché Financier Régional de l'UEMOA.

Cette émission contribuera aux atteintes des Objectifs de Développement Durable, notamment les ODD 1 sur l'éradication de l'extrême pauvreté, les ODD 10 sur la réduction des inégalités et les ODD 11 sur les villes et communautés durables.



2.5.1 Sélection et évaluation du projet

Le processus de sélection et d'évaluation des banques devant se faire refinancer sur l'émission d'obligations sociales de la CRRH-UEMOA repose sur :

(i) Les critères d'éligibilité des créances à refinancer

Conformément à ses critères d'éligibilité, la CRRH-UEMOA refinance les prêts au logement abordable adossés à une garantie hypothécaire de premier rang, sachant que ces prêts sont consentis à des bénéficiaires présentant les garanties de solvabilité selon un système rigoureux de distribution du crédit (assurance-vie, domiciliation irrévocable de revenus, respect de la quotité cessible, etc.).

Ces différentes mesures sont prises par la CRRH-UEMOA pour éviter le surendettement des bénéficiaires finaux.

(ii) Les déclarations et garanties d'accès

Au titre du refinancement consenti, chaque banque refinancée procède à des déclarations périodiques à la CRRH-UEMOA permettant de suivre ses activités en matière de prêts au logement abordable ainsi que le montant des engagements pris sur les actifs hypothécaires à un compte autre que celui de la CRRH-UEMOA, et donne dans les documents contractuels qu'elle signe toutes les garanties de respect de toutes exigences légales, réglementaires et fiscales.

Les garanties et sécurités de la CRRH-UEMOA permettent de mitiger significativement ses opérations contre le risque de défaut de paiement de ses emprunteurs.

(iii) La solvabilité des banques refinancées

Les emprunteurs de la CRRH-UEMOA sont des établissements de crédit soumis à la loi bancaire et aux contrôles de la Commission Bancaire, ainsi qu'aux obligations de Société Anonyme.

(iv) Le suivi des indicateurs de Politique Environnementale et Sociale

La CRRH-UEMOA a adopté sa politique et ses procédures environnementales et sociales en 2017, qui sont conformes aux objectifs de la Norme Environnementale et Sociale n°9 (NES 9) et comprennent une liste d'exclusion.

De plus, la CRRH-UEMOA exige que les banques commerciales et les institutions de microfinance partenaires développent et maintiennent un Système de Gestion Environnementale et Sociale (SGES) qui comprend les éléments suivants :

- Une politique environnementale et sociale adoptée par la direction de l'institution

- Des procédures pour l'identification, l'évaluation et la gestion des risques et impacts environnementaux et sociaux des dossiers financés, des clauses interdisant le travail des enfants, le travail forcé et la notification d'incidents et d'accidents dans les accords de financement, ainsi que des exigences sur la divulgation de l'information sur les risques E&S.

- Le respect et l'application de la liste d'exclusion de la CRRH-UEMOA.

- Une capacité organisationnelle et une compétence pour mettre en œuvre le SGES avec des rôles et des responsabilités clairement définis.

- Le suivi et le reporting sur l'application et l'efficacité du SGES.

- Un mécanisme de communication externe, comprenant des mesures pour répondre en temps opportun aux demandes de renseignements et aux préoccupations du public.

2.5.2 Gestion des fonds levés

La CRRH-UEMOA, dans le cadre de son projet de refinancement des créances des banques sur les logements abordables, a mis en place un registre dédié et des systèmes internes permettant de suivre les fonds issus des instruments de financements. Cela garantit une gestion transparente des montants alloués et non alloués par le département des finances. Dans le cas où le refinancement d'un portefeuille de créances hypothécaires ne répond plus aux critères, le refinancement sera réaffecté à d'autres portefeuilles éligibles conformément aux critères de sélection des Social Bond Principles de l'ICMA.

2.5.3 Suivi de l'opération et reporting des investisseurs

(i) Suivi de l'opération

Au titre des dispositions des Règles d'Intervention signées à chaque opération de refinancement par chaque banque refinancée, et au titre des dispositions contractuelles de refinancement, les emprunteurs de la CRRH-UEMOA ont des obligations de reporting et de contrôles périodiques de l'institution.

Dans l'éventualité de prêts en défaut, de prêts arrivés à échéance ou de prêts remboursés par anticipation dans le portefeuille donné en garantie à la CRRH-UEMOA, la banque refinancée est tenue de reconstituer le portefeuille à due quotité. A défaut, elle devra racheter des obligations de la CRRH-UEMOA sur le marché secondaire qu'elle cédera à la CRRH-UEMOA à titre de remboursement anticipé.

Types de suivi	Reporting	Mission de supervision	Mission d'audit
Fréquence	TRIMESTRIELLE	ANNUELLE	ANNUELLE
Objet	S'assurer que les créances nanties au profit de la CRRH-UEMOA sont saines et parfaitement adossées au refinancement correspondant. Les reportings trimestriels permettent de suivre le rythme d'abondement du portefeuille, le nombre de prêts au logement mis en place, le nombre de foyers impactés, la nature des débiteurs (homme /femmes/couple).	La Direction des Opérations diligente une mission de suivi auprès des emprunteurs. Ces missions donnent lieu à la rédaction d'un compte rendu de mission adressé à la Direction Générale de la banque. Les conclusions des missions font l'objet d'échanges avec les banques et les points d'insuffisances relevées sont corrigés.	Les missions de contrôle du service d'audit donnent lieu à un procès-verbal signé entre la CRRH-UEMOA et la banque refinancée, mettant en évidence la nature et la consistance du portefeuille donné en garantie en faveur de la CRRH-UEMOA. Toutes les anomalies constatées font l'objet d'une information à l'emprunteur dans les plus brefs délais pour déterminer les mesures correctrices à prendre.

(ii) Reporting des investisseurs

Conformément aux recommandations des principes de l'ICMA sur les obligations vertes 2021, des principes des obligations sociales 2023, des lignes directrices sur les obligations durables 2021 et du cadre harmonisé pour les rapports d'impact, la CRRH-UEMOA publiera, sur une base annuelle et jusqu'à leur affectation complète :

- Un rapport d'affectation des fonds levés dans le cadre de l'émission
- Un rapport d'impact montrant, entre autres :
 - Le nombre de prêts au logement refinancés, avec une ventilation par coût de logements
 - Le nombre de ménages impactés
 - Le nombre de femmes impactées

La CRRH-UEMOA tiendra ses rapports à la disposition des investisseurs sur son site Web et une publication en sera faite au Bulletin Officiel de la Cote de la BRVM. La CRRH-UEMOA s'engage à effectuer des mises à jour en temps opportun à la suite de tout changement important qui pourrait affecter le portefeuille des prêts au logement.

2.5.4 Revue externe

La CRRH-UEMOA a engagé Moody's Ratings, un évaluateur indépendant de premier plan pour procéder à un examen externe ou Second Party Opinion (SPO) visant à confirmer l'alignement de son cadre (« framework ») et de cette opération avec les derniers principes des obligations sociales et les lignes directrices des obligations durables de l'ICMA et de l'AMF-UMOA.

Moody's Ratings a relevé que les projets à financer sont en conformité avec le Social Bond Principles (SBP) et avec la taxonomie des projets verts, sociaux et durables publiés en mars 2024 par l'AMF-UMOA dans la Circulaire N°001/AMF-UMOA/2024 relative à la mise en place d'une taxonomie des projets faisant l'objet d'émissions d'obligations vertes, sociales et durables sur le Marché Financier Régional de l'UMOA.

Les projets financés sont classés selon la taxonomie de l'AMF-UMOA dans la catégorie sociale 7, sous-catégorie logement abordable 11.

L'avis indépendant sera disponible sur le site Web de la CRRH-UEMOA. En outre, la CRRH-UEMOA pourra demander une vérification externe à Moody's Ratings sur l'affectation du produit de l'émission sur une base annuelle jusqu'à l'affectation complète des fonds levés.

Ce rapport de vérification externe post-émission sera rendu public sur le site Web de la CRRH-UEMOA.

2.6 MODALITÉS DE SOUSCRIPTION ET SCHÉMA D'ALLOCATION

2.6.1 Ordres de souscription

Les ordres de souscription sont matérialisés par la signature du bulletin prévu à cet effet. Le bulletin est à retirer auprès des établissements membres du syndicat de placement ou au niveau du site web de l'Emetteur.

La signature de ce bulletin entraîne, à compter de la date de début de la période de souscription, l'engagement irrévocable du souscripteur dans la limite des obligations disponibles ainsi que le versement de la provision correspondante auprès de l'agent placeur.

2.6.2 Souscripteurs concernés et règles d'allocation des ordres de souscription

Cette offre de placement est ouverte à toutes les catégories d'investisseurs, personnes physiques et personnes morales, résidentes ou non de la zone UEMOA. La souscription se fera en monnaie locale, FCFA, ainsi que les remboursements de l'Emetteur.

Dans le cas où la somme totale des souscriptions recueillies par le syndicat de placement serait inférieure à 60 Milliards de FCFA, la CRRH-UEMOA s'engage à maintenir l'émission à hauteur des sommes collectées. Dans le cas où la somme totale des souscriptions recueillies par le Syndicat de placement à la date de clôture de l'Opération serait supérieure à 60 Milliards de FCFA, la CRRH-UEMOA s'engage à ne garder que 60 Milliards de FCFA.

L'allocation des titres se fera durant la période de souscription suivant l'ordre d'arrivée des souscriptions complètes et indépendamment du type d'investisseurs incluant les précisions ci-dessous mentionnées :

- Le Chef de File est alloué de manière prioritaire à hauteur de 45 milliards de francs CFA
- Le Syndicat de Placement est alloué à hauteur de 15 milliards de francs CFA suivant l'ordre de réception des Souscriptions pour chaque Centralisation

Si lors de la dernière centralisation du jour, le Chef de File ne parvient pas à atteindre sa réservation prioritaire mais que le cumul des souscriptions reçues dépasse le nombre de titres disponibles l'opération sera clôturée sans tenir compte de l'origine de la souscription et vice-versa.

Une souscription est réputée complète à la réception par l'Arrangeur-Chef de file de l'Opération des éléments suivants :

- (i) Le bulletin de souscription dûment complété et signé
- (ii) La réception effective des fonds sur le compte de centralisation de l'Opération et à défaut le Swift de virement.

Les investisseurs devront se rapprocher du Chef de file ou de leur SGI Placeur pour les besoins de confirmation.

2.6.3 Période indicative de souscription

La période de souscription s'étendra du 05 au 30 mai 2025. Cependant l'Arrangeur – Chef de file se réserve le droit, après l'obtention de l'avis de non-objection de la CRRH-UEMOA, de prolonger, raccourcir ou déplacer la période de souscription en cas de besoin après saisine et validation de l'AMF-UMOA.

2.7 SERVICE FINANCIER

2.7.1 Régime fiscal

Conformément à la Décision n°062/2022/CM/UMOA/CRRH-UEMOA du Conseil des Ministres de l'UMOA, relative à la fiscalité applicable aux titres de la Caisse Régionale de Refinancement Hypothécaire de l'UMOA (CRRH-UEMOA) : « la Caisse Régionale de Refinancement

Hypothécaire de l'UEMOA bénéficie dans tous les pays de l'UEMOA d'une exonération de tous les impôts et taxes sur les obligations et autres valeurs mobilières, leurs revenus et plus-values, quel que soit le détenteur de ces titres, pour les dix (10) prochaines années ». Cette décision du Conseil des Ministres de l'UMOA a été renouvelée le 30 septembre 2022 et prend fin le 30 septembre 2032. La CRRH-UEMOA fera les démarches nécessaires auprès des autorités compétentes pour un renouvellement de cette exonération fiscale le moment venu.

2.7.2 Service financier de l'emprunt

Le service financier sera assuré par la SGI IMPAXIS SECURITIES SA durant la durée de vie de l'emprunt obligataire en relation avec l'Emetteur et le DC/BR.

La SGI veillera également au respect des caractéristiques de l'Opération ayant fait l'objet du visa de l'AMF-UMOA jusqu'à l'amortissement global de l'emprunt en accompagnant l'Emetteur dans la communication de ses états financiers annuels suivants les instructions de l'AMF-UMOA ainsi que toute autre information significative à l'égard des investisseurs.

2.7.3 Des mécanismes de sûretés mis en place pour la sécurisation des flux

Les emprunts obligataires de la CRRH-UEMOA bénéficient des mécanismes de sûretés suivants :

- L'ouverture d'un compte séquestre pour assurer le paiement des échéances. Ce compte séquestre zéro débit, ouvert au nom de la

CRRH-UEMOA, reçoit les échéances payées par les banques emprunteuses et sert uniquement au paiement des échéances des obligations émises par la CRRH-UEMOA vis-à-vis des souscripteurs

- Le nantissement des portefeuilles de prêts à l'habitat assis sur une garantie hypothécaire de premier rang, consentis par les banques refinancées au profit de la CRRH-UEMOA
- Les contrôles périodiques de la CRRH-UEMOA sur la constance de la qualité et la consistance des portefeuilles nantis en sa faveur
- Un mécanisme de sécurisation des échéances de remboursement des emprunts de la CRRH-UEMOA auquel toutes les banques refinancées adhèrent, tant au titre des engagements statutaires qu'au titre des contrats signés pour chaque opération de refinancement

2.8 RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX PRÉCÉDENTS EMPRUNTS OBLIGATAIRES EN COURS DE VIE

A la date de rédaction de la présente Note d'Information, la CRRH-UEMOA dispose sur le marché financier de l'UEMOA de six (6) emprunts obligataires en cours de vie qui ont fait l'objet de cotation à la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) et dont les services financiers se font régulièrement à bonne date. De plus, la CRRH-UEMOA a levé des fonds sur le marché international à travers un Trust US bénéficiant de la garantie de DFC, la société de financement du développement international des États-Unis.

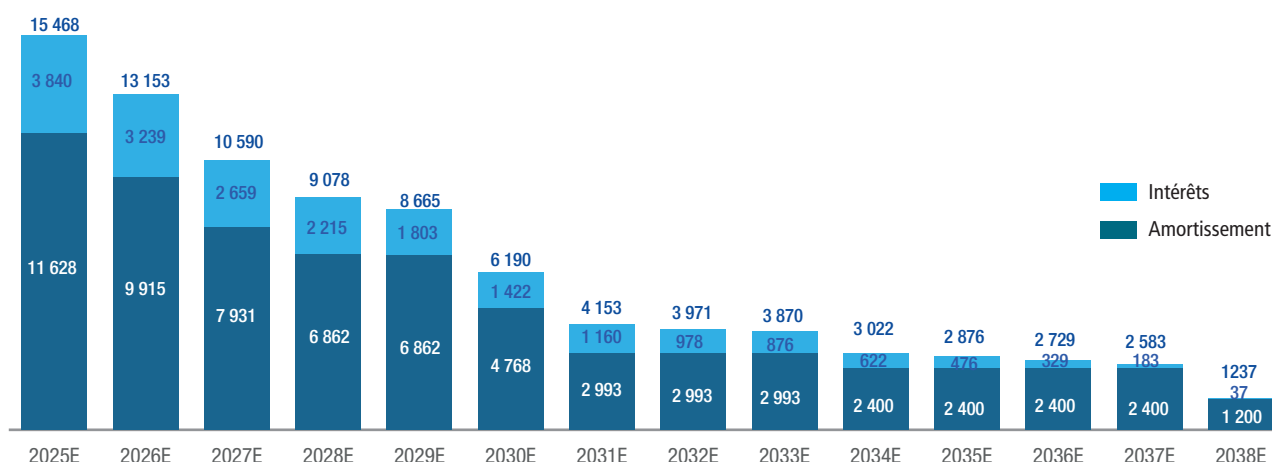
Emprunts	Dénomination	Montant ('000 FCFA)	Encours ('000 FCFA)	Taux d'intérêt	Maturité	Date d'admission au refinancement**
N°2	CRRH-UEMOA 6,10% 2012-2024	31 661 500	798 530	6,10%	12 ans	06/03/2013
N°5	CRRH-UEMOA 5,85% 2015-2025	18 300 000	2 745 000	5,85%	10 ans	01/06/2016
N°6	CRRH-UEMOA 5,85% 2016-2026	21 373 860	5 343 465	5,85%	10 ans	07/06/2017
N°7	CRRH-UEMOA 5,95% 2017-2029	25 126 140	10 469 225	5,95%	12 ans	07/03/2018
N°8	CRRH-UEMOA 5,95% 2018-2030	21 300 000	10 650 500	5,95%	12 ans	04/09/2019
N°8*	CRRH-UEMOA 6,05% 2018-2033	8 900 000	5 340 000	6,05%	15 ans	04/09/2019
N°9	CRRH-UEMOA 6,10% 2022-2037	36 000 000	32 400 000	6,10%	15 ans	06/12/2023

*L'émission obligataire N°8 s'est déroulée en deux tranches

**Les titres objet de la présente émission feront également l'objet d'une demande d'admission au refinancement auprès de la BCEAO, dès la clôture de l'émission

Au 31 décembre 2024, les emprunts obligataires en cours de vie sont représentés ci-dessous :

Service de la dette des emprunts obligataires (XOFm)



2.9 SYNDICAT DE PLACEMENT

Toutes les Sociétés de Gestion et d'Intermédiation (SGI) agréées par l'AMF-UMOA seraient susceptibles d'être membres du syndicat de placement à condition de signer le contrat de syndication qui leur sera transmis avant le lancement de l'opération par le Chef de File.

PAYS	SGI	TELEPHONE
BENIN	Africabourse	+229 21 31 88 36
	AGI	+229 21 31 97 33
	BIIC Financial Services	+229 21 32 48 75
	SGI Benin	+229 21 31 15 41
	United Capital For Africa	+229 61 18 18 00
BURKINA FASO	Coris Bourse	+226 50 33 04 91
	SA2IF	+226 75 20 01 01
	Image Finances Internationales	+226 70 88 89 89
	SBIF	+226 50 31 23 23
COTE D'IVOIRE	Africaine de bourse	+225 20 21 98 26
	ASWA	+225 20 21 98 86
	Atlantique Finances	+225 20 31 59 75
	BICI Bourse	+225 20 20 16 68
	BNI Finances	+225 20 20 99 02
	BOA Capital Securities	+225 20 30 34 29
	Bridge Securities	+225 74 80 84 00
	BSIC Capital SA	+225 20 31 71 11
	EDC Investment Corporation	+225 20 21 50 00
	GEK Capital	+225 24 35 00 44
	Hudson & CIE	+225 20 31 55 00
	Mac-African-SGI	+225 22 46 18 92
	Matha Securities	+225 20 24 30 30
	NSIA Finance	+225 20 20 06 53
	Oragroup Securities	+225 20 25 55 55
	Phoenix Capital Management	+225 20 25 75 90
	Sirius Capital	+225 20 24 24 65
	SG - CSWA	+225 20 20 12 65
	SGI Mali	+223 20 29 29 72
MALI	Global Capital	+223 66 75 63 19
	CIFA – Bourse	+223 20 23 50 20
	SGI Niger	+227 20 73 78 18
NIGER	ABCO Bourse	+221 33 822 68 00
	CGF Bourse	+221 33 864 97 97
	Everest Finance	+221 33 822 87 00
	Impaxis Securities	+221 33 869 31 40
	Finance Gestion Et Intermédiation (FGI)	+221 33 867 60 42
	Invictus Capital Finance	+221 33 832 82 32
TOGO	SGI Togo	+228 22 22 30 86

2.10 AUTRES MODALITÉS

2.10.1 Masse des obligataires

Exigibilité anticipée

Une exigibilité anticipée pourrait intervenir dans le cas de l'un des événements suivants :

- La CRRH-UEMOA n'honorerait pas à sa date d'exigibilité une échéance, en intérêt ou en principal, d'une Obligation CRRH-UEMOA, conformément à ses engagements, et ne remédierait pas à ce manquement dans les 30 jours suivant la date d'échéance ;

- La CRRH-UEMOA manquerait à ses engagements résultant de la "clause pari passu" ci-après et ne remédierait pas à ce défaut dans les 30 jours d'une mise en demeure à cet effet émanant de tout porteur d'Obligations CRRH-UEMOA et/ou de leur mandataire ;

- Toute autre dette résultant d'un crédit bancaire ou d'un emprunt contracté par la CRRH-UEMOA deviendrait remboursable avant sa date d'échéance par suite d'une déchéance du terme pour cause de défaillance.

Tout porteur d'Obligations CRRH-UEMOA pourra alors, par lettre adressée à la CRRH-UEMOA, exiger le paiement du principal et des intérêts courus pour autant que la CRRH-UEMOA n'ait pas déjà remédié à cette situation.

Clause pari passu

La CRRH-UEMOA s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des Obligations CRRH-UEMOA en principal et intérêts, à ne pas consentir de garantie particulière à d'autres titres émis ou à émettre directement par elle sur le marché financier régional (à l'exception d'hypothèques ou d'autres sûretés établies sur des biens achetés par la CRRH-UEMOA pour en garantir le prix d'achat total ou partiel) sans en faire bénéficier, au même rang, les Obligations CRRH-UEMOA.

Avis aux détenteurs d'obligations CRRH-UEMOA

Tous avis aux détenteurs d'Obligations CRRH-UEMOA seront réputés valablement donnés s'ils sont publiés dans les journaux d'annonces légales des pays membres de l'UEMOA (à la date de la présente Note d'Information, BENIN, BURKINA FASO, COTE D'IVOIRE, GUINEE BISSAU, MALI, NIGER, SENEGAL, TOGO) et au Bulletin Officiel de la Cote de la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières.

2.11 JURIDICTION ET TRIBUNAUX COMPÉTENTS

2.10.1 Masse des obligataires

Conformément à l'article 785 de l'acte Uniforme de l'OHADA relatif aux Sociétés Commerciales et au Groupement d'Intérêt Economique, les porteurs d'obligations de la présente émission pourront se grouper de plein droit pour la défense de leurs intérêts, dans une masse qui jouit de la personnalité juridique.

2.10.2 Tribunaux compétents

- **Droit applicable** : Les Obligations de la CRRH-UEMOA sont régies par la réglementation en vigueur sur le Marché Financier Régional et le droit OHADA.
- **Juridiction compétente** : Tous les litiges et contestations qui pourraient survenir relativement à l'opération faisant l'objet de la présente Note d'Information Simplifiée seront soumis à l'arbitrage de la Cour Commune de Justice et d'Arbitrage (CCJA) de l'OHADA basée en Côte d'Ivoire.

2.12 CALENDRIER DE L'OPÉRATION

Calendrier Indicatif de l'Opération		
N°	Actions	Date (jours ouvrés)
1	Obtention du Visa définitif AMF - UMOA	J-9
2	Réservation d'un code ISIN (DCBR)	J-8
3	Démarrage de la campagne de communication	J-7
3	Démarrage période de souscription ⁽¹⁾	J
4	Clôture	J+/-30 = Y
	Souscription et allocation ⁽²⁾	
	Envoi à l'AMF - UMOA du Compte Rendu Simplifié	
	Envoi au DCBR du Compte Rendu Simplifié	
6	Détermination de la date de jouissance	Y +/- 5
7	Règlement - Livraison	Y +/- 5
8	Compte Rendu Détaillé à l'AMF - UMOA	Y+7
9	Enclenchement de la procédure de première cotation avec BRVM et DC-BR	A partir de Y+7 ⁽³⁾

⁽¹⁾ : Période de souscription indicative ne devant pas dépasser 30 jours. Jour J étant la date de démarrage de la période de souscription

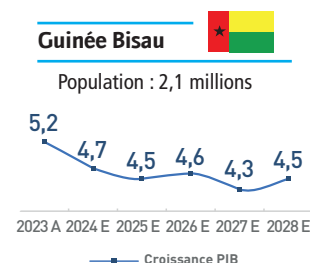
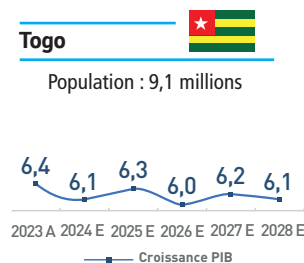
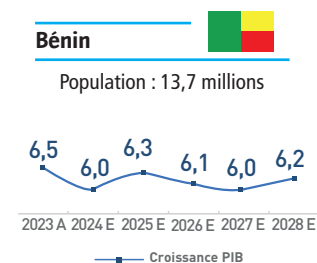
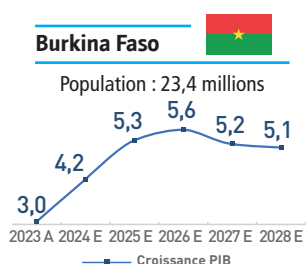
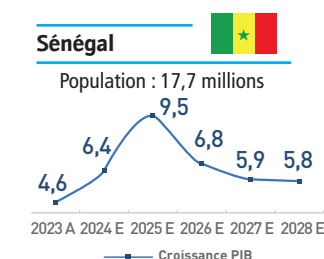
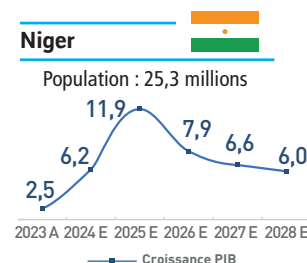
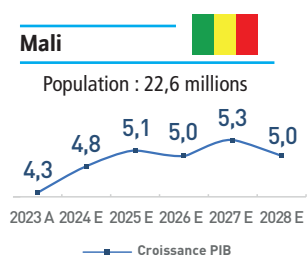
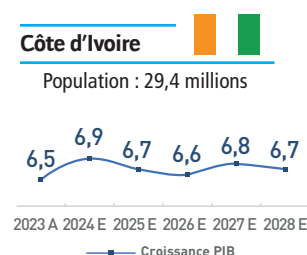
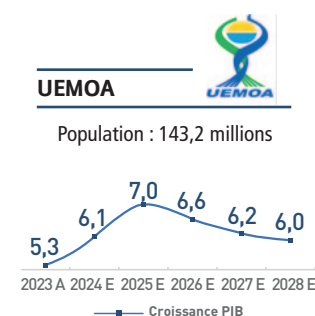
⁽²⁾ : Suivant les règles d'allocation décrites dans la présente Note d'Information

⁽³⁾ : Dans les 3 mois suivant la clôture de l'opération

3. Présentation du marché de l'Emetteur

3.1 ANALYSE MACROÉCONOMIQUE DE L'UEMOA : MARCHÉ DE L'EMETTEUR

L'UEMOA, avec une superficie de 3 512 233 km² et une population d'environ 143 millions d'habitants, affiche une croissance économique estimée à 5,3% en 2023, contre 5,5% en 2022, soutenue par le dynamisme de l'ensemble des secteurs d'activité. Dans le secteur primaire, les données fournies par les États membres via le Système d'Information Agricole Régionale (SIAR) de la Commission de l'UEMOA estiment la production céréalière de la campagne 2022/2023 à 32,6 millions de tonnes, soit une légère diminution de 0,6% par rapport à la campagne précédente.



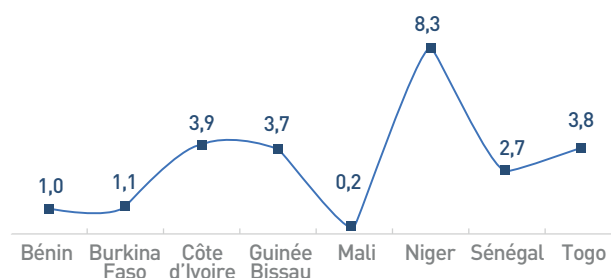
Source : Note de cadrage macroéconomique 2024-2028 de l'UEMOA

L'inflation moyenne annuelle s'est établie à 3,1% au niveau régional en juin 2024. Ainsi, la moitié des États affichent un taux d'inflation moyen supérieur à celui de l'Union. Au niveau régional, l'inflation devrait rester autour de 3,0% au maximum pour la période 2024-2028, grâce à la baisse continue des prix alimentaires mondiaux depuis 2023 et aux mesures de politique monétaire de la BCEAO.

Pays	2021A	2022A	2023A
Bénin	1,7%	1,4%	2,7%
Burkina Faso	3,9%	14,1%	0,7%
Côte d'Ivoire	4,2%	5,2%	4,4%
Guinée Bissau	3,3%	7,9%	7,2%
Mali	3,9%	9,7%	2,1%
Niger	3,8%	4,2%	3,7%
Sénégal	2,2%	9,7%	5,9%
Togo	4,7%	7,6%	5,3%

Source : Note de cadrage macroéconomique 2024-2028 de l'UEMOA

Taux d'inflation dans les pays de l'union au 30/06/2024



3.2 SITUATION DU MARCHÉ DU LOGEMENT DANS LA ZONE UEMOA

Dans les huit pays membres de l'UEMOA, l'accès à des logements décentes reste difficile pour les ménages à faibles revenus. L'espace communautaire enregistre un déficit estimé à environ 3,5 millions de logements décentes, avec une augmentation annuelle d'environ 800 000 unités, principalement due à l'urbanisation rapide et à la croissance démographique. Ces chiffres soulignent l'importance de développer des solutions de financement adaptées pour répondre à cette demande.

En pratique, les marchés immobiliers sont de taille modeste et cloisonnés par pays. Ils se caractérisent par une prédominance de l'auto-construction, la difficile émergence d'acteurs locaux d'envergure dans la construction de logements, la capacité limitée de l'Etat à garantir le respect du droit de propriété. La fiscalité appliquée demeure significative. Le 13 octobre 2017, la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD), la Commission de l'UEMOA, la Caisse Régionale de Refinancement Hypothécaire (CRRH-UEMOA) et la Banque Mondiale ont conclu un accord de financement de 155 millions de dollars américains (environ 85 milliards de FCFA) visant à promouvoir le financement de l'habitat abordable au sein de l'UEMOA.

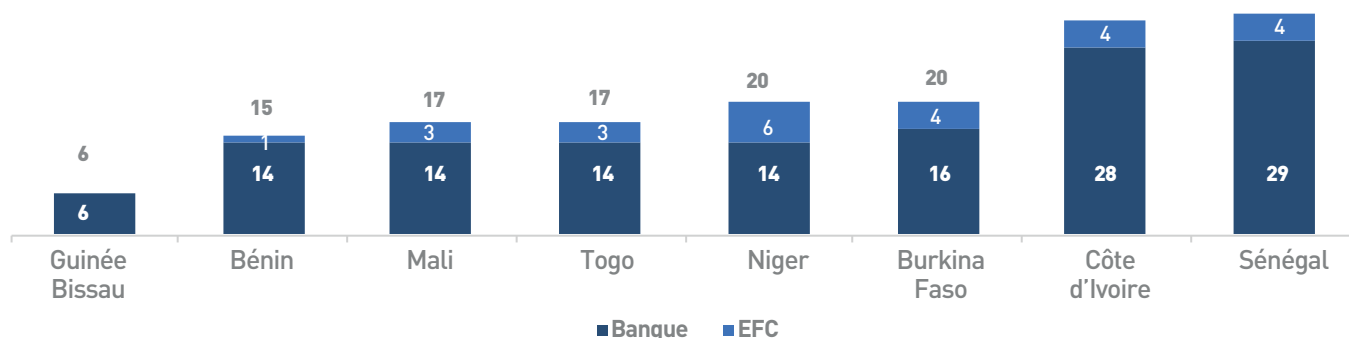
A travers ce financement, près d'une centaine de banques et institutions de microfinance dans l'espace UEMOA ont été soutenues pour octroyer des prêts immobiliers, permettant ainsi à plus de 12 000 personnes de devenir propriétaires de leur logement. Pour 86% des bénéficiaires, dont les trois quarts avec des revenus moyens ou faibles, il s'agissait d'une première demande de crédit hypothécaire. Et ce sont plus de 50 000 personnes qui ont ainsi pu être impactées. Les nouveaux logements financés représentent environ 40 000 emplois créés.

3.3 ANALYSE SECTORIELLE DES ETABLISSEMENTS FINANCIERS DE CRÉDIT « EFC »

3.3.1 Le paysage bancaire de la zone UEMOA

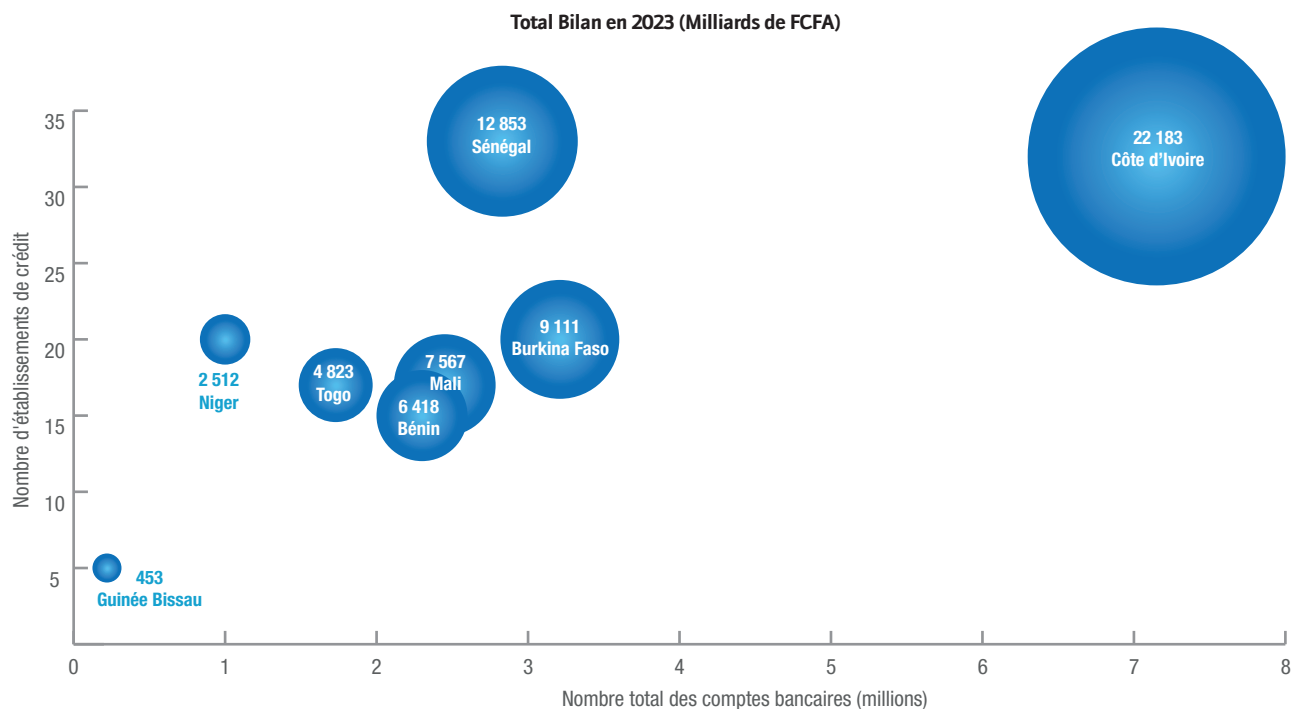
Le nombre d'établissements de crédit agréés dans l'UMOA a augmenté, passant de 157 en 2022 à 160 en 2023. Parmi ces établissements, on compte 135 banques, dont 23 succursales, et 25 établissements financiers de crédit, incluant 5 succursales.

Répartition des établissements de crédit par pays

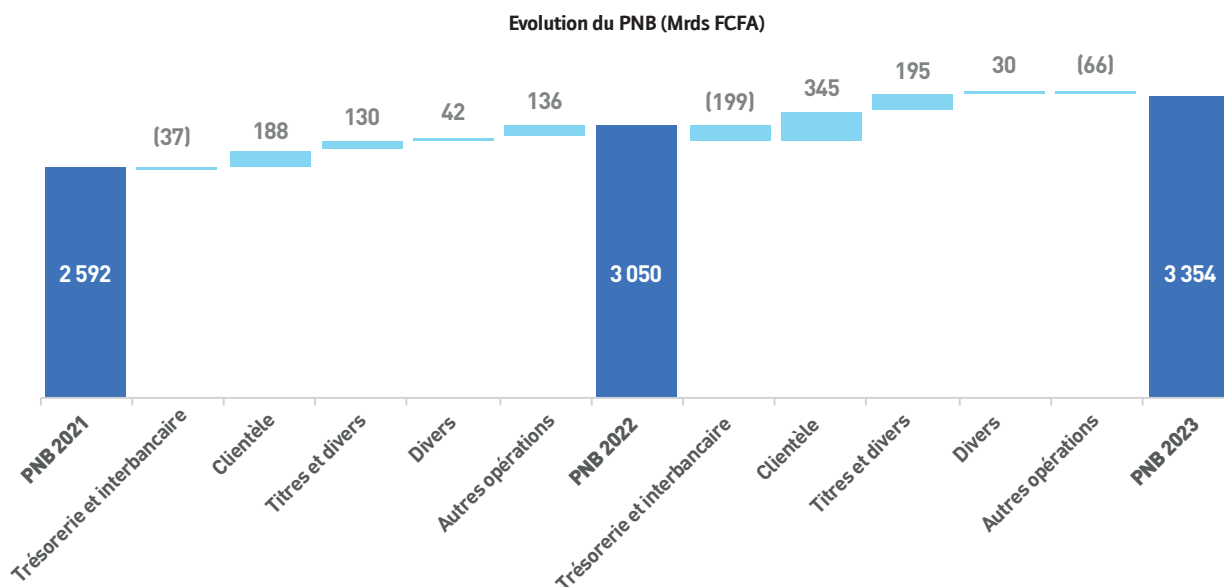


Source : Rapport de la commission bancaire 2023

En constante progression, le total bilan des établissements de crédit en activité a atteint 65 921,3 milliards FCFA, marquant une croissance annuelle de 2,9%. À fin 2023, l'activité bancaire au sein de l'Union est principalement dominée par la Côte d'Ivoire (33,7%) et le Sénégal (19,5%), qui totalisent ensemble 53,2% du marché en termes de part d'actifs. Derrière ces deux leaders, on retrouve le Burkina Faso avec 13,8%, le Mali à 11,5%, le Bénin avec 9,7%, le Togo à 7,3%, suivi du Niger avec 3,8%, et enfin la Guinée-Bissau avec 0,7%.



Le produit net bancaire (PNB) des établissements de crédit de l'union s'est élevé à 3 354 milliards en 2023, soit une évolution de 10% par rapport à 2022. Il est principalement constitué des revenus nets des opérations avec la clientèle, représentant 64,9% en 2023, ainsi que des revenus liés aux opérations sur titres et diverses, qui s'élèvent à 36,1%.



Source : Rapport de la commission bancaire 2023

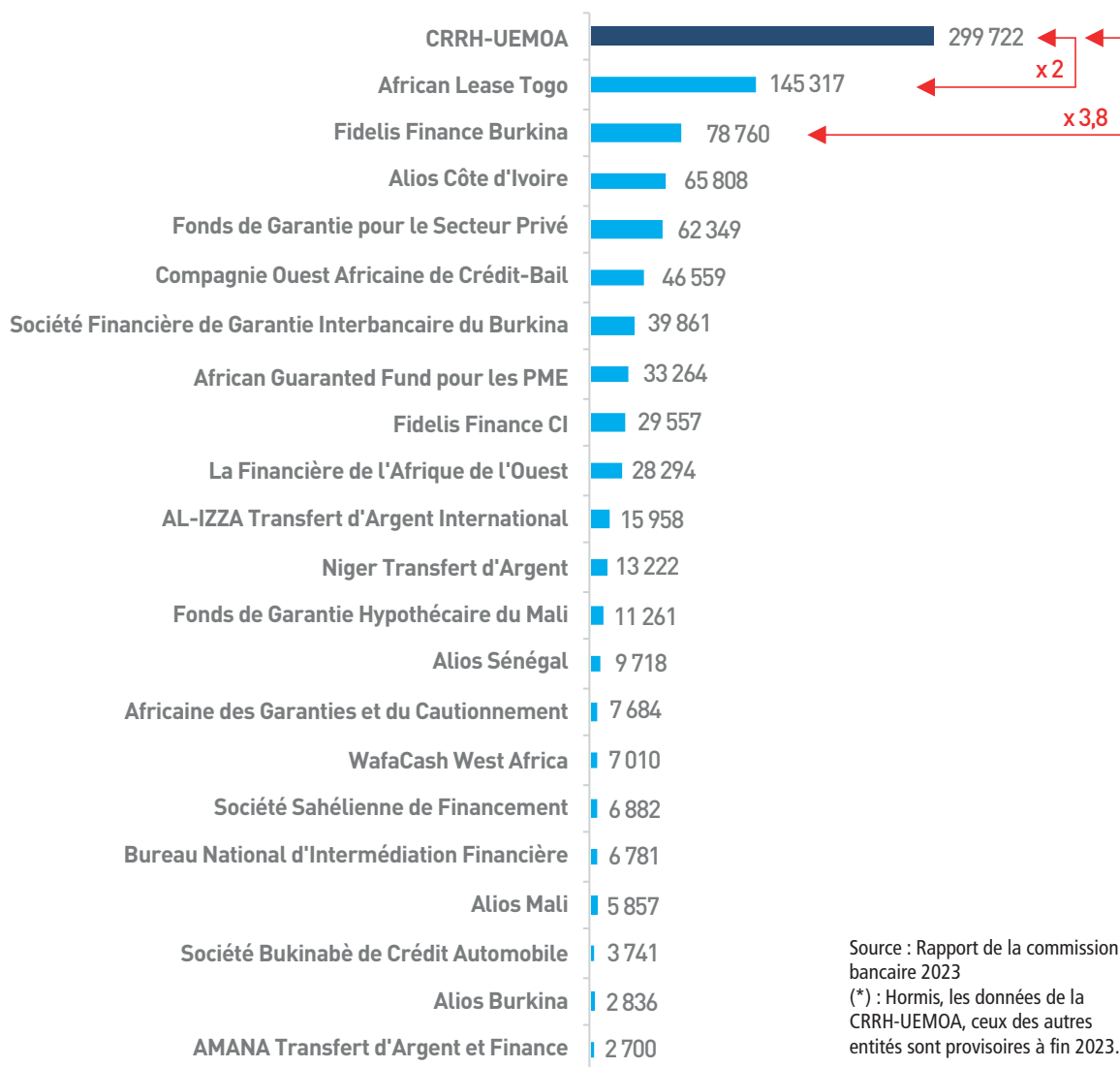
3.3.2 Positionnement de la CRRH-UEMOA parmi les EFC de l'UEMOA

À la fin de l'année 2023, les Etablissements Financiers de Crédit (EFC) affichent un total bilan de 924 Mrds FCFA, un total dépôts de 253 Mrds FCFA et crédits de 195 Mrds FCFA. La CRRH-UEMOA se distingue en occupant la première place parmi les EFC en termes de total bilan avec une part de marché de 33%.

Mrds FCFA - FYE 2023	EFC	CRRH-UEMOA	%
Total Bilan	924	300	33%

La CRRH-UEMOA se place largement en tête avec un bilan de 299,722 milliards FCFA, loin devant les autres établissements. Cela montre sa capacité à mobiliser d'importantes ressources financières et son rôle prépondérant dans le secteur du refinancement hypothécaire dans la zone UEMOA.

Classement des établissements financiers de crédit en termes de taille de bilan (Millions FCFA) en 2023 (*)



4. Présentation de l'Emetteur

4.1 FICHE SIGNALÉTIQUE DE L'EMETTEUR

DÉNOMINATION SOCIALE		CAISSE RÉGIONALE DE REFINANCEMENT HYPOTHÉCAIRE DE L'UEMOA
Dénomination commerciale		• CRRH-UEMOA
Siège social		• 68, avenue de la libération, BP : 1172 Lomé - TOGO
Site web		• www.crrhuemoa.org
Statut juridique		• Société Anonyme (SA) avec Conseil d'Administration
Date de constitution		• 16 juillet 2010
Durée de vie		• 99 ans
Registre de commerce		• TG-LOM-2010 B 1817
Numéro d'agrément		• T 0165 N
Exercice social		• Du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Objet social		• Selon l'article 2 de ses Statuts, la CRRH-UEMOA a pour objet conformément à la réglementation bancaire en vigueur : De refinancer les prêts au logement consentis par les banques actionnaires ou non actionnaires ainsi que les Systèmes Financiers Décentralisés (SFD) à leurs clients ; ... De consentir des refinancements aux banques actionnaires et non actionnaires, ainsi qu'aux Systèmes Financiers Décentralisés en contrepartie de billets à ordre souscrits par ceux-ci en mobilisation de créances futures de prêts au logement nantis en faveur de la CRRH-UEMOA... • Selon l'article 2 bis, la CRRH-UEMOA peut par extension de son objet social, refinancer les prêts au logement consentis par les Systèmes Financiers Décentralisés (SFD) à leurs clients, selon des formes et modalités définies par le Conseil d'Administration. ... Elle peut également faciliter l'obtention, par les banques actionnaires ou non, de financements alternatifs et ou de garanties auprès des organismes appropriés. ...
Capital social		• 13 676 970 000 FCFA (exigence réglementaire de 3 Mds FCFA)
Lieu de consultation des documents juridiques de la Société		• Siège social de la CRRH-UEMOA
Privileges et immunités		• La CRRH-UEMOA est dispensée, au cours de toute procédure judiciaire, de fournir caution et avance. Les biens et avoirs de la CRRH-UEMOA sont exempts de perquisition, confiscation, expropriation ou toute autre forme de saisie ordonnée par le pouvoir exécutif ou législatif de la République Togolaise. Ses avoirs sont à l'abri de toutes mesures restrictives et ses archives sont inviolables • Les revenus, les biens et tous autres actifs ainsi que les transactions et opérations que réalise la CRRH-UEMOA, conformément à ses Statuts, sont exonérés de tous impôts directs ou indirects au TOGO • Les titres d'emprunts émis par la CRRH-UEMOA ou les intérêts qui en proviennent bénéficient des mêmes exemptions fiscales au TOGO
Environnement légal et réglementaire		• La Loi portant réglementation bancaire • La convention portant création de la Commission Bancaire de l'UMOA et son annexe • Le dispositif prudentiel* applicable aux banques et établissements financiers de l'UMOA ainsi que les instructions de la BCEAO et les circulaires de la Commission Bancaire de l'UMOA • Le Plan Comptable Bancaire Révisé de l'UMOA • Les Règlements et Directives de la Commission de l'UEMOA, notamment ceux relatifs à la réglementation des relations financières avec l'extérieur et aux systèmes et moyens de paiement • Les dispositions de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique ; • La réglementation de l'Appel Public à l'Épargne (APE) et du Marché Financier Régional ; • L'Accord de siège en date du 22 février 2011 signé avec la République Togolaise

(*) : Par son caractère, la CRRH-UEMOA est exemptée de certaines dispositions et normes du dispositif prudentiel

4.2 HISTORIQUE DE L'EMETTEUR

La CRRH-UEMOA est née de la coopération entre la BCEAO, la BOAD et l'AMF-UMOA, initiée en 2005 pour établir un marché hypothécaire régional. Après une étude de faisabilité menée par la BOAD, le projet a abouti à la création de la CRRH-UEMOA le 16 juillet 2010 à Cotonou, avec un capital initial de 3,426 milliards FCFA et la participation de 29 banques. Ce capital a atteint 10,164 milliards FCFA en 2023, avec un actionnariat élargi à 58 banques commerciales, 2 institutions régionales de financement, une institution continentale de promotion et de financement de l'habitat (Shelter Afrique) et l'IFC. Au 30/11/2024, le capital social de la CRRH-UEMOA s'élève à 13 676,97 millions FCFA.

Depuis sa création, la CRRH-UEMOA a mobilisé environ 461 milliards FCFA de ressources permettant de soutenir le financement hypothécaire dans les huit pays de l'UEMOA.



4.3 ACTIVITÉS DE L'EMETTEUR

La Caisse Régionale de Refinancement Hypothécaire de l'UEMOA (CRRH-UEMOA) est un établissement financier de crédit créé le 16 juillet 2010 à Cotonou, au Bénin.

Elle a obtenu l'agrément n° T 0165N par arrêté n°260/MEF/SG/DE, le 11 novembre 2011. Elle est également inscrite sous le numéro TG-LOM-2010 B 1817 au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) de Lomé.

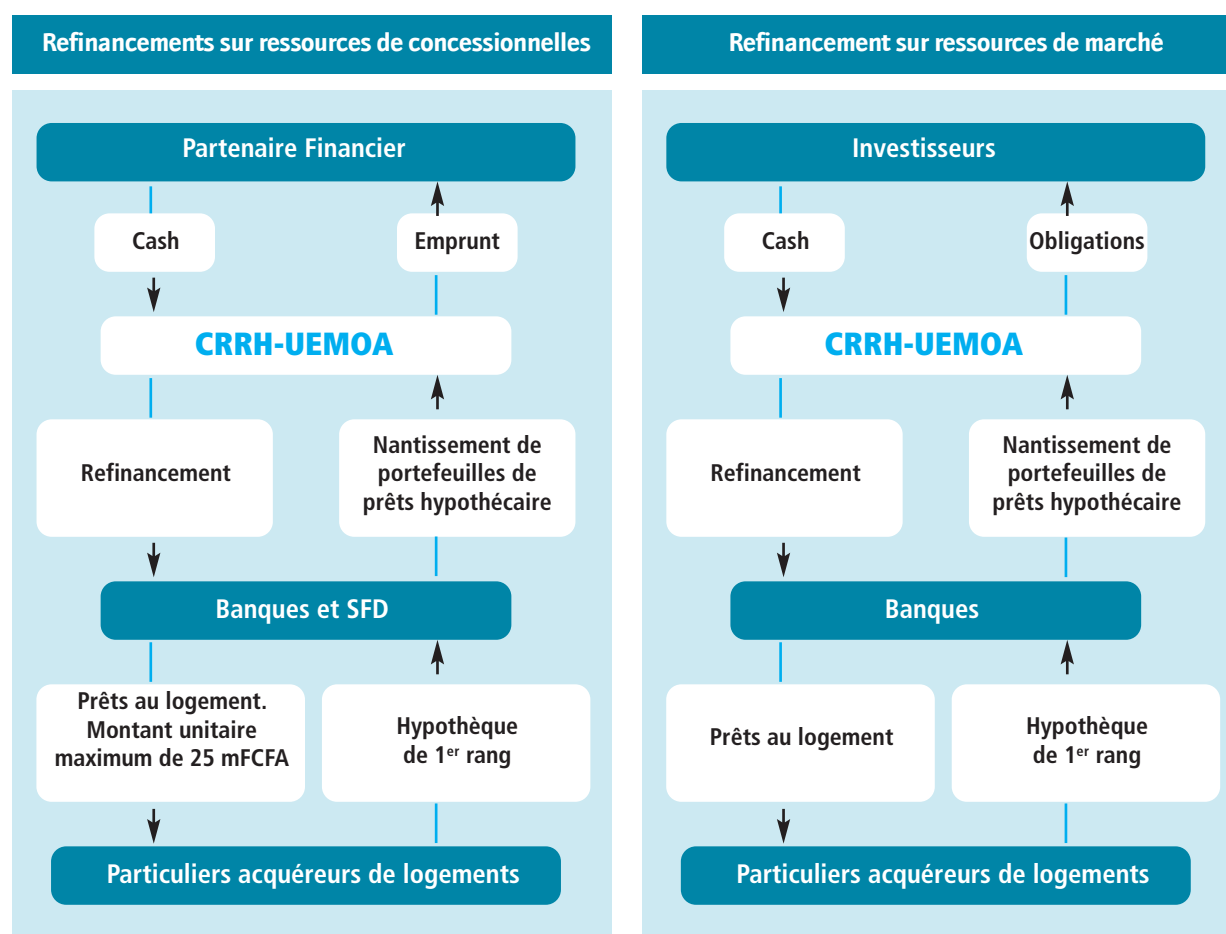
La CRRH-UEMOA a uniquement un siège basé à Lomé au TOGO. Elle ne possède pas d'autres sites en dehors de son siège à Lomé au TOGO. La CRRH-UEMOA est passée d'une offre mono-produit à un modèle d'affaires diversifié, structuré autour de trois lignes d'activités, afin de répondre aux besoins des clients :

- Le refinancement des portefeuilles de prêts hypothécaires des banques et SFD de la zone UEMOA
- La titrisation afin de réduire les besoins de fonds propres réglementaires des banques, de financer leurs portefeuilles de prêts hypothécaires et libérer des capacités pour octroyer de nouveaux prêts
- Les solutions de garantie des portefeuilles permettant aux banques et aux Systèmes Financiers Décentralisés (SFD) de couvrir le risque de leur portefeuille de prêts au logement et de bénéficier d'une réduction de consommation de leurs fonds propres.

Activités	Refinancement	Titrisation	Garantie
Ressources longues à des niveaux attractifs	X	X	
Réduction de la consommation des fonds propres		X	X
Transfert / partage du risque		X	X

4.3.1 Activité de refinancement

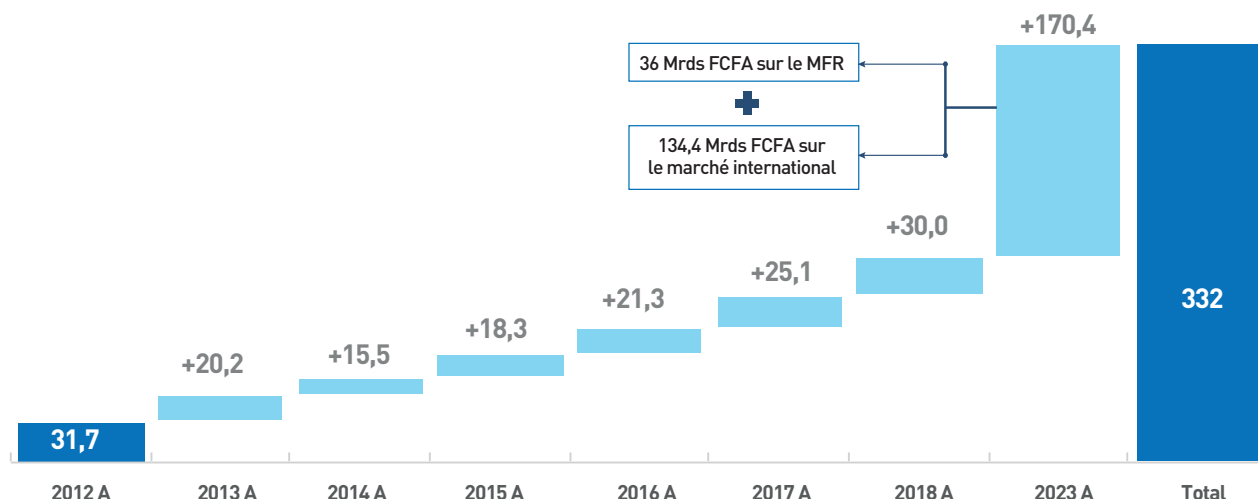
La CRRH-UEMOA concentre principalement ses activités sur la mobilisation de ressources sur les marchés de capitaux régionaux et internationaux. Ces fonds sont destinés à refinancer les prêts à l'habitat accordés par les banques et les SFD opérant dans l'UEMOA. Ce mécanisme vise à promouvoir l'accès au logement abordable pour les populations, tout en renforçant la capacité des institutions financières de l'Union à répondre à la demande croissante de crédits immobiliers.



• Ressources de refinancements mobilisés

En 2023, la CRRH-UEMOA a repris ses opérations de levée de fonds sur les marchés financiers. Elle a mobilisé 36 milliards FCFA à 15 ans sur le marché régional et 205 millions d'euros à 17 ans sur le marché international, bénéficiant de la garantie de DFC (Agence Américaine de Financement pour le Développement International). Cette agence soutient le développement économique dans les pays à revenu faible et intermédiaire en finançant des projets, notamment dans des secteurs prioritaires. En 2023, les levées de fonds représentent un montant équivalent à 170,4 milliards FCFA. La CRRH-UEMOA a accordé aux banques et SFD un montant total de 40,1 milliards FCFA, ce qui a permis l'acquisition de 1 860 unités de logements par les ménages de l'UEMOA.

Evolution des ressources mobilisées sur les marchés (Mrds FCFA)

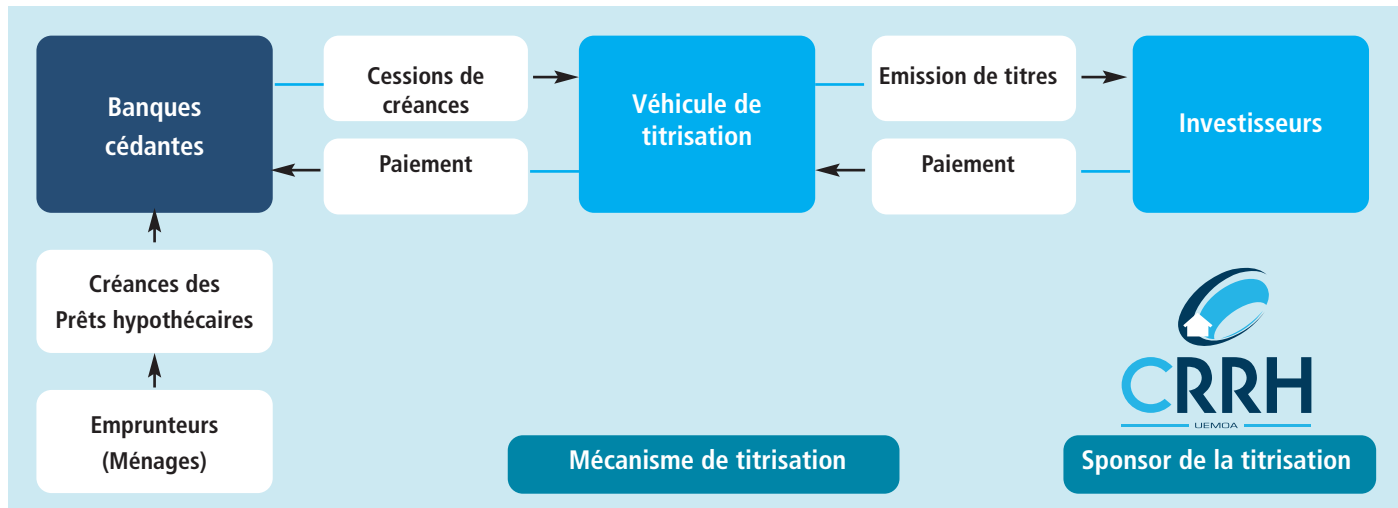


Depuis sa création en 2010, la CRRH-UEMOA a mobilisé un total d'environ 332 milliards de FCFA sur les marchés, dont 198 milliards levés sur le marché financier régional à travers 9 émissions obligataires.

4.3.2 Activités de titrisation

La CRRH-UEMOA offre aussi aux banques de l'UEMOA des solutions de titrisation de leurs portefeuilles de prêts hypothécaires résidentiels. Ce mécanisme, en complément du refinancement des portefeuilles, permet aux banques de partager les risques associés et d'optimiser l'utilisation de leurs fonds propres.

La phase pilote de cette nouvelle activité porte sur un portefeuille de créances hypothécaires de 15 000 millions de francs CFA

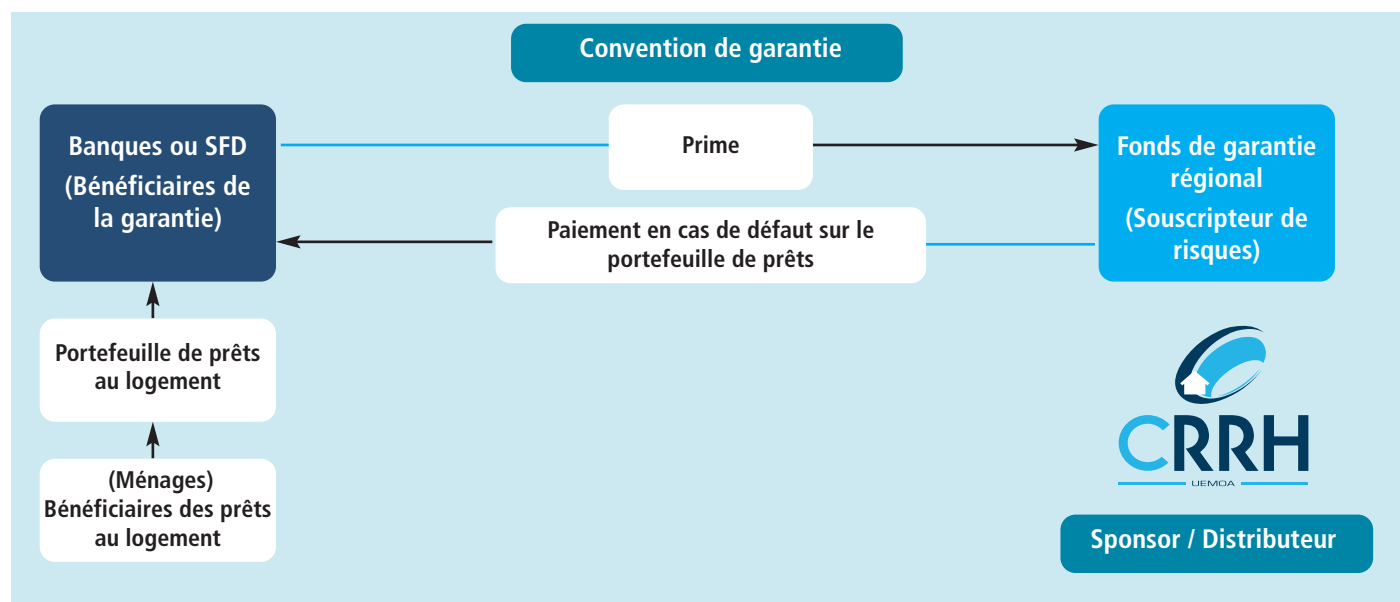


4.3.3 Activité de Garantie

La Garantie Prêts au Logement (GPL) est un mécanisme de couverture destiné aux Banques et Systèmes Financiers Décentralisés (SFD) de la zone UEMOA, afin de partager le risque de crédit associé aux prêts hypothécaires. Ce produit est mis en place par le Fonds de Solidarité Africain (Garant) en collaboration avec la CRRH-UEMOA qui agit en tant que facilitateur et sponsor du projet.

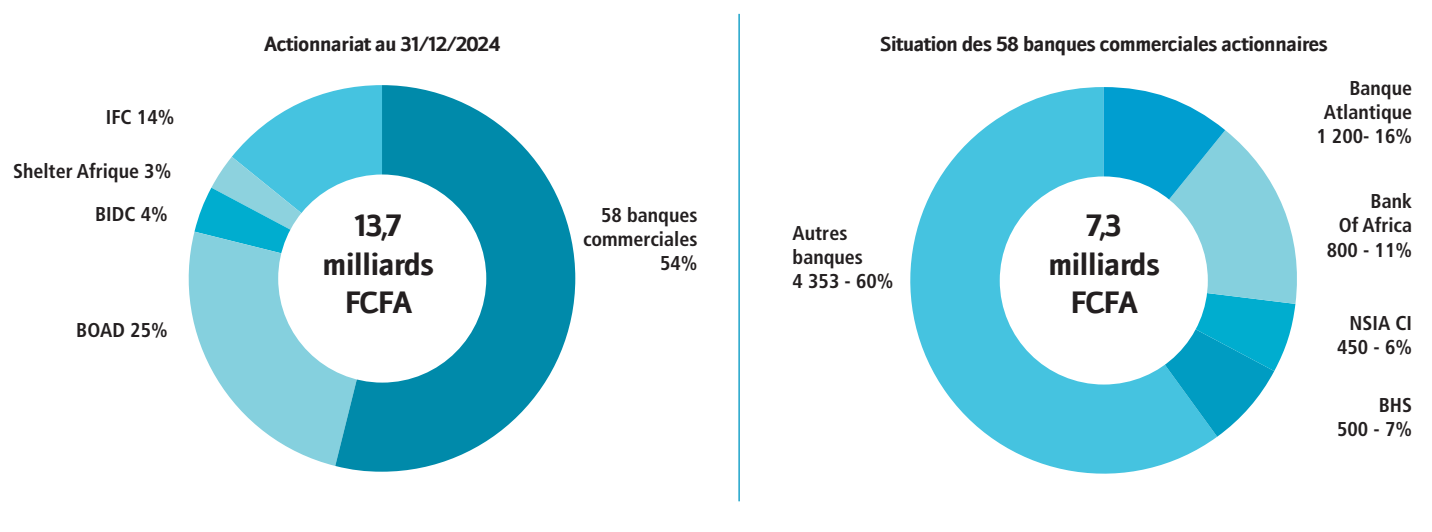
À travers ce produit, le FSA offre aux Établissements Bénéficiaires une garantie couvrant les prêts hypothécaires résidentiels accordés par ces établissements et répondant aux critères d'éligibilité définis dans la convention de garantie. L'octroi de la garantie de portefeuille résulte d'une évaluation globale positive de l'Établissement Bénéficiaire, portant principalement sur ses procédures et performances, en particulier dans le domaine du crédit hypothécaire.

La prospection est en cours pour le démarrage de la phase pilote de cette offre auprès de banques des pays de l'UEMOA.



4.4 ACTIONNARIAT ET ÉVOLUTION DE CAPITAL

L'actionnariat de la CRRH-UEMOA est constitué au 31 décembre 2023 de cinquante-huit (58) banques commerciales de l'Union et quatre actionnaires institutionnels, la BOAD, la BIDC, SHELTER Afrique et l'IFC pour un capital de 10,164 milliards FCFA. En mai 2024, la BOAD, principal actionnaire, a renforcé sa participation de 1,925 milliard FCFA. Par la suite l'IFC et quelques banques commerciales ont augmenté leur participation portant le capital à 13,7 milliards FCFA.



• Situation de l'actionnariat au 30/11/2024

L'actionnariat de la CRRH-UEMOA se décompose comme suit :

- La BOAD, principale institution de financement du développement de l'UEMOA ;
- La Société Financière Internationale (IFC) filiale de la Banque Mondiale chargée du financement du secteur privé ;
- La BIDC, principale institution de financement du développement de la CEDEAO ;
- SHELTER AFRIQUE, une banque de développement spécialisée dans le financement et la promotion de l'habitat en Afrique ;
- 58 banques commerciales actives dans la sous-région

Ci-après la répartition du capital :

NOM DE L'ETABLISSEMENT	FCFA	Nbre d'actions	%	NOM DE L'ETABLISSEMENT	FCFA	Nbre d'actions	%
INSTITUTIONNELS	6 374 400 000	637 440	46,6	34 ECOBANK BURKINA FASO	35 000 000	3 500	0,3
1 BOAD	3 468 000 000	346 800	25,4	35 ECOBANK CÔTE D'IVOIRE	45 000 000	4 500	0,3
2 BIDC	500 000 000	50 000	3,7	36 ECOBANK GUINÉE BISSAU	5 000 000	500	0,0
3 SHELTER AFRIQUE	460 000 000	46 000	3,4	37 ECOBANK MALI	25 000 000	2 500	0,2
4 IFC	1 946 400 000	194 640	14,2	38 ECOBANK NIGER	100 000 000	10 000	0,7
BANQUES COMMERCIALES	7 302 570 000	730 257	53,4	39 ECOBANK SÉNÉGAL	35 000 000	3 500	0,3
BANK OF AFRICA	800 000 000	80 000	5,8	40 ECOBANK TOGO	25 000 000	2 500	0,2
5 BANK OF AFRICA BENIN	200 000 000	20 000	1,5	CORIS BANK	200 000 000	20 000	1,5
6 BANK OF AFRICA BURKINA	100 000 000	10 000	0,7	41 CORIS BANK BURKINA FASO	100 000 000	10 000	0,7
7 BANK OF AFRICA NIGER	100 000 000	10 000	0,7	42 CORIS BANK CÔTE D'IVOIRE	100 000 000	10 000	0,7
8 BANK OF AFRICA COTE D'IVOIRE	100 000 000	10 000	0,7	VISTA GROUP	100 000 000	10 000	0,7
9 BANK OF AFRICA SENEGAL	100 000 000	10 000	0,7	43 VISTA BANK (EX BICIAB BURKINA)	100 000 000	10 000	0,7
10 BANK OF AFRICA MALI	100 000 000	10 000	0,7	SUNU BANK	193 000 000	19 300	1,4
11 BANK OF AFRICA TOGO	100 000 000	10 000	0,7	44 BICIS	93 000 000	9 300	0,7
ATTIJARIWABA	666 000 000	66 600	4,9	45 SUNU BANK TOGO	100 000 000	10 000	0,7
12 CBAO-DAKAR SENEGAL	200 000 000	20 000	1,5	NSIA BANQUE	450 000 000	45 000	3,3
13 BANQUE INTERNATIONALE POUR LE MALI	266 000 000	26 600	1,9	46 NSIA BANQUE CÔTE D'IVOIRE (EX BIAO CÔTE D'IVOIRE)	450 000 000	45 000	3,3
14 SOCIETE IVOIRIENNE DE BANQUE	200 000 000	20 000	1,5	IB BANK	100 000 000	10 000	0,7
BANQUE ATLANTIQUE	1 200 000 000	120 000	8,8	47 IB BANK BURKINA FASO	100 000 000	10 000	0,7
15 BANQUE ATLANTIQUE BENIN	150 000 000	15 000	1,1	AFG HOLDING	100 000 000	10 000	0,7
16 BANQUE ATLANTIQUE BURKINA FASO	150 000 000	15 000	1,1	48 AFG BANK MALI	100 000 000	10 000	0,7
17 BANQUE ATLANTIQUE NIGER	150 000 000	15 000	1,1	BGFI	100 000 000	10 000	0,7
18 BANQUE ATLANTIQUE TOGO	150 000 000	15 000	1,1	49 BANQUE GABONAISE ET FRANCAISE INTERNATIONALE DU SENEGAL BGFI)	100 000 000	10 000	0,7
19 BANQUE ATLANTIQUE CÔTE D'IVOIRE	150 000 000	15 000	1,1	AUTRES	1 933 000 000	193 300	14,1
20 BANQUE ATLANTIQUE SÉNÉGAL	150 000 000	15 000	1,1	50 BICICI	133 000 000	13 300	1,0
21 BANQUE ATLANTIQUE MALI	150 000 000	15 000	1,1	51 BCB BURKINA	100 000 000	10 000	0,7
22 BIA NIGER	150 000 000	15 000	1,1	52 SOCIÉTÉ NIGÉRIENNE DE BANQUE	100 000 000	10 000	0,7
BSIC	750 000 000	75 000	5,5	53 BAO BISSAU	50 000 000	5 000	0,4
23 BSIC BENIN	100 000 000	10 000	0,7	54 BNI CÔTE D'IVOIRE	100 000 000	10 000	0,7
24 BSIC NIGER	100 000 000	10 000	0,7	55 BANQUE DE L'HABITAT DU SÉNÉGAL	500 000 000	50 000	3,7
25 BSIC TOGO	100 000 000	10 000	0,7	56 UNION TOGOLAISE DE BANQUE	100 000 000	10 000	0,7
26 BSIC COTE D'IVOIRE	100 000 000	10 000	0,7	57 BANQUE POPULAIRE CÔTE D'IVOIRE (EX-CNCE-CI)	100 000 000	10 000	0,7
27 BSIC SENEGAL	100 000 000	10 000	0,7	58 BANQUE MALIENNE DE SOLIDARITÉ	200 000 000	20 000	1,5
28 BSIC MALI	150 000 000	15 000	1,1	59 BANQUE COMMERCIALE DU SAHEL	100 000 000	10 000	0,7
29 BSIC BURKINA-FASO	100 000 000	10 000	0,7	60 BANQUE DE DÉVELOPPEMENT DU MALI	150 000 000	15 000	1,1
ORABANK	415 570 000	41 557	3,0	61 BANQUE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE DU MALI (BCI MALI)	200 000 000	20 000	1,5
30 ORABANK BENIN	100 000 000	10 000	0,7	62 BANQUE AGRICOLE DU NIGER (BAGRI)	100 000 000	10 000	0,7
31 ORABANK TOGO	100 000 000	10 000	0,7	TOTAL	13 676 970 000	1 367 697	100,0
32 ORABANK CÔTE D'IVOIRE	215 570 000	21 557	1,6				
ECOBANK	295 000 000	29 500	2,2				
33 ECOBANK BENIN	25 000 000	2 500	0,2				

• Evolution du capital

Au 31 décembre 2024, le capital social de la CRRH-UEMOA s'établit à 13 676 970 000 FCFA.

Ci-après l'évolution du capital social de la CRRH-UEMOA de sa constitution jusqu'à ce jour :

Date de la décision	Nature de l'opération et observations		Évolution du capital (FCFA)	Nombre d'actions
10/07/2010	Constitution	 CAISSE RÉGIONALE DE REFINANCEMENT HYPOTHÉCAIRE	3 426 000 000	342 600
23/06/2011	Augmentation de capital en numéraire (Shelter Afrique, 8 filiales BSIC de l'UEMOA, rehaussement de participations de filiales BNP de l'UEMOA)	  	740 000 000	74 000
12/03/2012	Augmentation de capital en numéraire (BIDC)		500 000 000	50 000
19/12/2012	Augmentation de capital en numéraire (8 filiales ECOBANK, SIB)	 	400 000 000	40 000
23/03/2013	Augmentation de capital en numéraire (BHS)		250 000 000	25 000
07/05/2014	Augmentation de capital numéraire (ORABANK CI et BOA Togo)	 	315 570 000	31 557
19/12/2014	Augmentation de capital en numéraire (Union Togolaise de Banque)		100 000 000	10 000
11/05/2015	Augmentation de capital en numéraire (CNCE Côte d'Ivoire)		100 000 000	10 000
27/06/2016	Augmentation de capital en numéraire (Coris BF, Coris CI, BMS, BCS, BOAD)	  	1 293 000 000	129 300
15/12/2016	Augmentation de capital (SFI)		1 250 400 000	125 040
22/03/2018	Relèvement du capital à 100 MFCFA (BABF, BABN, BACI, BAML, BANE, BASN, BATG, BSIC CI, BSIC ML, BSIC TG)	 	619 000 000	61 900
12/04/2018	Augmentation du capital en numéraire (Banque de Développement du Mali (BDM))		150 000 000	15 000
07/01/2019	Relèvement du capital à 100 MFCFA (4 filiales BSIC, ORABANK TG, ORABANK BN, ECOBANK NG)	  	445 000 000	44 500
26/08/2020	Augmentation de capital en numéraire (SUNU BANK)		100 000 000	10 000
23/10/2020	Augmentation de capital en numéraire (BCI ML)		200 000 000	20 000
15/09/2021	Augmentation de capital (BAGRI et BGFI SN)	 	200 000 000	20 000
2023	Augmentation de capital en numéraire IB Bank		75 000 000	7 500
Mai 2024	Augmentation de capital en numéraire de la BOAD		1 925 000 000	192 500
2024	Augmentation de capital de la SFI		696 000 000	69 600
2024	Augmentation de capital en numéraire (8 filiales BA, Banque pour le Développement du Mali, BSIC Mali, Vista Bank, AFG Bank Mali, BHS)	    	892 000 000	89 200
Total			13 676 970 000	1 367 697

• Présentation des actionnaires de référence détenant plus de 10% du capital social

La BOAD et IFC sont les deux actionnaires détenant plus de 10% du capital de la CRRH-UEMOA.

• BANQUE OUEST AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT BOAD

Présentation

La Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) est une institution régionale de financement dédiée au développement des États membres de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA). Fondée par un accord signé le 14 novembre 1973, elle a débuté ses activités en 1976.

Sa mission principale consiste à favoriser l'intégration économique et le développement équilibré des pays de l'Union Économique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA), qui regroupe le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo.

La BOAD soutient une diversité de projets dans des secteurs clés tels que l'agriculture, les infrastructures, l'énergie, l'immobilier, l'éducation et la santé. Elle propose des services financiers aux États, aux entreprises publiques et privées ainsi qu'aux organisations régionales, avec pour objectif de stimuler une croissance économique durable, de générer des emplois et d'améliorer les conditions de vie des populations de la région.

Capital social et Actionnariat

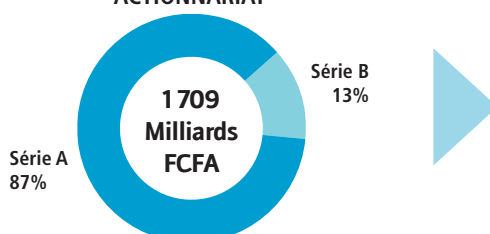
Au 31/12/2023, le capital autorisé de la BOAD de 1 709 milliards FCFA est divisé en 34 187 actions d'une valeur nominale de 50 millions FCFA chacune. Le capital souscrit s'élève à 1 511 milliards FCFA. Le capital de la Banque est détenu par deux catégories d'actionnaires :

- Actionnaires de série A : il s'agit des États membres de l'UEMOA (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée Bissau, Mali, Niger, Sénégal et Togo) et de la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) ;
- Actionnaires de série B : il s'agit de la France, la DEG (Allemagne), l'Union Européenne (BEI), la Banque Africaine de Développement, le Royaume de Belgique, Exim Bank de l'Inde, la République populaire de Chine et le Maroc.

TOP MANAGEMENT

- **Serge EKUE**
Président

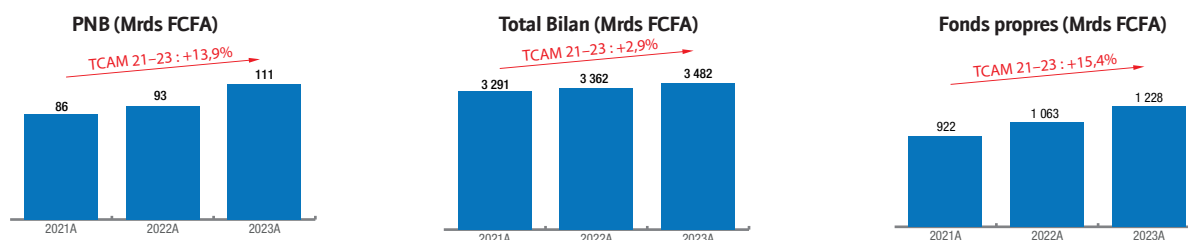
ACTIONNARIAT



8 PAYS ETATS MEMBRES

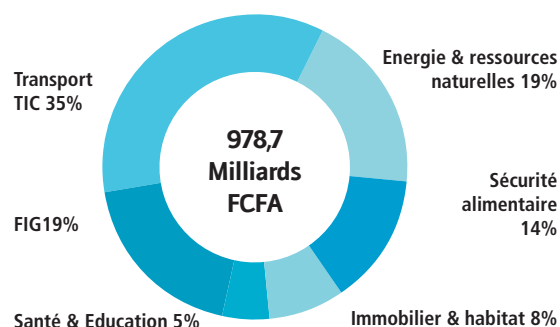


Chiffres clés



En 2023, la BOAD a mis en place un volume important de financements, en faveur des économies de l'UEMOA, à hauteur de 978,7 Mds FCFA. Ce montant est en croissance de 82,1% par rapport à 2022, ce qui constitue un niveau jamais réalisé dans le cadre des opérations de l'Institution.

Répartition des financements par secteur en 2023



• PRÉSENTATION DE LA SOCIÉTÉ FINANCIÈRE INTERNATIONALE (IFC)

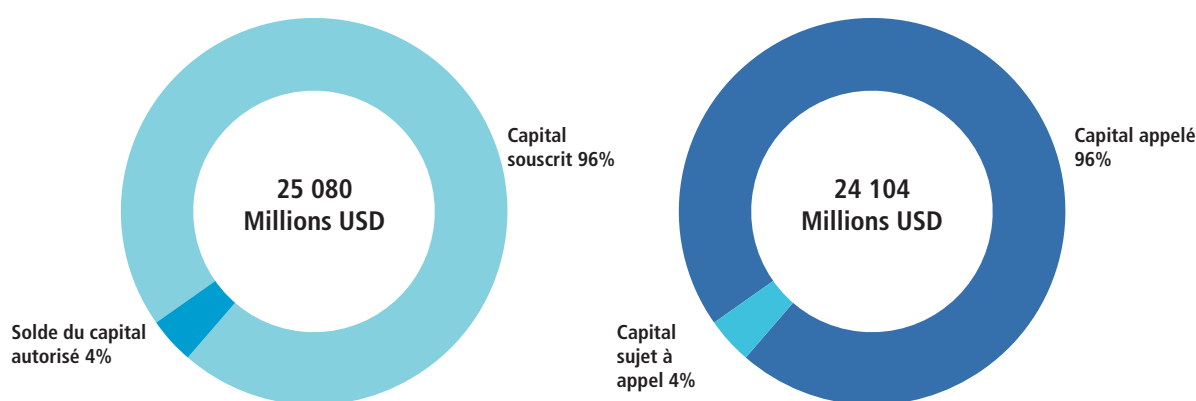
Présentation

L'IFC est l'une des cinq institutions qui composent le groupe de la Banque mondiale. Elle représente la plus grande institution mondiale dédiée au soutien du développement axé sur le secteur privé dans les pays en développement. Fondée en 1956, elle est contrôlée par ses 189 pays membres, qui établissent collectivement ses orientations stratégiques.

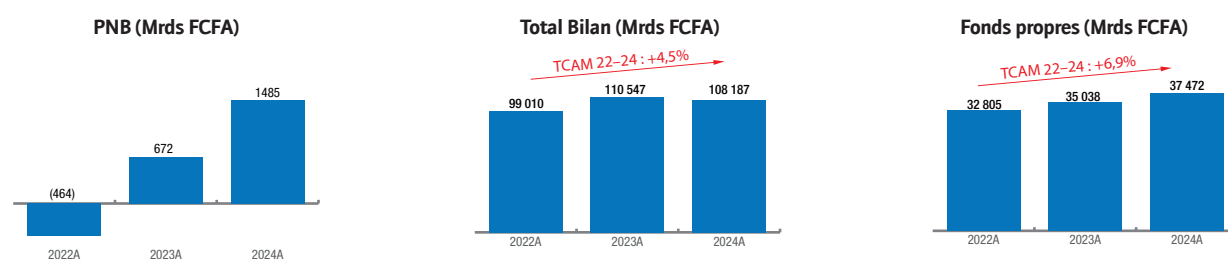
L'IFC contribue à améliorer les conditions de vie dans les pays en développement en soutenant la croissance du secteur privé. À l'intersection du développement économique et des enjeux humanitaires, elle s'engage à apporter des progrès concrets aux populations et aux régions les plus vulnérables du globe.

Capital social et Actionnnariat

IFC est une entité juridique distincte dotée de ses propres statuts, capital social, structure financière, direction et personnel. Seuls les pays membres de la Banque mondiale peuvent adhérer à IFC. Ces pays décident de l'orientation générale des programmes et des activités de l'institution. Au 30/06/2024, le capital autorisé s'élevait à 25,08 milliards USD et les huit pays de l'UEMOA sont membres de l'IFC, avec une participation collective de 8,225 milliards USD.



Chiffres clés

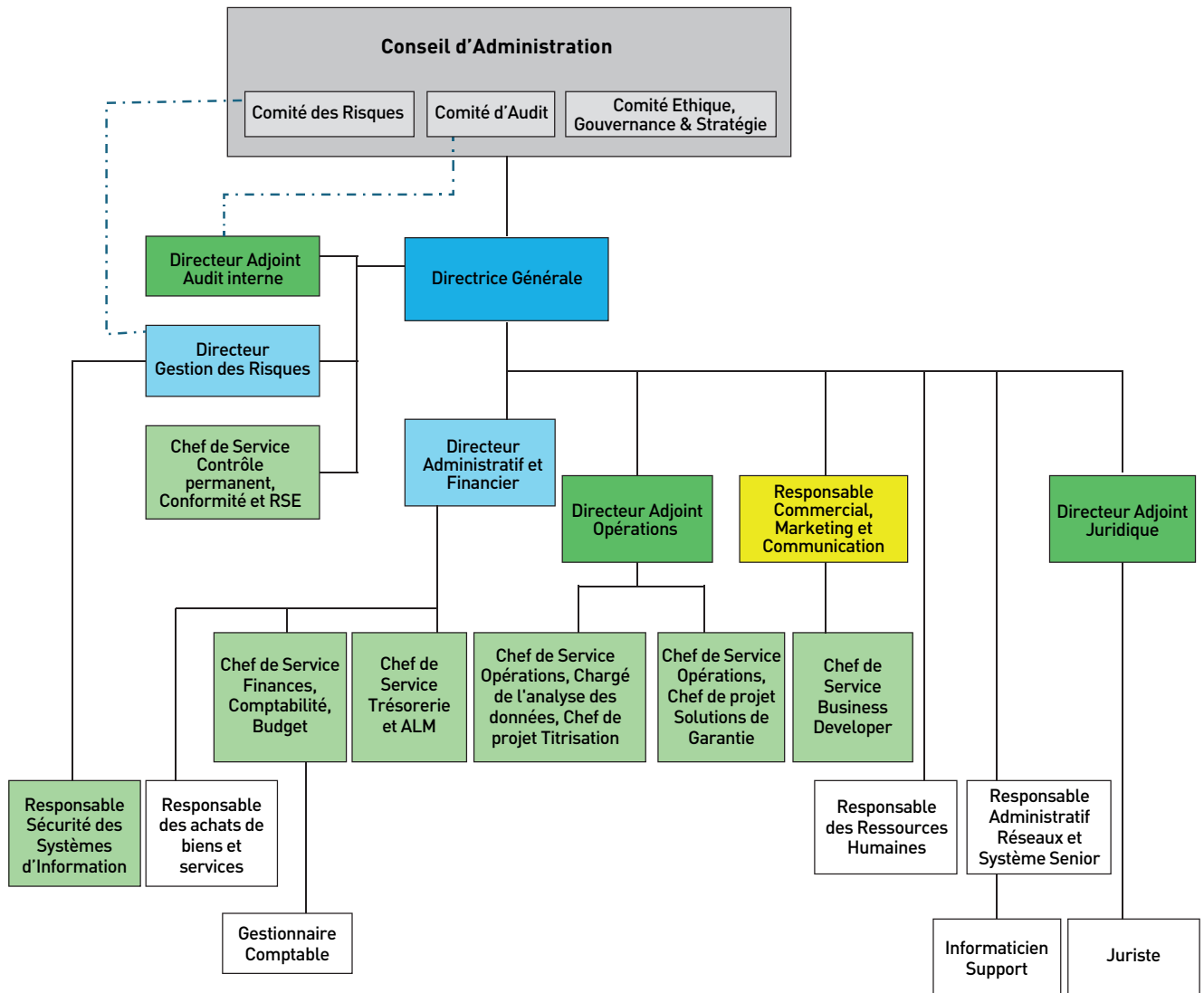


Au cours de l'exercice 2023, IFC a engagé un montant record de 56 milliards de dollars en soutien aux entreprises privées et aux institutions financières des pays en développement, mobilisant ainsi les capacités du secteur privé pour améliorer la vie des populations dans un contexte marqué par les effets de crises mondiales concomitantes.

Données opérationnelles au 30/06	2020	2021	2022	2023	2024
Nombre de projets	282	313	296	325	365
Nombre de pays	67	71	68	78	67
Nombre d'entreprises	1 880	1 822	1 848	1 928	2 042
Engagements au titre d'investissements à long terme (MUSD)	21 961	23 305	23 166	31 705	43 962
Engagements au titre d'investissements à court terme (MUSD)	6 655	8 498	10 426	12 023	12 125

4.5 ORGANIGRAMME ET SCHÉMA DE GOUVERNANCE

4.5.1 Organigramme



Légende :

- - - - - Lien Fonctionnel
- Lien Hiérarchique
- Directeur
- Directeur Adjoint
- Chef de service
- Nouveau positionnement ou nouveau poste

4.5.2 Schéma de gouvernance

Membres du Conseil d'Administration au 31 décembre 2024



Thierry TANO
Président du Conseil
d'administration

M. Thierry TANO est le Président du Conseil d'Administration de la CRRH-UEMOA depuis le 20 mars 2023. Diplômé de l'École Supérieure de Commerce d'Abidjan (ESCA), expert-comptable français, il a un MBA de la Harvard Business School. Pendant plusieurs années, il a occupé les fonctions de Ministre du Pétrole, de l'Énergie et des Énergies Renouvelables, de Secrétaire Général Délégué de la Présidence de la République de Côte d'Ivoire, de Directeur général du groupe Ecobank, de Vice-président, Afrique subsaharienne, Amérique Latine et Caraïbe, et Europe de l'Ouest de International Finance Corporation (IFC).



Serge EKUE
Président de la BOAD

M. Serge EKUE est le Président de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) depuis 2020. Il est le représentant permanent de la BOAD au Conseil d'Administration.



Francis EZIN
Financier

M. Francis EZIN, est le Représentant Permanent de la BIDC au Conseil d'Administration depuis avril 2020. Il est le Directeur de l'Administration et des Services Généraux de l'Institution.



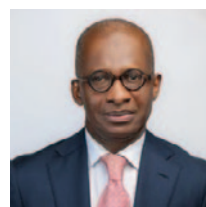
Thierno-Habib HANN
DG Shelter AFRIQUE

M. Thierno-Habib HANN est le DG de SHELTER AFRIQUE depuis janvier 2023. Il rejoint la société après avoir travaillé à l'IFC, où il a occupé le poste de responsable du financement du logement pour l'Asie/Pacifique, basé à Bangkok, en Thaïlande.



Guy SAUVANET
Administrateur indépendant

M. Guy SAUVANET est un Administrateur Non-Exécutif du Conseil d'Administration de la CRRH-UEMOA. De 1986 à 2015 il a exercé en tant que Directeur Général de banques commerciales dans divers pays d'Afrique francophone et anglophone



M. Bocar SY
Administrateur de la BHS

M. Mamadou Bocar SY est le représentant permanent de la Banque de l'Habitat du Sénégal (BHS).



Léonce YACE
DG NSIA Banque CI

M. Léonce YACE, Représentant permanent de NSIA Banque CI (ex BIAO-CI) au Conseil d'Administration, est également Directeur Général Adjoint du Groupe NSIA et Administrateur de plusieurs filiales du groupe.



K. Abou KABASSI
PCA de BOA Bénin

M. Kassimou ABOU KABASSI est le Représentant Permanent de la BOA BENIN. Il est actuellement le PCA de BOA BENIN et Administrateur dans plusieurs institutions de l'UEMOA



N. Aissa KOUASSA, Ep ANGO
DG BIA Niger

M^{me} Nana Aissa KOUASSA, Ep ANGO, Représentant permanent de la Banque Atlantique Mali (BAML) au Conseil d'Administration, est la Directrice Générale de la Banque Internationale pour l'Afrique (BIA Niger).



Louis ADANDE
Directeur Saoti Finance

M. Louis ADANDE est un Administrateur Indépendant du Conseil d'Administration de la CRRH-UEMOA. Il dirige depuis 2006 Saoti Finance, un cabinet de conseil financier spécialisé sur l'Afrique sub-saharienne. M. Louis Adandé siège également au Conseil d'Administration de banques commerciales en Afrique de l'Ouest et en Afrique de l'Est.



Magloire N. SOSSOUVI
Expert Consultant en Banques-Finance

M. Magloire Nelson SOSSOUVI, est Administrateur Indépendant de la CRRH-UEMOA. Expert Consultant en Banques-Finance, il a exercé de 2014 à 2023 en Consultance dans plusieurs entreprises des secteurs bancaires et financiers.



Dontou DEROU
Président Directeur du groupe CONFORTIS International SA

Architecte-urbaniste de profession et expert immobilier agréé près les cours et tribunaux de la République Togolaise, M. Dontou Dérou est le manager du cabinet DEROU & PARTNERS. M. Dontou. Il est architecte conseil de plusieurs institutions de la région dont la BOAD.

Equipe dirigeante de la CRRH-UEMOA



Yedau OGOUNDELE
Directrice Générale

Mme Yedau OGOUNDELE est experte des marchés financiers internationaux, elle a été responsable des activités de Structuration Crédit dans la Banque de Financement et d'Investissement (BFI) de Natixis et de Crédit Agricole à Paris et à Londres. Elle cumule plus de vingt années d'expérience en financements structurés pour avoir exercé des fonctions de structuration, de développement commercial, de trading et d'origination obligataire. Elle a occupé la fonction d'administratrice indépendante à la CRRH-UEMOA et a été membre du Comité des Risques. Elle a également piloté l'élaboration du Plan Stratégique 2023-2027 de la CRRH-UEMOA. Elle est Directrice Générale de la CRRH-UEMOA depuis le 30 janvier 2023.



Thierry BALIBO
Directeur Administratif et Financier

Après neuf années d'expérience professionnelle dont huit années passées dans un Etablissement Financier comme Responsable de la Comptabilité et une année dans un Cabinet d'expertise comme Réviseur Comptable, M. Thierry BALIBO rejoint l'équipe de la CRRH-UEMOA le 2 mai 2012 comme Chargé de la Comptabilité et du Budget et occupe présentement la fonction de Directeur Administratif et Financier.



Aimé SAVADOGO
Directeur Gestion des risques

M. Aimé SAVADOGO a été recruté en 2007 par la Société Générale Burkina Faso (SGBF), il y occupera plusieurs postes à responsabilité notamment comme Directeur des Risques et du Recouvrement de la SGBF pendant sept ans. Après une douzaine d'années d'expérience professionnelle passées à la Société Générale, il rejoint en mars 2019 la CRRH-UEMOA en tant Responsable de la Gestion des Risques et occupe présentement la fonction de Directeur Gestion des risques.



Franck KEREKOU
Directeur adjoint en charge des opérations

Après son passage à la Caisse Nationale des Caisses d'Epargne à Paris, puis à la BNP Personal Finance, filiale du Groupe BNP Paribas, spécialisé dans le financement aux particuliers à travers ses activités de crédit à la consommation et immobilier, M. Franck KEREKOU rejoint la CRRH-UEMOA en 2012 en qualité d'Analyste financier à la Direction des Opérations où il a participé entre autres activités, aux émissions de titres sur le marché financier régional. Il occupe présentement le poste de directeur adjoint en charge des opérations



Mawunyiga AIDOTE
Directeur Adjoint Audit interne

M. AIDOTE compte plus de 15 ans d'expérience dans les domaines de l'audit, du conseil, du contrôle de gestion, de la gestion financière et de la comptabilité. Il est titulaire du titre d'Expert-comptable diplômé d'Etat français de l'académie de Paris et détient des masters en audit et en comptabilité du CNAM ainsi que de l'académie de Nantes en France. Il a occupé le poste de chef de mission chez KPMG et a réalisé des missions dans plusieurs pays de l'UEMOA, couvrant divers secteurs d'activités.



Jean-Yves LOKO
Directeur Adjoint Juridique

Titulaire d'un DEA en droit privé fondamental et d'un diplôme ITB de banques, M. LOKO a une solide expérience acquise durant ses quinze années passées dans les services juridiques de banques et institutions financières ainsi que dans des entreprises du secteur des télécoms.

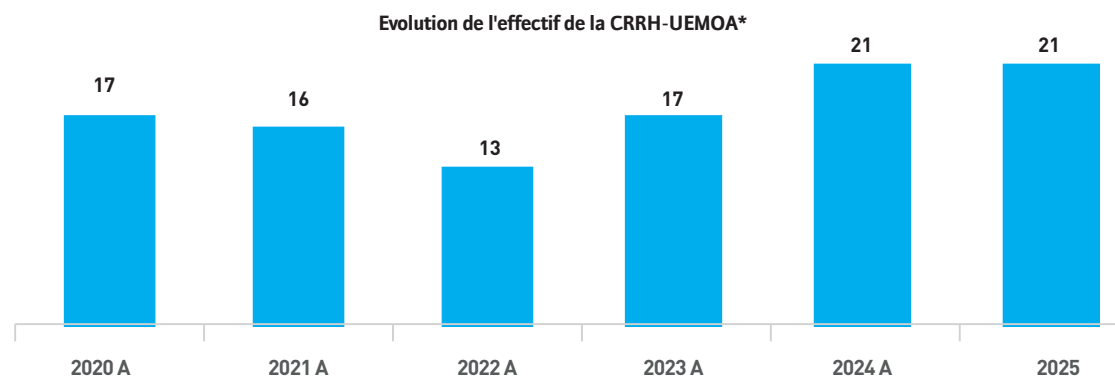


Théodore BAMBARA
Responsable Contrôle permanent, Conformité et RSE

Titulaire d'un Diplôme d'Etudes Supérieures Spécialisées de Juriste d'entreprises et d'affaires, M. Théodore BAMBARA dispose d'une expérience d'une quinzaine d'années. Il a été Juriste en Cabinet d'Avocats et Directeur Général Adjoint de société commerciale avant de rejoindre Société Générale Burkina Faso. Pendant 10 ans, il y a occupé plusieurs postes sur des fonctions de Contrôle Permanent, de Risque et de Conformité. Il a rejoint la CRRH-UEMOA en octobre 2023 en tant que Chef du Service Contrôle Permanent, Conformité et RSE.

4.6 POLITIQUE DES RESSOURCES HUMAINES DE LA CRRH-UMOA

4.6.1 Evolution de l'effectif



*exclut les mandataires sociaux

2024	Recrutement du Responsable Achats des Biens et des Services (mobilité interne)
	Responsable Commercial, Marketing et Communication (mobilité interne)
	Recrutement du Business Developer
	Recrutement d'une comptable junior
	Recrutement d'un technicien informatique junior
2023	Recrutement du Responsable du Service Juridique
	Recrutement du Responsable Comptabilité & Budget
	Recrutement du Responsable de la Sécurité des Systèmes d'Information
	Recrutement du Responsable du Contrôle Interne, de la Conformité et de la RSE
	Recrutement du Responsable de la Trésorerie et de l'ALM
	Départ du Directeur Général Adjoint, Directeur des Opérations
	Arrivée de la Directrice Générale
2022	Départ du Responsable du Contrôle Interne, de la Conformité et de la RSE
	Recrutement du Responsable de l'Audit Interne (mobilité interne)
	Départ du Responsable du Service Juridique
	Départ du Responsable de l'Audit Interne
	Départ du Directeur Général et nomination d'un Directeur Général par intérim
	Départ de l'Assistante de Direction de la Direction des Opérations
	Départ du Technicien Support et Maintenance

4.6.2 Grandes lignes de la politique de ressources humaines

La politique des ressources humaines (RH) de la CRRH-UEMOA repose sur plusieurs axes stratégiques, conçus pour attirer, gérer efficacement, et fidéliser les talents, tout en promouvant le bien-être au travail du personnel. Cette approche vise à aligner les besoins des collaborateurs avec les objectifs institutionnels, garantissant ainsi une performance organisationnelle optimale. Les principaux piliers de cette politique sont les suivants :

- **Attractivité et recrutement**

L'objectif est la mise en compétition sans discrimination des candidats afin d'attirer les meilleurs talents de la région pour assurer une expertise pointue dans les différents domaines, grâce à un processus de recrutement transparent, basé sur le mérite et les compétences, tout en étant attentif à la promotion de la diversité, et de l'inclusion.

- **Formation et développement des compétences**

La formation et le développement des compétences est critique pour renforcer les capacités des collaborateurs pour répondre aux défis complexes du secteur dans lequel la CRRH-UEMOA opère. Ainsi un Programme Individuel de Développement de Compétence (PIDC) est mis en place pour chaque collaborateur et révisé annuellement, pour développer les compétences techniques, managériales et comportementales.

La mobilité interne est encouragée.

- **Gestion de la performance**

Un système d'évaluation individuelle (balanced scorecard) basé sur des objectifs clairs et mesurables. Les performances individuelles sont alignées sur les objectifs stratégiques de l'institution.

- **Rémunération et avantages sociaux**

La politique de rémunération du personnel de la CRRH-UEMOA vise à attirer, motiver et retenir les talents clés nécessaires pour assurer le succès et la pérennité de l'Institution. Elle s'inscrit dans le cadre des valeurs de transparence, d'équité et de responsabilité sociale de l'entreprise, tout en favorisant une gestion efficiente des ressources financières.

Principes directeurs :

- **Équité et compétitivité** : La rémunération du personnel est établie sans discrimination de manière à être compétitive sur le marché tout en assurant l'équité interne au sein de l'Institution.
- **Performance et résultats** : La rémunération est liée à la performance individuelle, ainsi qu'à la réalisation des objectifs stratégiques et financiers de la CRRH-UEMOA.
- **Transparence et communication** : Les critères de rémunération, ainsi que les processus de fixation des salaires, sont communiqués de manière transparente aux parties prenantes internes.
- **Gestion des risques et responsabilité sociale** : La politique de rémunération est conçue de manière à éviter une incitation à prendre des risques excessifs et à promouvoir une culture d'éthique et de responsabilité sociale.

La rémunération comprend les éléments suivants :

- Le salaire de base ;
- Les primes, les indemnités, les allocations diverses et les incitations financières variables liées à la réalisation des objectifs de performance individuels et globaux ;
- Les avantages sociaux tels que l'assurance santé, la retraite, les congés payés qui contribuent au bien-être et à la satisfaction du personnel.

5. Situation financière de la CRRH-UEMOA

5.1 RATIOS PRUDENTIELS

Ratios Prudentiels	2021A	Observation	2022A	Observation	2023A	Observation	Normes
Normes de solvabilité							
Ratio de Fonds Propres CET 1 (%)	14,501%	Conforme	15,470%	Conforme	11,896%	Conforme	7,500%
Ratio de Fonds Propres de base T1 (%)	14,501%	Conforme	15,470%	Conforme	11,896%	Conforme	8,500%
Norme de division des risques							
Norme de division des risques	53,830%	Exempté	50,207%	Exempté	48,730%	Exempté	25,000%
Ratio de Levier							
Ratio de levier	7,437%	Conforme	8,283%	Conforme	6,360%	Conforme	3,000%
Autres normes							
Limite individuelle sur les participations dans les entités commerciales	0,000%	Conforme	0,000%	Conforme	0,000%	Conforme	25,000%
Limite individuelle sur les participations dans les entités commerciales	0,000%	Conforme	0,000%	Conforme	0,000%	Conforme	15,000%
Limite globale de participations dans les entités commerciales	0,000%	Conforme	0,000%	Conforme	0,000%	Conforme	60,000%
Limite sur les immobilisations hors exploitation	0,000%	Conforme	0,000%	Conforme	0,000%	Conforme	15,000%
Limite sur le total des immobilisations et participations	0,127%	Conforme	0,315%	Conforme	0,413%	Conforme	100,000%
Limite sur les prêts aux actionnaires, aux dirigeants et au personnel	0,000%	Conforme	0,000%	Conforme	0,000%	Conforme	20,000%

Les ratios calculés de la CRRH-UEMOA respectent les normes du nouveau dispositif prudentiel en vigueur.

5.2 ANALYSE DE L'ÉVOLUTION DU COMPTE DE RÉSULTAT 2019 – 2023

Les comptes de résultat certifiés de la CRRH-UEMOA sur les années 2019 à 2023, sont résumés dans le tableau ci-dessous :

Compte de résultat - FYE - 31/12 - XOFm	2019A	2020A	2021A	2022A	2023A	CAGR 19-23
Produit net d'intérêts	1 535	2 353	2 328	2 363	3 292	+21,0%
Croissance	n.a	53,3%	(1,1%)	1,5%	39,3%	
Produit net des commissions	78	85	174	43	122	+11,8%
Croissance	n.a	9,0%	104,7%	(75,5%)	185,4%	
Autres produits nets	701	46	132	33	(471)	n.a
Croissance	n.a	(93,4%)	187,0%	(75,0%)	(1530,4%)	
Produit Net Bancaire	2 314	2 484	2 634	2 438	2 943	+6,2%
Croissance	n.a	7,3%	6,0%	(7,4%)	20,7%	
Subventions d'investissements	12	-	28	-	21	+14,3%
Poids	(1,1%)	0,0%	(2,2%)	0,0%	(1,2%)	
Charges Générales d'exploitation	(1 020)	(1 127)	(1 184)	(1 928)	(1 551)	+11,0%
Poids	97,0%	95,7%	93,9%	97,5%	94,1%	
Dotations aux amortissements	(32)	(51)	(77)	(48)	(97)	+31,9%
Poids	3,0%	4,3%	6,1%	2,5%	5,9%	
Total des charges d'exploitation	(1 052)	(1 178)	(1 261)	(1 977)	(1 648)	+11,9%
Croissance	n.a	12,0%	7,0%	56,7%	(16,6%)	
Résultat Brut d'exploitation	1 274	1 306	1 401	462	1 315	+0,8%
Croissance	n.a	2,5%	7,3%	(67,1%)	185,0%	
Marge	55,1%	52,6%	53,2%	18,9%	44,7%	
Coût du risque	(31)	-	-	-	(25)	(5,7%)
croissance	n.a	(100,0%)	n.a	n.a	n.a	
Résultat d'exploitation	1 243	1 306	1 401	462	1 291	+0,9%
Croissance	n.a	5,1%	7,3%	(67,1%)	179,7%	
Resultat exceptionnel	-	2	-	-	-	n.a
Croissance	n.a	n.a	(100,0%)	n.a	n.a	
Résultat Avant Impôt	1 243	1 308	1 401	462	1 291	+0,9%
Croissance	n.a	5,2%	7,1%	(67,1%)	179,7%	
Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-	-	n.a
Résultat Net	1 243	1 308	1 401	462	1 291	+0,9%
Croissance	n.a	5,2%	7,1%	(67,1%)	179,7%	
Marge nette	53,7%	52,7%	53,2%	18,9%	43,9%	

L'analyse financière concerne la période allant de 2019 à 2023. Sur la période, on note une évolution de l'activité de la CRRH-UEMOA avec une tendance haussière des agrégats. Exceptionnellement, l'année 2022 a connu une baisse de son résultat net.

Le Produit Net Bancaire (« PNB ») a affiché une progression de 6,2%, atteignant en moyenne 2,5 milliards FCFA sur la période. Ce PNB résulte de la différence entre des produits d'intérêts pour 9 668 millions FCFA et des charges d'intérêts pour 7 230 millions FCFA. Les produits d'exploitation sont constitués essentiellement : (i) des intérêts perçus sur les placements des fonds propres de 3 304 MFCFA ; (ii) de la marge flat de 1% prélevée sur les refinancements octroyés aux banques, et qui fait l'objet d'étalement sur la durée de vie des refinancements, soit 43 MFCFA ; (iii) des intérêts sur les titres acquis par la CRRH-UEMOA de 196 MFCFA ; (iv) des intérêts courus et non échus sur les refinancements pour un montant de 5 971 MFCFA, et enfin ; (v) du transfert des charges relatives à la refacturation aux banques des commissions de gestion et d'engagement relatives aux ressources concessionnelles mobilisées, soit un montant de 121 MFCFA. Quant aux charges d'intérêts, elles sont constituées des intérêts courus et non échus des emprunts obligataires, des intérêts courus et non échus des emprunts subordonnés et des frais d'émission des emprunts obligataires.

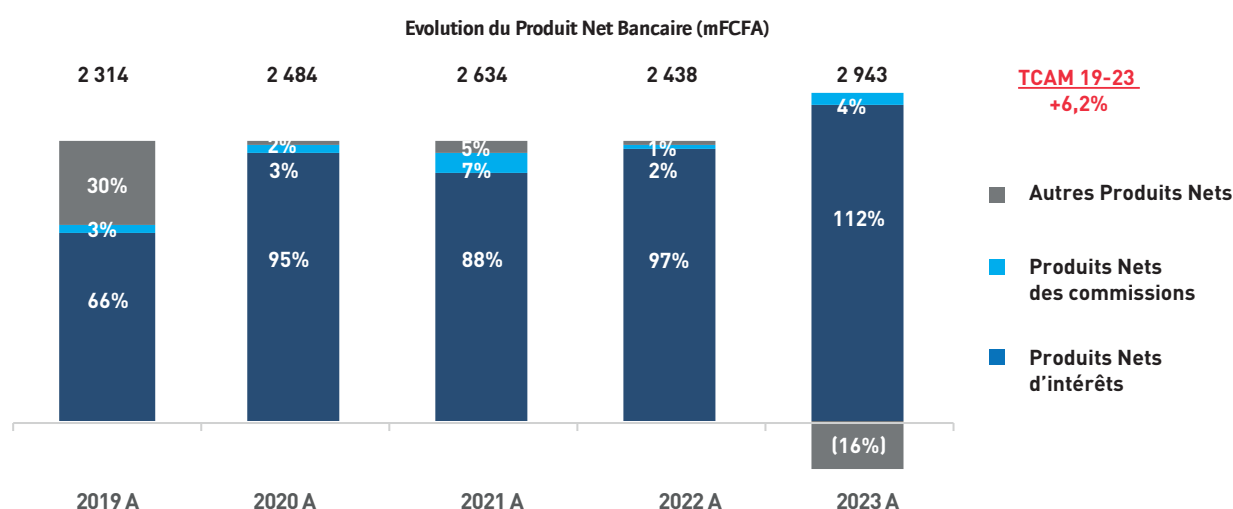
Les charges d'exploitation se sont établies en moyenne à 1,4 milliards FCFA, avec une hausse notable en 2022, où elles ont atteint 1,9 milliards

FCFA. Cela s'explique par des charges de fonctionnement qui ont connu un dépassement de 94 M FCFA, soit 5 % du budget. Aussi, ces charges prennent en compte les dépenses non budgétisées d'un montant de 449 M FCFA, relatives à l'élaboration du plan stratégique, notamment le séminaire stratégique de février 2022 avec le cabinet BCG et l'élaboration du plan stratégique par le cabinet Deloitte, les dépenses relatives aux sessions physiques du Conseil d'Administration tenues au nombre de neuf (09) au cours de l'exercice 2022 avec deux séminaires stratégiques. En excluant ces charges non prévues au budget, les dépenses de fonctionnement de l'exercice 2022 se seraient établies à 1 511 MFCFA, soit 80,9% du budget.

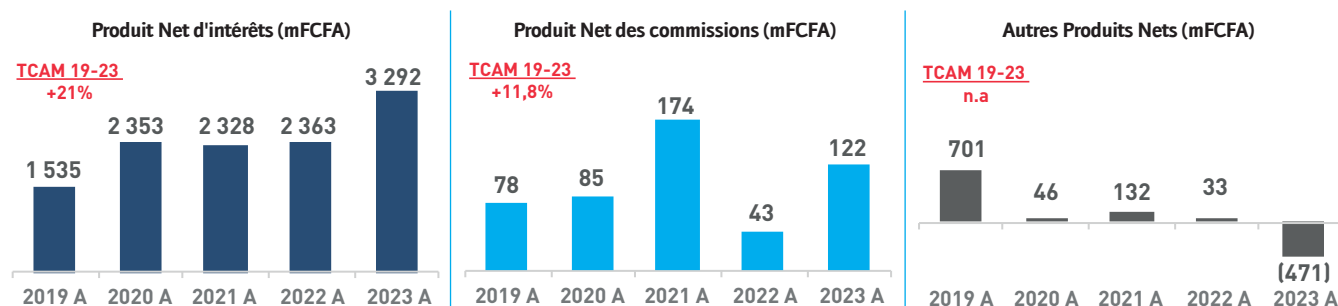
Le résultat net a enregistré un TCAM de 0,9% et s'est élevé en moyenne à 1,1 milliards FCFA sur la période. Ainsi ce résultat renforce les capitaux propres de la CRRH-UEMOA.

5.2.1 Evolution des composantes du Produit Net Bancaire

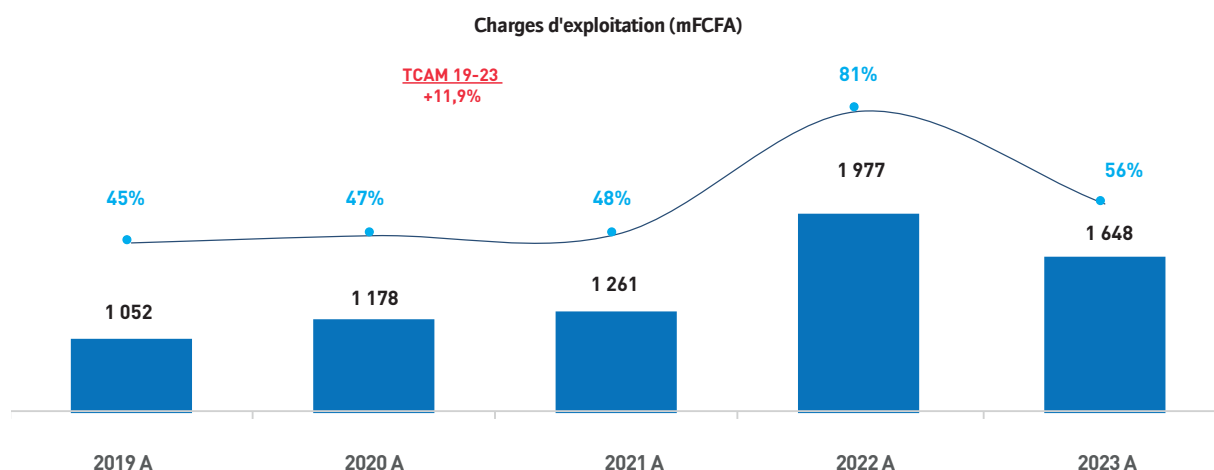
Le PNB progresse positivement sur la période revue affichant un TCAM de 6,2%. Il ressort à 2,9 milliards FCFA en 2023, soit une évolution de 21% (vs 2022). Cette croissance est attribuable au volume record de refinancements accordés. En effet, grâce aux ressources mobilisées, la CRRH-UEMOA a refinancé les créances hypothécaires des banques et SFD à hauteur de 40,1 milliards FCFA durant cette année.



Constitué du produit net d'intérêts, du produit net des commissions et des autres produits nets, le PNB est principalement soutenu par le produit net d'intérêts, représentant en moyenne 92% du PNB sur la période. Ce produit net d'intérêts provient de l'activité de refinancement de la CRRH-UEMOA. Il convient de noter que les autres produits nets sont négatifs en 2023. Cela s'explique par une hausse des autres charges d'exploitation bancaire, principalement liée aux charges relatives à la transaction DFC supportées par la CRRH-UEMOA, lesquelles seront par la suite refacturées aux banques refinancées.



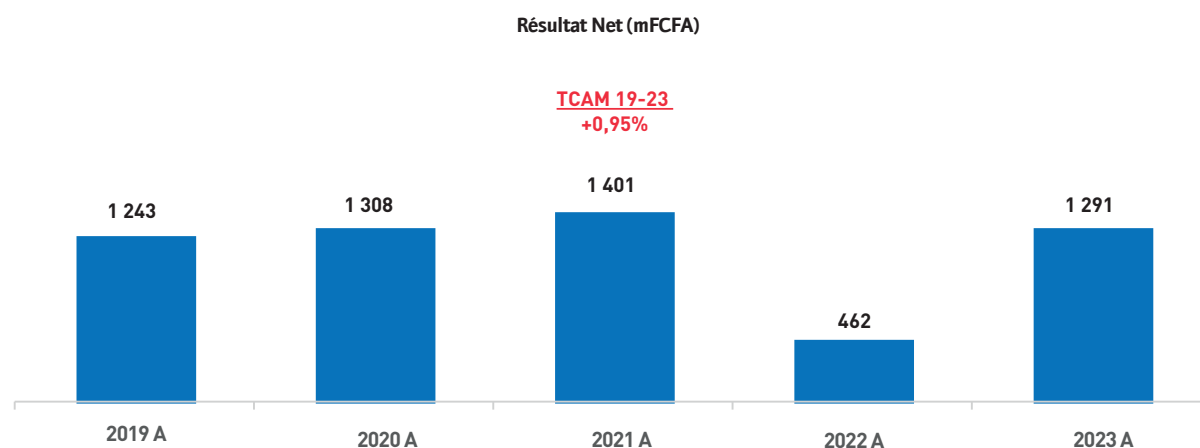
5.2.2 Analyse des charges d'exploitation



Les charges d'exploitation ont enregistré une progression de 11,9% sur la période. Une hausse notable a été observée en 2022, principalement due à des éléments exceptionnels, notamment la mise en œuvre du plan stratégique 2023-2027, la tenue de 9 sessions physiques du Conseil d'Administration pour l'exercice 2022. En 2023, ces charges ont connu une baisse de 20% (vs 2022). Elles sont essentiellement constituées des frais de personnel, qui se sont maintenus à 866 millions FCFA (vs 862 millions FCFA en 2022) malgré une augmentation des effectifs de 40% intervenue à partir du troisième trimestre 2023, ainsi que des autres frais généraux s'élevant à 685 millions FCFA, en recul de 36% (vs 2022).

Le coefficient d'exploitation, qui correspond au ratio des charges d'exploitation sur le PNB, évolue de manière similaire aux charges d'exploitation. Sur l'ensemble de la période analysée, il se maintient en dessous de l'objectif interne fixé à 60%, à l'exception de l'année 2022, où il s'élève environ à 81% en raison de l'augmentation des charges d'exploitation au cours de cette année.

5.2.3 Analyse du résultat net



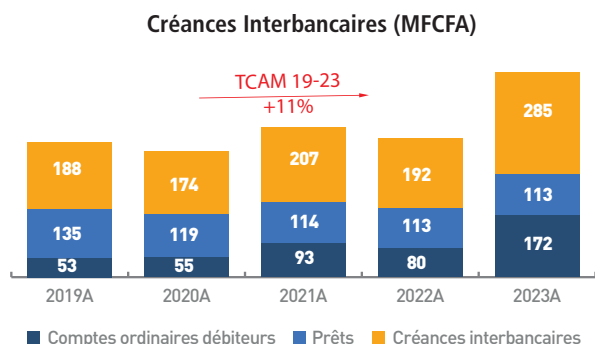
Le résultat net s'élève en moyenne à 1,1 milliard FCFA sur la période, avec un TCAM de 0,9%. En 2022, il a baissé à 462 millions FCFA, en raison d'une légère baisse du PNB et, surtout, d'une hausse des charges d'exploitation. En 2023, le résultat net rebondit à 1,3 milliards FCFA, enregistrant une hausse de 180% (vs 2022). Cette performance marque un retour au niveau antérieur à 2022, malgré un coût du risque de 25 millions FCFA, lié à un prêt au personnel non remboursé, qui impacte légèrement sa performance. Historiquement, la CRRH-UEMOA dispose d'un portefeuille de bonne qualité traduisant ainsi l'absence des prêts non performants et la quasi-absence du coût de risque.

5.3 ANALYSE DE L'ÉVOLUTION DU BILAN 2019 – 2023

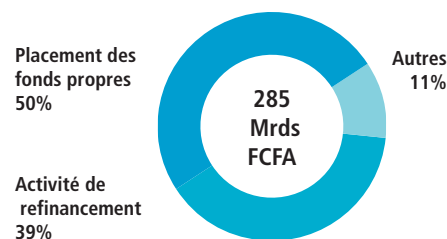
Bilan - FYE - 31/12 - XOFm	2019A	2020A	2021A	2022A	2023A	CAGR 19-23
Opérations de trésorerie et opérations interbancaires	187 803	173 550	206 716	192 274	285 212	+11,0%
Créances sur la clientèle	-	-	-	199	191	n.a
Opérations sur titres et opérations diverses	9 636	8 075	4 564	6 926	13 717	+9,2%
Valeurs Immobilisées	100	105	444	513	603	+56,7%
Immobilisations incorporelles	17	40	396	418	407	+121,3%
Immobilisations corporelles	83	65	48	95	195	+23,8%
Total Actif	197 539	181 730	211 724	199 912	299 722	+11,0%
Opérations de trésorerie et opérations interbancaires	36 270	32 771	75 054	79 152	144 885	+41,4%
Dettes à l'égard de la clientèle/représentées par un titre	106 483	91 409	76 330	58 809	80 836	(6,7%)
Opérations sur titres et opérations diverses	39 742	40 766	41 809	42 957	53 577	
Capitaux propres et ressources assimilées	15 044	16 784	18 531	18 993	20 425	+7,9%
Capital	9 589	9 889	10 089	10 089	10 164	+1,5%
Prime liées au capital	586	768	913	913	980	+13,7%
Réserves	1 032	1 993	3 000	4 113	4 574	+45,1%
Provisions réglementées	50	-	-	-	-	(100,0%)
Report à nouveau (+/-)	2 544	2 826	3 128	3 416	3 416	+7,6%
Résultat de l'exercice (+/-)	1 243	1 308	1 401	462	1 291	+0,9%
Total Passif	197 539	181 730	211 724	199 912	299 722	+11,0%

Le total bilan de la CRRH-UEMOA a connu une progression de 11% sur la période, pour une moyenne de 218 milliards FCFA. En 2023, on observe une hausse notable de 50% (vs 2022) du total bilan qui s'élève environ à 300 milliards FCFA. Cette évolution est due à une hausse des ressources mobilisées sur les marchés financiers au cours de cette année.

5.3.1 Evolution des créances : un portefeuille sain et de qualité

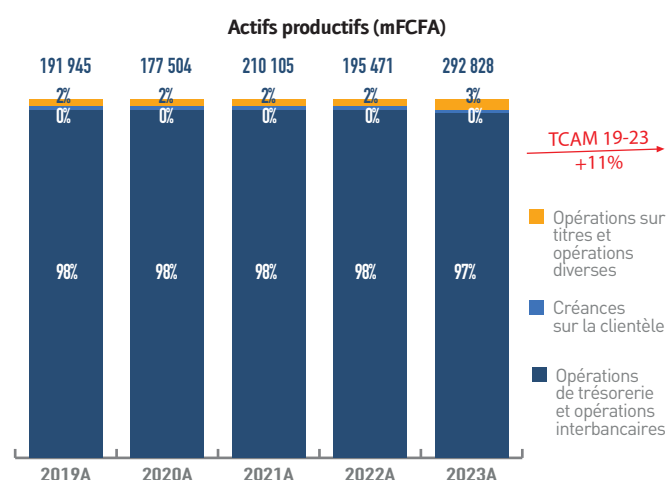
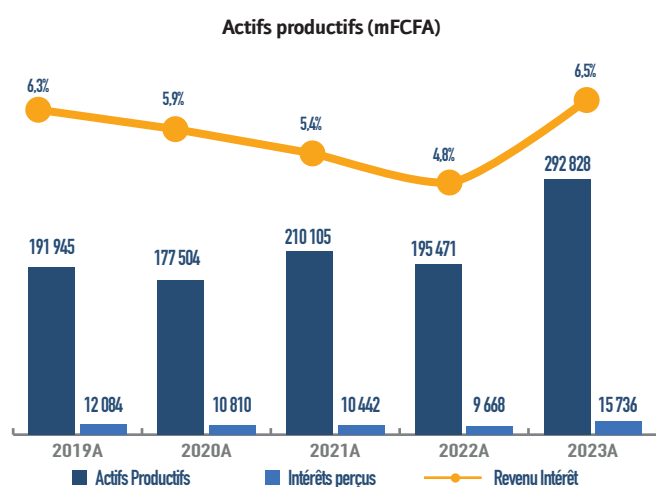


Répartition des créances interbancaires en 2023



Les créances interbancaires évoluent en moyenne de 11%, pour une moyenne de 209 milliards FCFA sur la période. En 2023, elles se sont élevées à 285 milliards FCFA, représentant 95% de l'actif. Elles se répartissent entre (i) l'activité de refinancement de la CRRH-UEMOA pour 112 milliards FCFA (39%), (ii) les actifs financiers pour 144 milliards FCFA et (iii) les dépôts à vue en attente d'utilisation des fonds pour des refinancements, des créances rattachées aux refinancements et des dépôts à terme pour 29 milliards FCFA. Il convient de souligner que la CRRH-UEMOA ne détient pas de portefeuilles de créances douteuses (NPL), toutes ses créances étant saines.

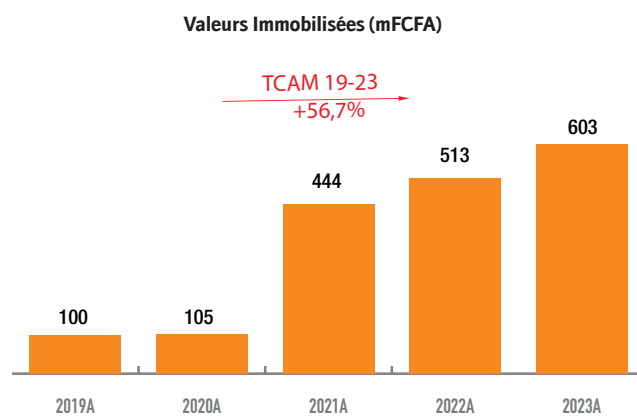
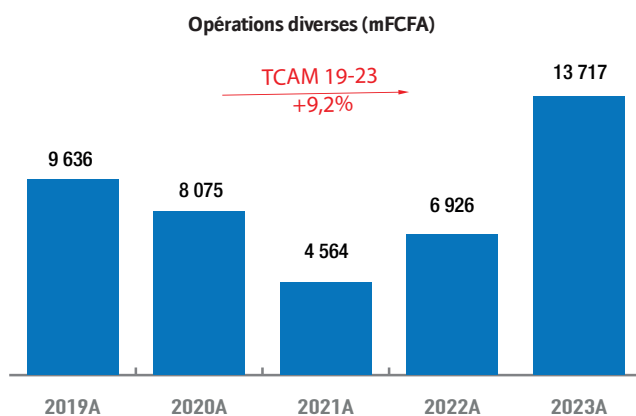
5.3.2 Evolution de l'actif productif et de la rentabilité du business model



Les actifs productifs essentiellement composés des opérations sur titres et opérations diverses, des créances sur la clientèle, et des opérations de trésorerie et opérations interbancaires, ont connu un TCAM de +11% sur la période. Ces actifs ont progressé d'environ 49% (vs 2022), en grande partie, grâce à la hausse de l'activité de mobilisation de ressources financières sur les marchés financiers en 2023. Le revenu d'intérêts qui est le rapport entre les intérêts perçus et les actifs productifs, est ressortie en moyenne à 5,8% sur la période.

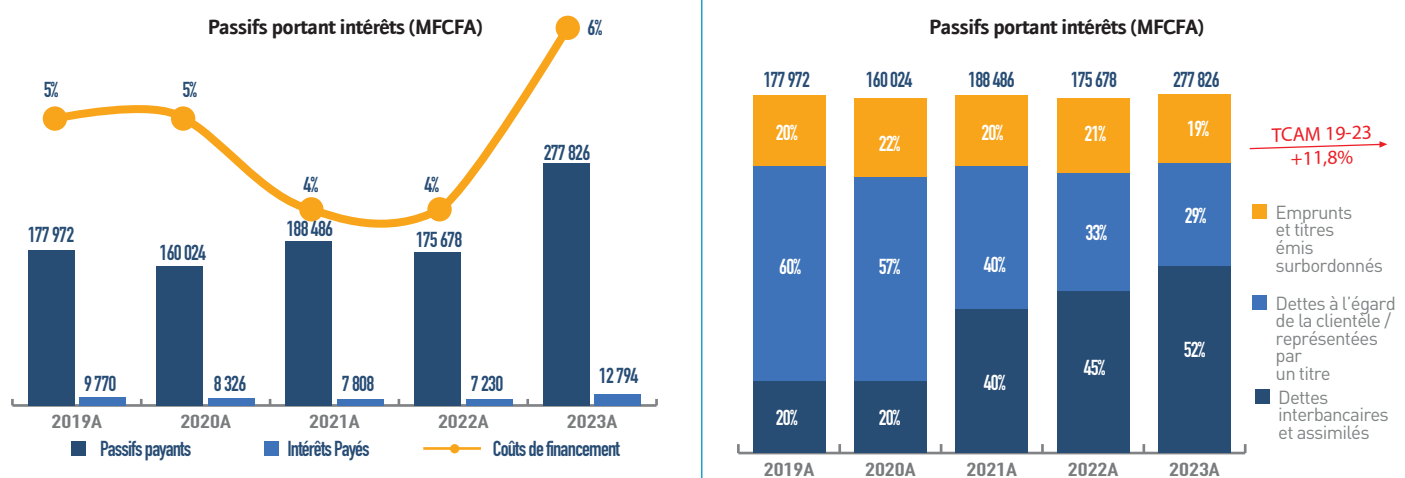
La qualité des actifs de la CRRH-UEMOA est forte, aucune perte sur prêts n'ayant été signalée depuis sa création.

5.3.3 Evolution des autres éléments de l'actif



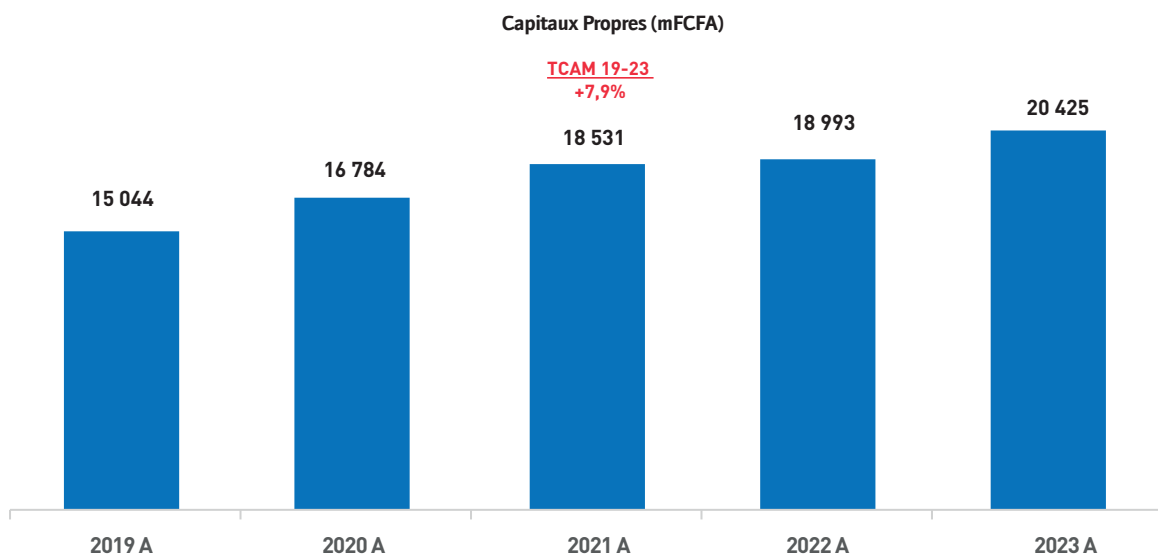
Les opérations diverses ont progressé de 9,2% sur la période. Quant aux Immobilisations, elles sont passées de 513 millions FCFA en 2022 à 603 millions FCFA en 2023, en raison de l'acquisition d'équipements destinés à l'aménagement des futurs bureaux de la CRRH-UEMOA ainsi qu'à l'achat d'un véhicule de fonction pour la Direction Générale.

5.3.4 Evolution du passif portant intérêt et mobilisation de ressources



Le passif portant intérêts est composé essentiellement des emprunts et titres subordonnés, des dettes à l'égard de la clientèle, des dettes représentées par un titre et des dettes interbancaires et assimilées. Sur la période analysée, il a progressé de 11,8%. En 2023, le passif portant intérêts a augmenté d'environ 59% (vs 2022) en raison des nouvelles ressources mobilisées sur les marchés financiers. En effet, la CRRH-UEMOA a d'abord réalisé une émission obligataire de 36 milliards de FCFA sur le Marché Financier Régional et par la suite une mobilisation de ressources longues sur le marché international avec la transaction DFC d'un montant de 205 millions d'euros soit 134,5 milliards de FCFA. Ces fonds issus de la transaction DFC ont été décaissés pour une première tranche, à hauteur de 105 millions d'euros. La seconde tranche, soit 100 millions d'euros, a été investie sur une note émise par une banque internationale pour une période de 3 ans.

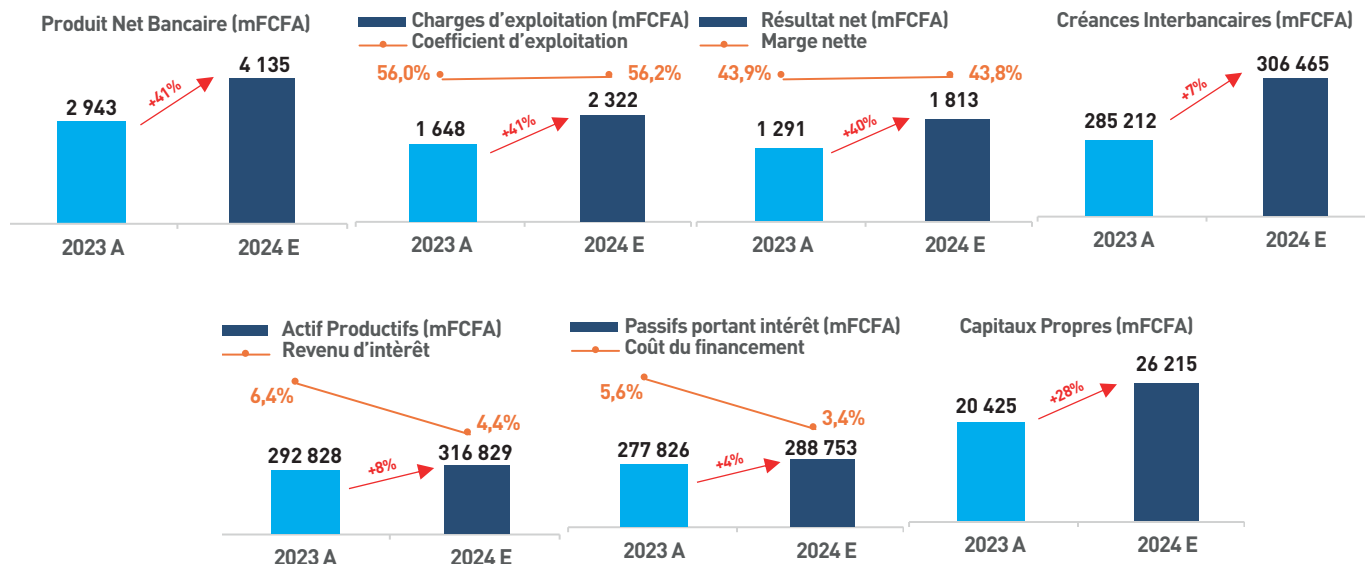
5.3.5 Evolution des capitaux propres



En 2023, les capitaux propres de la CRRH-UEMOA s'élevaient à 20,4 milliards FCFA, soit un TCAM de 7,9% par rapport à 2019. En 2023, ils progressent en grande partie grâce (i) au résultat bénéficiaire de 1,3 milliards, (ii) l'augmentation de capital d'IB Bank de 75 millions FCFA et (iii) de l'augmentation des réserves. La non distribution des dividendes vient renforcer les capitaux propres de la CRRH-UEMOA.

6. Atterrissage des comptes au 31/12/2024 et perspectives financières

6.1 ATERRISSAGE DES COMPTES DE L'EMETTEUR AU 31/12/2024



Le Produit Net Bancaire (PNB) ainsi que les charges d'exploitation et le résultat net ont évolué proportionnellement de c.40% par rapport à 2023. Le coefficient d'exploitation ressort au même niveau que celui de l'année 2023 à 56%.

Au niveau du bilan, les créances interbancaires constituées majoritairement des refinancements accordés par la CRRH-UEMOA, sont en hausse de 7% en comparaison à 2023. Les actifs productifs et les passifs payants progressent respectivement de 8% et 4% par rapport à l'année 2023 avec des taux correspondants de 4,4% et 3,4%. Cependant, ces taux sont plus bas en comparaison à 2023 (6,4% et 5,6%).

En 2024, le revenu d'intérêts et le coût de financement sont plus bas que ceux observés sur la période historique en raison de la mobilisation des 134,4 milliards FCFA (205 millions d'euros) sur le marché international à un taux d'intérêt plus faible que les 36 milliards FCFA mobilisés en monnaie locale sur le marché financier régional. Cependant, la marge d'intérêts nette ou le « Spread » reste plus important en 2024 qu'en 2023 soit 1% vs 0,8%.

Les capitaux propres croissent de 28% par rapport à l'année 2023 passant de 20,4 milliards de FCFA en 2023 à 26,2 milliards de FCFA en 2024. Cette augmentation des fonds propres s'explique en partie par l'augmentation du capital social de 3,5 milliards de FCFA en 2024 soutenue par la croissance des réserves et du report à nouveau.

6.2 PRINCIPALES ORIENTATIONS HYPOTHÈSES ET CONCLUSIONS PRÉLIMINAIRES

Avertissement

Les prévisions ci-après, sont fondées sur des hypothèses dont la réalisation présente par nature un caractère incertain. Les résultats et les besoins de financement réels peuvent différer de manière significative des informations présentées. Ces prévisions ne sont fournies qu'à titre indicatif, et ne peuvent être considérées comme un engagement ferme ou implicite de la part de l'Emetteur. Les prévisions présentées ci-dessous ont été préparées conformément au plan comptable bancaire et au plan comptable général.

Les principales orientations stratégiques de la CRRH-UEMOA sont déclinées à plusieurs niveaux :

• Une nouvelle stratégie commerciale sur deux axes

- Maximiser le volume d'affaires avec les banques actionnaires en leur offrant une gamme de solutions complémentaires :
 - Refinancement : nouveaux modes d'origination tel que (i) le partenariat dans le cadre de projets immobiliers, (ii) le refinancement des banques non-actionnaires ; visant à dynamiser l'écosystème et renforcer le canal classique de l'activité
 - Titrisation : afin de réduire les besoins de fonds propres réglementaires des banques

- Garantie : solution complémentaire aux banques leur permettant de couvrir le risque de leurs portefeuilles de prêts au logement.
- S'ouvrir aux banques non-actionnaires et leur offrir l'ensemble des solutions pour développer leur activité de prêts au logement
- Des politiques organisationnelles, tarifaires et commerciales :
 - Accent sur l'accompagnement des clients
 - Allègement du modèle opératoire tout en contrôlant le risque et sans compromettre la notation financière de la CRRH-UEMOA
 - Recrutement de nouveaux profils (Spécialiste cybersécurité, Juristes, business développer, trésoriers...)
 - En tant que co-arrangeur dans la titrisation, la CRRH-UEMOA percevra une commission d'arrangement et sur la warehousing facility, elle percevra également une rémunération
 - En tant que sponsor des solutions de garantie, la CRRH-UEMOA percevra une rémunération
- Des perspectives financières pour les 15 prochaines années se fondant sur les hypothèses suivantes :
 - Compte de résultat :
 - Multiplier par 3 le PNB de l'institution pour être à plus de 13,7 milliards FCFA
 - Maintien de la marge nette d'intérêts avec une croissance corrélée des commissions
 - Amélioration du coefficient d'exploitation conforme à la tendance historique pour converger vers la norme sectorielle (<60%)
 - Multiplier par 3 le nombre de logements
 - Multiplier par 3 le nombre de prêts refinancés ou garantis
- Bilan :
 - Evolution des actifs productifs et du passif portant intérêts c.7%
 - Le total bilan passera de 377 Mrds FCFA en 2025 à 946 Mrds FCFA en 2040, soit une croissance annuelle moyenne de +6,3%
 - Une augmentation du capital de +5%
 - Avoir un poids de 70% dans les volumes des prêts refinancés par les Banques, les SFD de l'UEMOA
 - Ressources long terme à des taux attractifs (Refinancement)
- Autres considérations :
 - L'évolution du contexte géopolitique, un contexte financier hostile et leur impact sur les économies des États membres et, par extension, sur les opérations des banques
 - L'insécurité et l'instabilité politique croissantes dans la Communauté
 - L'augmentation générale du capital et son impact sur les opérations de la CRRH-UEMOA

6.3 COMPTE DE RÉSULTATS PRÉVISIONNELS 2025 – 2040

Compte de résultat FYE 31/12 XOFm	2025E	2026E	2027E	2028E	2029E	2030E	2031E	2032E	2033E	2034E	2035E	2036E	2037E	2038E	2039E	2040E	TCAM 25 - 40
Produit net d'intérêts	4 558	4 898	5 207	5 629	6 113	6 686	7 226	7 686	8 288	8 688	9 239	9 663	10 282	10 962	11 728	12 475	6,9%
Croissance	16,2%	7,5%	6,3%	8,1%	8,6%	9,4%	8,1%	6,4%	7,8%	4,8%	6,4%	4,6%	6,4%	6,6%	7,0%	6,4%	
Produit net des commissions	236	260	293	346	379	414	468	534	544	669	677	803	870	870	870	870	9,1%
Croissance	36,3%	10,3%	12,8%	18,2%	9,4%	9,4%	12,9%	14,3%	1,8%	23,0%	1,3%	18,6%	8,3%	0,0%	0,0%	0,0%	
Autres produits	189	199	209	219	230	241	253	266	279	293	308	323	340	357	374	393	5,0%
Croissance	384,7%	5,0%	5,0%	5,0%	5,0%	5,0%	5,0%	5,0%	5,0%	5,0%	5,0%	5,0%	5,0%	5,0%	5,0%	5,0%	
Produit Net Bancaire	4 983	5 356	5 708	6 194	6 722	7 342	7 947	8 486	9 111	9 650	10 224	10 790	11 491	12 188	12 973	13 738	7,0%
Croissance	20,5%	7,5%	6,6%	8,5%	8,5%	9,2%	8,2%	6,8%	7,4%	5,9%	6,0%	5,5%	6,5%	6,1%	6,4%	5,9%	
Charges Générales d'exploitation	(2 675)	(2 889)	(3 120)	(3 369)	(3 639)	(3 930)	(4 245)	(4 584)	(4 951)	(5 347)	(5 775)	(6 237)	(6 736)	(7 274)	(7 856)	(8 485)	8,0%
Poids	91,9%	92,3%	92,7%	93,1%	93,5%	93,8%	94,1%	94,4%	94,7%	95,0%	95,3%	95,5%	95,8%	96,0%	96,2%	96,4%	
Dotations aux amortissements	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2,0%
Poids	8,1%	7,7%	7,3%	6,9%	6,5%	6,2%	5,9%	5,6%	5,3%	5,0%	4,7%	4,5%	4,2%	4,0%	3,8%	3,6%	
Total des charges d'exploitation	(2 910)	(3 129)	(3 365)	(3 619)	(3 894)	(4 190)	(4 510)	(4 855)	(5 227)	(5 628)	(6 062)	(6 529)	(7 034)	(7 579)	(8 167)	(8 802)	7,7%
Croissance	25,3%	7,5%	7,5%	7,6%	7,6%	7,6%	7,6%	7,6%	7,7%	7,7%	7,7%	7,7%	7,7%	7,7%	7,8%	7,8%	
Résultat Brut d'exploitation	2 073	2 227	2 343	2 575	2 828	3 152	3 437	3 632	3 885	4 021	4 163	4 260	4 457	4 609	4 806	4 936	6,0%
Croissance	14,3%	7,5%	5,2%	9,9%	9,8%	11,4%	9,1%	5,7%	7,0%	3,5%	3,5%	2,3%	4,6%	3,4%	4,3%	2,7%	
Marge	41,6%	41,6%	41,1%	41,6%	42,1%	42,9%	43,3%	42,8%	42,6%	41,7%	40,7%	39,5%	38,8%	37,8%	37,0%	35,9%	
Résultat d'exploitation	2 073	2 227	2 343	2 575	2 828	3 152	3 437	3 632	3 885	4 021	4 163	4 260	4 457	4 609	4 806	4 936	6,0%
Croissance	14,3%	7,5%	5,2%	9,9%	9,8%	11,4%	9,1%	5,7%	7,0%	3,5%	3,5%	2,3%	4,6%	3,4%	4,3%	2,7%	
Marge	41,6%	41,6%	41,1%	41,6%	42,1%	42,9%	43,3%	42,8%	42,6%	41,7%	40,7%	39,5%	38,8%	37,8%	37,0%	35,9%	
Résultat Avant Impôt	2 073	2 227	2 343	2 575	2 828	3 152	3 437	3 632	3 885	4 021	4 163	4 260	4 457	4 609	4 806	4 936	6,0%
Croissance	14,3%	7,5%	5,2%	9,9%	9,8%	11,4%	9,1%	5,7%	7,0%	3,5%	3,5%	2,3%	4,6%	3,4%	4,3%	2,7%	
Marge	41,6%	41,6%	41,1%	41,6%	42,1%	42,9%	43,3%	42,8%	42,6%	41,7%	40,7%	39,5%	38,8%	37,8%	37,0%	35,9%	
Résultat Net	2 073	2 227	2 343	2 575	2 828	3 152	3 437	3 632	3 885	4 021	4 163	4 260	4 457	4 609	4 806	4 936	6,0%
Croissance	14,3%	7,5%	5,2%	9,9%	9,8%	11,4%	9,1%	5,7%	7,0%	3,5%	3,5%	2,3%	4,6%	3,4%	4,3%	2,7%	
Marge	41,6%	41,6%	41,1%	41,6%	42,1%	42,9%	43,3%	42,8%	42,6%	41,7%	40,7%	39,5%	38,8%	37,8%	37,0%	35,9%	

De façon générale, les agrégats financiers du compte de résultat prévisionnel évoluent positivement sur la période. La croissance prévisionnelle du Produit Net Bancaire (PNB) est de 7% en moyenne sur la période, passant de 4,9 milliards FCFA en 2025 à 13,7 milliards FCFA en 2040. Il est porté en grande partie par le produit net d'intérêts (c.90%) issu de la différence entre les intérêts perçus des refinancements des banques et les intérêts payés au titre des ressources mobilisées. La marge nette d'intérêts (ou « spread ») sur la période s'élève en moyenne à 1,0%.

Le revenu généré sur la période est consommé par les charges d'exploitation avec un niveau moyen de coefficient d'exploitation de 59,3% en deçà de la norme interne de 60%. Ces charges d'exploitation évoluent plus que proportionnellement au PNB avec un TCAM de +7,7%. Elles sont essentiellement constituées des charges de personnel qui augmentent en moyenne de 8% sur la période en passant de 1,5 milliards FCFA en 2025 à 4,8 milliards FCFA en 2040.

Le Résultat Brut d'exploitation (RBE) correspond au Résultat Net (Rnet) de l'institution sur la période prévisionnelle et s'élève en moyenne à 3,6 milliards FCFA. Le résultat Net présente une marge nette moyenne de 40,7%. La correspondance du RBE et du Résultat Net s'explique par les raisons suivantes :

- La CRRH-UEMOA n'a pas provisionné de coût du risque en raison de la qualité de son portefeuille et de son historique à ne pas avoir de NPL « Non Performing Loans » ou encore des créances douteuses ou en souffrance ;
- La CRRH-UEMOA n'a pas prévu d'événements exceptionnels ;
- Par son caractère, la CRRH-UEMOA bénéficie d'exonération d'impôts.

6.4 BILANS ET RATIOS PRÉVISIONNELS 2025 – 2040

Bilan - FYE - 31/12 - Mrds XOF	2025E	2026E	2027E	2028E	2029E	2030E	2031E	2032E	2033E	2034E	2035E	2036E	2037E	2038E	2039E	2040E	TCAM 25 - 40
Opérations de trésorerie et opérations interbancaires	356	405	451	479	556	569	647	704	723	771	818	845	863	901	914	891	6,3%
Comptes ordinaires débiteurs	150	160	163	141	173	145	184	189	162	169	183	181	177	199	199	165	0,6%
Prêts	206	245	288	338	383	425	463	515	561	601	635	664	686	702	715	726	8,7%
Créances sur la clientèle																	
Opérations sur titres	24	31	-	31	-	35	-	-	35	35	30	41	53	40	50	50	5,1%
et opérations diverses																	
Valeurs Immobilisées	1	1	1	1	1	1	2	2	2	2	3	3	4	4	5	6	15,0%
Total Actif	381	437	452	511	558	606	649	706	760	808	851	889	920	946	969	946	6,3%
Opérations de trésorerie et opérations interbancaires	140	198	202	190	177	165	151	137	123	109	96	82	68	55	42	33	(9,1%)
Dettes à l'égard de la clientèle/ représentées par un titre	119	109	144	206	264	318	370	436	496	551	600	644	681	713	741	721	12,8%
Opérations sur titres																	
et opérations diverses	93	98	70	78	75	77	78	80	82	85	88	91	93	94	97	98	0,4%
Capitaux propres																	
et ressources assimilées	29	32	35	38	41	45	49	54	58	63	68	72	78	83	88	94	8,0%
Capital souscrit	14	14	15	15	15	15	15	16	16	16	16	16	17	17	17	17	1,3%
Prime liées au capital	2	2	2	3	3	3	4	4	5	5	5	6	6	7	7	8	11,1%
Réserves	6	7	7	8	8	9	10	10	11	12	13	13	14	15	16	17	6,6%
Provisions réglementées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Report à nouveau (+/-)	5	7	9	10	12	15	17	20	23	26	29	33	36	40	43	47	16,0%
Résultat de l'exercice (+/-)	2	2	2	3	3	3	3	4	4	4	4	4	4	5	5	5	6,0%
Total Passif	381	437	452	511	558	606	649	706	760	808	851	889	920	946	969	946	6,3%

De façon générale, le total bilan sur la période prévisionnelle évolue positivement avec un TCAM de +6,3% en passant de 381 milliards de FCFA en 2025 à 946 milliards de FCFA en 2040.

Les actifs productifs seront essentiellement composés des créances interbancaires et des obligations et autres titres à revenu fixe, avec un TCAM de +6,2% (Vs +11% sur la période historique). Le revenu d'intérêts qui est le rapport entre les intérêts perçus et les actifs productifs, ressort en moyenne à 3,8% (Vs 5,8% sur la période historique).

Le passif portant intérêts sera composé essentiellement des dettes interbancaires et assimilées, des emprunts et titres subordonnés, et des dettes à l'égard de la clientèle et des dettes représentées par un titre, avec un TCAM de +6,9% sur la période (Vs +11,8% sur la période historique). Le coût du financement qui est le rapport entre les intérêts payés et les passifs portant intérêts, ressort en

moyenne à 2,8% (Vs 4,9% sur la période historique). Les créances interbancaires vont connaître une augmentation moyenne de +6,3% tandis que les Dettes interbancaires vont baisser en moyenne de (9,1%) par année.

Les capitaux propres de la CRRH-UEMOA connaîtront un TCAM de +8% en passant de 29 milliards de FCFA en 2025 à 94 de milliards FCFA en 2040 soit le triple. Cette croissance des capitaux propres sera possible grâce à (i) l'augmentation du capital social sur la période ; aussi grâce à (ii) l'augmentation des réserves et des reports à nouveau (RAN) positifs sur la période avec des TCAM respectifs de +6,6% et de +16% et enfin grâce à, (iii) l'augmentation continue du résultat net de l'institution.

Dans sa stratégie de financement, la CRRH-UEMOA prévoit annuellement le financement de ses emplois grâce aux ressources (fonds propres et dettes subordonnées contractées).

Ratios Prudentiels-FYE- 31/12	2025E	2026E	2027E	2028E	2029E	2030E	2031E	2032E	2033E	2034E	2035E	2036E	2037E	2038E	2039E	2040E	Observations	Normes
Mrds XOF																		
Fonds Propres réglementaires																		
Fonds Propres réglementaires	84	100	104	110	115	121	126	132	139	146	153	161	169	175	183	189	Conforme	3 000
Ratio de solvabilité																		
Ratio de Fonds Propres CET 1 (%)	28,2%	23,0%	23,8%	20,1%	20,9%	19,0%	20,4%	19,8%	18,6%	18,8%	19,3%	19,5%	19,8%	21,0%	22,1%	21,4%	Conforme	7,50%
Ratio de Fonds Propres de base T1 (%)	28,2%	23,0%	23,8%	20,1%	20,9%	19,0%	20,4%	19,8%	18,6%	18,8%	19,3%	19,5%	19,8%	21,0%	22,1%	21,4%	Conforme	8,50%
Ratio de Solvabilité Total (%)	80,5%	71,2%	70,6%	57,5%	58,0%	50,7%	51,9%	48,7%	44,4%	43,7%	43,7%	43,2%	43,0%	44,2%	45,8%	45,0%	Conforme	11,50%
Norme de division des risques																		
Norme de division des risques	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	Exemptée	Exempté
Ratio de levier																		
Ratio de levier	15,7%	14,1%	12,9%	11,8%	11,2%	11,0%	10,9%	10,6%	10,5%	10,6%	10,7%	11,0%	11,4%	11,8%	12,4%	11,8%	Conforme	3,00%
Autres normes																		
Limite sur le total des immobilisations et participations	0,8%	0,8%	0,9%	1,0%	1,1%	1,2%	1,3%	1,4%	1,6%	1,7%	1,9%	2,0%	2,2%	2,5%	2,7%	3,2%	Conforme	100% Max
Coefficient de liquidité	102,6%	100,7%	108,9%	108,9%	109,0%	108,9%	108,9%	109,1%	109,3%	109,6%	105,4%	104,3%	109,6%	105,4%	104,3%	108,9%	Conforme	Non définie
Coefficient de couverture des EMLT/Ress stables)	153,2%	146,0%	142,9%	132,2%	136,9%	128,0%	134,3%	132,9%	126,4%	126,4%	127,4%	126,4%	125,5%	128,0%	127,8%	859,6%	Conforme	Non définie
Limites sur les prêts aux actionnaires, aux dirigeants et au personnel	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	Exemptée	Exemptée

De façon générale, les ratios calculés de la CRRH-UEMOA respectent les normes du dispositif prudentiel en vigueur sur la période prévisionnelle.

7. Facteurs de risques, faits exceptionnels et litiges

7.1 FACTEURS DE RISQUES

7.1.1 Risque de crédit et de contrepartie

Le risque de crédit est le risque que la CRRH-UEMOA ne rembourse pas tout ou une partie de son crédit aux échéances prévues.

La CRRH-UEMOA présente un profil de risque de crédit robuste, comme en témoigne sa notation AA+ avec une perspective positive attribuée par Bloomfield Investment.

Sur le long terme, les fondamentaux solides de la CRRH-UEMOA offrent une grande résilience face aux aléas économiques et financiers. Les risques associés aux investissements restent peu significatifs, même en cas de changements défavorables dans l'environnement des affaires.

À court terme, la probabilité de remboursement en temps opportun des échéances est jugée extrêmement élevée. La CRRH-UEMOA bénéficie d'une liquidité excellente. Les risques demeurent donc mineurs.

7.1.2 Risque de change

C'est le risque pour la CRRH-UEMOA de ne pas pouvoir faire face à ses engagements de remboursement des ressources en devises mobilisées auprès de partenaires internationaux.

Dans le cadre du refinancement de prêts au logement en faveur de populations à revenus modestes, la CRRH-UEMOA mobilise, avec l'appui de la BOAD, son principal sponsor, ou en étant contrepartie directe, des ressources en devises (Euro) auprès de partenaires internationaux. Ces ressources sont prêtées aux banques en FCFA et lui sont remboursées dans la même monnaie, générant ainsi un risque de change pour la CRRH-UEMOA. La CRRH-UEMOA, a mis en place un fonds de couverture du risque de change ouvert dans ses livres pour se protéger contre le risque d'un changement de la parité du FCFA contre l'Euro. Ce fonds est alimenté par la rémunération nette des placements des emprunts subordonnés accordés par la Banque mondiale.

7.1.3 Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la CRRH-UEMOA ne puisse pas faire face à ses engagements de décaissements aux échéances. Les Règles d'Intervention et les Statuts de la CRRH-UEMOA permettent de mitiger le risque de liquidité. Les banques actionnaires de la CRRH-UEMOA s'engagent, aux termes des articles 8.1. et 8.3 des Règles d'Intervention et de l'article 14 des Statuts, à apporter à la CRRH-UEMOA toutes les ressources dont elle aurait besoin en cas de défaillance de l'un de ses emprunteurs au moment d'honorer l'une des échéances de l'un de ses emprunts sur le marché.

7.1.4 Risques opérationnels

Les risques opérationnels représentent les risques de non-conformité, risques comptables, environnementaux ou de réputation, risques de pertes ou de fraudes, d'informations comptables ou financières erronées, et résultant de l'inadéquation ou de la défaillance des procédures, des personnes ou des systèmes internes ou encore d'événements extérieurs.

Il est minime en ce qui concerne :

- Les fraudes ou malveillance de personnes en raison du fait que la CRRH-UEMOA ne gère pas des dépôts ou ne manipule pas des fonds ; de plus les contrôles internes sont mis en place
- Les risques de réputation : étant donné que ses emprunteurs sont des banques soumises à la Loi bancaire et au contrôle des organes réglementaires, et les opérations refinancées sont des opérations licites concernant essentiellement l'habitat ;
- Le système d'informations comptables et financières étant donné sa qualité d'Etablissement financier qui soumet la CRRH-UEMOA aux obligations de tenue de ses comptes suivant le Plan Comptable Bancaire de l'UMOA et aux reportings réglementaires à la BCEAO ainsi que les états financiers IFRS à partir du 31/12/2024.

7.1.5 Risques liés au refinancement

La CRRH-UEMOA opère une gestion adéquate entre ses ressources et ses emplois en alignant la maturité de ses emprunts obligataires sur la durée des refinancements accordés aux banques. Cette approche garantit une correspondance entre les échéances de remboursement des emprunts contractés sur le MFR et celles des refinancements octroyés aux banques. Ainsi, le risque de refinancement lié à l'activité de la CRRH-UEMOA est négligeable.

7.1.6 Risques liés aux changement climatiques

Les risques physiques tels que les inondations, la montée du niveau de la mer, et les événements climatiques extrêmes peuvent affecter la valeur des propriétés résidentielles financées par les prêts hypothécaires, impactant ainsi la solvabilité des

emprunteurs et la performance du portefeuille. Néanmoins, les banques refinancées exigent des emprunteurs une assurance couvrant le bien financé.

7.1.7 Faits exceptionnels

La CRRH-UEMOA n'a pas connaissance de fait exceptionnel qui pourrait avoir une incidence importante sur son activité, son patrimoine, sa situation financière ou ses résultats.

7.2 LITIGES ET AFFAIRES EN CONTENTIEUX

Au 30 juin 2024, le seul litige ou contentieux concernant la CRRH-UEMOA, est un ancien employé licencié pour faute lourde. Ce dernier a engagé une procédure pour licenciement abusif, en cours devant les tribunaux. Le risque, évalué à 23 646 361 FCFA, a été intégralement provisionné.

N°	Description des affaires pendantes devant les tribunaux et des contrôles fiscaux non clôturés		Appréciation des risques par la CRRH-UEMOA		
			Montant exigé à la CRRH-UEMOA	Risque estimé par la CRRH-UEMOA	Provisions constituées
1	Licenciement d'un agent pour faute lourde	Assignment de l'agent pour licenciement abusif Procédure en cours devant les tribunaux	94 807 825 FCFA	23 646 361 FCFA	23 646 361 FCFA

Annexe 1 :

Notation de la CRRH-UEMOA par Bloomfield Investment



CREDIT RISK MANAGEMENT BEYOND NUMBERS

● TOGO, CRRH-UEMOA

Fiche de Notation Financière

Validité : Juin 2024-Mai 2025

Catégorie De valeurs	Échelle de notation	Monnaie	Note actu.	Note préc.	Date d'exp.	Perspective
Long Terme	Monnaie locale	CFA	AA+	AA+	31/05/2025	Positive
Court Terme	Monnaie locale	CFA	A1+	A1+	31/05/2025	Stable

Bloomfield Investment Corporation

Tel: (225) 27 22 54 84 40

Stéphanie ANGUI, VP Sous-Directrice Ratings

s.angui@bloomfield-investment.com

Maryline KOUASSI, Chef de Mission

m.kouassi@bloomfield-investment.com

Ophélie NANIE, Analyste Financier

e.nanie@bloomfield-investment.com

www.bloomfield-investment.com

Informations financières de base

En millions de FCFA	2022	2023
Total bilan	199 912	299 723
Créances interbancaires	192 274	285 212
Dettes interbancaires	79 152	144 885
Dettes représentées par un titre	58 809	80 836
Fonds propres (hors résultat net)	18 531	19 134
Marge d'intérêt	2 363	3 292
Résultat net des commissions	43	122
Produit Net Bancaire	2 438	2 943
Résultat net	462	1 291

Présentation

La Caisse Régionale de Refinancement Hypothécaire, en abrégé CRRH-UEMOA est une société anonyme avec Conseil d'Administration. Elle est née en juillet 2010, de la coopération entre la BCEAO, la BOAD et le CREPMF dans le cadre de la mise en place d'un marché hypothécaire dans la zone UEMOA.

Elle détient l'agrément n° T 0165N d'établissement financier à caractère bancaire de l'UEMOA depuis le 11 novembre 2011 et son siège social est établi à l'immeuble BOAD, à Lomé au Togo.

Les activités de la CRRH-UEMOA s'articulent autour de la mobilisation de ressources pour refinancer les prêts hypothécaires octroyés par ses banques actionnaires et par les Systèmes Financiers Décentralisés (depuis 2020).

A partir de 2023, la CRRH-UEMOA a étendu ses activités à la titrisation et à la solution de garantie en tant que sponsor.

Le capital social de 10 089 millions de francs CFA à fin 2023 est détenu par cinquante-huit (58) banques et quatre (4) autres institutions, notamment la BOAD qui en est l'actionnaire majoritaire avec 37% des parts sociales.

Justification de la notation et des perspectives

Sur le long terme :

Qualité de crédit très élevée. Les facteurs de protection sont très forts. Les changements néfastes au niveau des affaires, des conditions économiques ou financières vont accroître les risques d'investissements, quoique de manière très peu significative.

Sur le court terme :

Certitude de remboursement en temps opportun très élevée. Les facteurs de liquidité sont excellents et soutenus par de bons facteurs de protection des éléments essentiels. Les facteurs de risque sont mineurs.

Facteurs clés de performance

La notation est basée sur les facteurs positifs suivants :

- Une bonne flexibilité de financement ;
- Un niveau record d'activités de refinancement grâce aux ressources mobilisées sur les marchés régional et international ;
- Une meilleure optimisation dans la gestion et l'allocation des ressources ;
- Une relative maîtrise des frais généraux ;
- Une amélioration des performances financières en lien avec le dynamisme de l'activité ;
- Une refonte du modèle d'affaires avec de nouvelles activités en cours de déploiement.

Les principaux facteurs de fragilité de la qualité de crédit sont les suivants :

- Un environnement sous-régional marqué par plusieurs crises politiques et sécuritaires.

Notation Internationale de la CRRH-UEMOA par Moody's Ratings

Credit strengths

- » Strong asset quality, with conservative structuring of lending
- » High liquidity and matched asset-liability maturity profile offsets market funding reliance and absence of deposit gathering activities
- » High probability of affiliate support in case of need

Credit challenges

- » Exposure to counterparty banks in the region constrains the credit profile
- » Material exposure to the banking systems of Burkina Faso, Mali and Niger pose risks, but our concerns regarding the operating environment in the broader WAEMU region have subsided
- » Monoline activity constrains franchise value and profitability

Rating outlook

The change in the issuer outlook of CRRH-UEMOA to stable from negative reflects reduced downside risks relating to the operating environment in the West African Economic and Monetary Union (WAEMU) as well as the increasingly resilient credit profile of the West African Development Bank (BOAD).

Factors that could lead to an upgrade

Upwards pressure on the ratings could result from (a) a material strengthening of the operating environment in the broader WAEMU region, which could be indicated by an upgrade in the ratings of the sovereigns in the region, combined with (b) a significant increase in the CRRH-UEMOA's capitalisation and profitability.

Factors that could lead to a downgrade

Downwards pressure on the ratings could develop from (a) a deterioration in BOAD's ability to provide support in case of need, as could be indicated by a downgrade in the ratings of BOAD; or (b) a weakening in BOAD's willingness to provide support in case of need; or (c) a material deterioration in the firm's regional operating environment in the WAEMU region, as could be indicated by a downgrade in the ratings of the sovereigns in the region; or (d) a material change in the operations and/or business model of CRRH-UEMOA, leading to a weaker credit profile; or (e) a weakening in the company's asset quality or capitalisation.

Key Indicators

Exhibit 1

CRRH-UEMOA (Unconsolidated Financials) [1]

	12-23 ²	12-22 ²	12-21 ²	12-20 ²	12-19 ²	CAGR/Avg. ³
Total managed assets (USD Thousands)	504,740.2	325,259.2	365,732.0	338,979.1	338,036.7	10.5 ⁴
Net Income / Average Managed Assets (%)	0.5	0.2	0.7	0.7	0.6	0.6 ⁵
Tangible Common Equity (Finance) / Tangible Managed Assets (%)	6.7	9.3	8.6	9.2	7.6	8.3 ⁵

[1] All figures and ratios are adjusted using Moody's standard adjustments. [2] LOCAL GAAP [3] May include rounding differences because of the scale of reported amounts. [4] Compound annual growth rate (%) based on the periods for the latest accounting regime. [5] Simple average of periods for the latest accounting regime.

Sources: Moody's Ratings and company filings

This publication does not announce a credit rating action. For any credit ratings referenced in this publication, please see the *issuer/deal* page on <https://ratings.moodys.com> for the most updated credit rating action information and rating history.

Annexe 3 :

Exonération des impôts et taxes de la CRRH-UEMOA

UNION MONÉTAIRE OUEST AFRICAINE (UMOA)

CONSEIL DES MINISTRES

DECISION N° 052/2022/CM/UMOA/CRRH-UEMOA

RELATIVE A LA FISCALITE APPLICABLE AUX TITRES DE LA CAISSE REGIONALE
DE REFINANCEMENT HYPOTHECAIRE DE L'UEMOA (CRRH-UEMOA)

LE CONSEIL DES MINISTRES DE L'UMOA,

Vu le Traité de l'Union Monétaire Ouest Africaine ;

Vu l'Accord en date du 14 novembre 1973 instituant une Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) ;

Vu les Statuts de la BOAD, notamment en son article 2 ;

Vu la Directive N°02/2010/CM/UEMOA du 30 mars 2010 portant harmonisation de la fiscalité applicable aux valeurs mobilières dans les Etats membres de l'UEMOA notamment en ses articles 6, et 8 du titre III ;

Vu les conclusions de la consultation à domicile des membres du Conseil, le 08 juillet 2022 au sujet du dossier de la CRRH-UEMOA intitulé « renouvellement de l'exonération de tous impôts et taxes des émissions obligataires de la CRRH-UEMOA dans les pays de l'UEMOA » ;

Vu les conclusions de la session ordinaire du Conseil des Ministres de l'Union du vendredi 30 septembre 2022 à Dakar ;

DECIDE :

ARTICLE 1

La Caisse Régionale de Refinancement Hypothécaire de l'UEMOA bénéficie, dans tous les pays de l'UEMOA, du renouvellement de l'exonération de tous impôts et taxes sur les obligations et autres valeurs mobilières, leurs revenus et plus-values, quel que soit le détenteur de ces titres pour les dix (10) prochaines années.

ARTICLE 2

Sur proposition de la CRRH-UEMOA, la BOAD soumettra tous les ans au Conseil des Ministres, à titre d'information, un rapport de l'impact de la mesure sur les recettes de chaque Etat ainsi que les résultats obtenus par rapport aux objectifs attendus, en termes de promotion de l'accès à la propriété dans les différents pays membres de l'Union.

Fait à Lomé, le 30 SEP, 2022

Pour le Conseil des Ministres de l'UMOA,
Le Président



Monsieur Sani YAYA
Ministre de l'Economie et des Finances
de la République Togolaise

Annexe 4 :

Tableau récapitulatif des mandats des mandats des administrateurs de la CRRH-UEMOA

N°	ADMINISTRATEURS	DATE DE NOMINATION	FIN DE MANDAT	AUTRES MANDATS
1	BOAD	AGO DU 21/04/2022	Arrêté des comptes au 31/12/2024	
2	BIDC	AGO DU 21/04/2022	Arrêté des comptes au 31/12/2024	
3	SHELTER AFRIQUE	AGO DU 21/04/2022	Arrêté des comptes au 31/12/2024	
4	M. Guy SAUVANET	AGO DU 22 mai 2023	Arrête des comptes au 31/12/2025	
5	BOA BENIN	AGO DU 21/04/2022	Arrêté des comptes au 31/12/2024	
6	NSIA BANQUE CI	AGO DU 21/04/2022	Arrêté des comptes au 31/12/2024	
7	BANQUE ATLANTIQUE MALI	AGO DU 21/04/2022	Arrêté des comptes au 31/12/2024	
8	BHS	AGO DU 21/04/2022	Arrêté des comptes au 31/12/2024	
9	M. Thierry TANOH	AGO DU 22 mai 2023	Arrêté des comptes au 31/12/2024	-AZALAÏ HOLDING -AZALAÏ SMS
10	M. Magloire SOSSOUVI	AGO DU 21/04/2022	Arrêté des comptes au 31/12/2024	AFRICAN LEASE HOLDING
11	M. Dontou DEROU	AGO DU 21/04/2022	Arrêté des comptes au 31/12/2024	
12	M. Louis ADANDE	AGO DU 21/04/2022	Arrêté des comptes au 31/12/2024	-BANQUE ATLANTIQUE MALI -ECOBANK TRANSNATIONAL INCORPORATED

SOCIAL BOND CRRH-UEMOA 6,00% 2025 – 2040



68, avenue de la Libération • B.P. 1172 Lomé - Togo
Tél. : +228 22 23 94 20 et +228 22 23 27 22
www.crrhuemoa.org • infos@crrhuemoa.org



CAISSE RÉGIONALE DE REFINANCEMENT HYPOTHÉCAIRE DE L'UEMOA